

STRATÉGIE NATIONALE

DE RÉÉQUILIBRAGE BUDGÉTAIRE ET DE RENFORCEMENT DE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

2026–2030

*Vers une transition macroéconomique maîtrisée
et une sortie durable du modèle rentier*

Rapport stratégique consolidé

*Politique budgétaire, viabilité macroéconomique
et gouvernance des finances publiques*

Articles intégrés :

- Article 1 — Les grands défis de la politique budgétaire
 - Article 2 — Un ajustement budgétaire incontournable
 - Article 3 — La gouvernance des finances publiques, complément indispensable de l'ajustement budgétaire
-

Dr. Abdelrahmi Bessaha

Expert international en stratégies macroéconomiques

Février 2026



RAPPORT TRÈS IMPORTANT

Résumé Exécutif du Rapport Global

Le présent rapport consolidé propose une analyse intégrée des enjeux budgétaires, macroéconomiques et institutionnels auxquels l'Algérie est confrontée à l'horizon 2026–2030. Il repose sur un constat central : la politique budgétaire est devenue le principal déterminant de la stabilité macroéconomique, de la dynamique des réserves de change, de l'inflation et de la crédibilité du cadre macroéconomique global. Dans un contexte marqué par la persistance de déficits hors hydrocarbures élevés, l'érosion des marges de manœuvre financières et une vulnérabilité accrue aux chocs externes, le rééquilibrage budgétaire n'est plus une option, mais une nécessité systémique.

Le diagnostic établi montre que, depuis le choc pétrolier de 2014, l'Algérie est entrée dans un régime budgétaire structurellement déficitaire. La forte dépendance aux hydrocarbures, la faiblesse du ratio recettes fiscales/PIB, la rigidité des dépenses courantes — notamment salariales et de transferts — et l'inefficience persistante de l'investissement public ont progressivement fragilisé les équilibres macroéconomiques. La montée rapide de la dette publique, financée quasi exclusivement par des ressources domestiques, a accentué les tensions de liquidité, alimenté les pressions inflationnistes et contribué à la détérioration de la position extérieure. Dans ce contexte, la soutenabilité comptable de court terme masque de moins en moins l'absence de viabilité macroéconomique à moyen terme.

L'analyse met en évidence que l'ajustement budgétaire est inévitable à partir de 2026. Toutefois, il ne peut être ni brutal ni concentré dans le court terme sans générer des coûts économiques et sociaux excessifs. Une trajectoire réaliste repose sur un étalement progressif de l'effort sur la période 2026–2030, permettant de restaurer la crédibilité, de stabiliser la dette et de limiter les effets procycliques sur l'activité. La qualité de l'ajustement prime sur son ampleur nominale : la consolidation doit s'appuyer prioritairement sur la réforme de la dépense publique, la rationalisation graduelle des subventions généralisées, la maîtrise de la masse salariale et l'amélioration de l'efficacité de l'investissement, tout en protégeant l'investissement productif, le capital humain et les mécanismes de protection sociale ciblée.

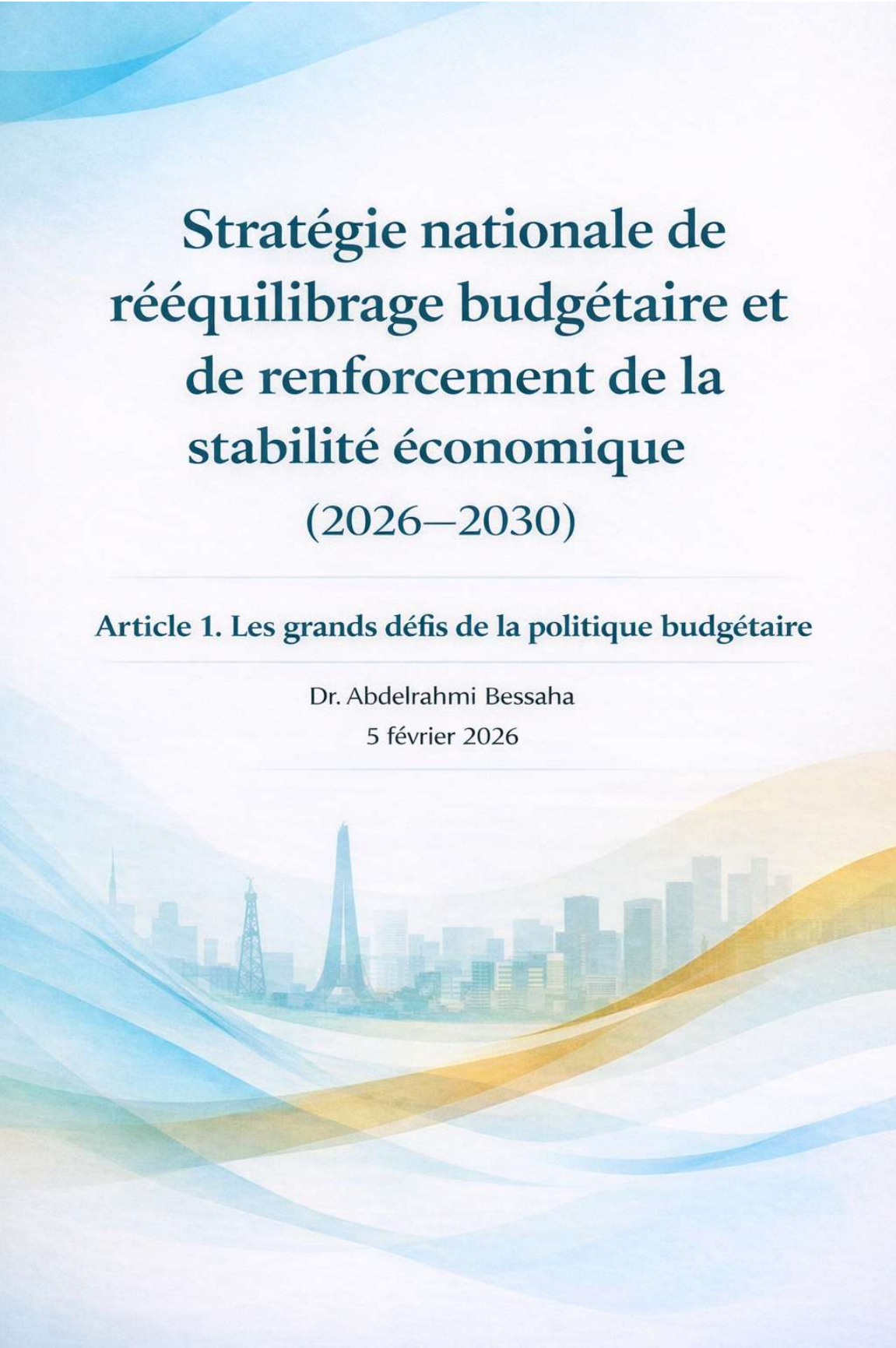
Au-delà des choix quantitatifs, le rapport souligne que la réussite de l'ajustement dépend de manière décisive de la gouvernance des finances publiques. Un ajustement dépourvu d'ancrages institutionnels solides produit, au mieux, des résultats transitoires et réversibles. La distinction entre soutenabilité comptable et viabilité macroéconomique est centrale : seule une gouvernance crédible permet de transformer une trajectoire budgétaire en ancrage macroéconomique durable. Dans cette perspective, le renforcement du cadre macrobudgétaire à moyen terme, l'opérationnalisation du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT), l'adoption de règles budgétaires adaptées à une économie rentière et la gestion active des risques macrobudgétaires constituent des piliers essentiels.

Un apport structurant du rapport réside dans la proposition de créer un département macrobudgétaire au sein du ministère des Finances, conçu comme le cœur analytique et le nœud de coordination du pilotage macroéconomique. Ce département aurait pour mission d'assurer la cohérence entre les hypothèses macroéconomiques, les trajectoires budgétaires et les objectifs de soutenabilité, à travers l'élaboration de scénarios pluriannuels, l'analyse de la dynamique de la dette, l'évaluation des multiplicateurs budgétaires, l'identification des risques explicites et implicites et le suivi des écarts entre prévisions et réalisations. Son articulation étroite avec la politique monétaire et la politique de change est indispensable pour éviter les incohérences macroéconomiques et renforcer la crédibilité globale du cadre de politique économique.

Enfin, le rapport insiste sur le rôle déterminant de la gouvernance politique et de l'acceptabilité sociale. Un leadership exécutif clair et durable, une architecture institutionnelle lisible, une communication économique structurée et continue, ainsi qu'un dialogue social appuyé sur des mécanismes de protection ciblée constituent

des conditions nécessaires pour sécuriser l'adhésion et prévenir les résistances. La communication est analysée comme un instrument macroéconomique à part entière, essentiel pour ancrer les anticipations et réduire l'incertitude.

L'année 2026 apparaît ainsi comme un point de bascule stratégique : une fenêtre de décision durant laquelle les déséquilibres sont devenus structurels tout en restant encore maîtrisables. La période 2026–2030 constitue un pont entre la stabilisation macroéconomique et une transformation plus profonde du modèle de croissance à long terme. Sans rééquilibrage crédible sur cette période, toute ambition de convergence économique durable resterait fragile et vulnérable aux chocs futurs.



Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique (2026—2030)

Article 1. Les grands défis de la politique budgétaire

Dr. Abdelrahmi Bessaha

5 février 2026

Résumé exécutif du premier article

Depuis le choc pétrolier de 2014, l'Algérie a basculé dans un régime budgétaire structurellement déficitaire. Ce basculement ne relève pas d'une simple phase conjoncturelle défavorable, mais d'un déséquilibre profond et durable entre une capacité de mobilisation des recettes ordinaires structurellement faible — inférieure à 11 % du PIB pour les recettes hors hydrocarbures — et un niveau de dépenses publiques rigidifié par les salaires, les subventions généralisées et les transferts sociaux. Les périodes d'abondance pétrolière ont temporairement masqué cette fragilité sans jamais la corriger, transformant progressivement un déséquilibre latent en contrainte macroéconomique systémique.

La politique budgétaire est aujourd'hui devenue le cœur du régime macroéconomique. Les déficits structurels élevés — fréquemment supérieurs à 8–10 % du PIB depuis 2020 — se transmettent à l'ensemble de l'économie par une dynamique cumulative : recours massif au financement bancaire et quasi monétaire, expansion de la liquidité, montée des pressions inflationnistes, éviction du crédit productif, fragilisation du système financier et tensions croissantes sur le taux de change et les réserves de change. Ce régime de dominance budgétaire subordonne progressivement la politique monétaire aux besoins de financement de l'État.

La procyclicité historique de la politique budgétaire a amplifié ces déséquilibres. En phase de boom pétrolier, l'expansion rapide des dépenses a rigidifié la structure budgétaire et accru les engagements permanents. En période de choc, l'ajustement s'est opéré de manière brutale, l'investissement public passant de près de 10 % du PIB avant 2014 à moins de 6 % en 2019, sans corriger les faiblesses structurelles de recettes.

Sur le plan fiscal, la crise budgétaire est avant tout une crise de capacité de mobilisation des ressources. La pression fiscale ordinaire demeure inférieure de près de 7 à 8 points de PIB aux niveaux observés dans les économies émergentes comparables. La sous-mobilisation de la TVA, de la fiscalité des importations et la fragmentation de l'assiette par les exonérations représentent chaque année des pertes équivalentes à plusieurs milliards de dollars de recettes potentielles.

Parallèlement, l'investissement public — représentant en moyenne 8,5 à 9 % du PIB sur longue période — n'a pas produit les gains macroéconomiques attendus. L'ICOR implicite proche de 8 indique qu'il faut environ huit points d'investissement pour générer un point de croissance, contre 3 à 4 dans les économies émergentes plus efficaces. Cette inefficience se traduit par une perte annuelle de croissance comprise entre 1 et près de 2 points de PIB, soit environ 3 à plus de 5 milliards de dollars de production chaque année au niveau de PIB de 2025. Elle explique également la faiblesse de la création d'emplois malgré des volumes d'équipement historiquement élevés.

Le financement domestique des déficits a enclenché une dynamique préoccupante de dette publique, de pressions inflationnistes et d'érosion des amortisseurs externes. La dette publique brute, quasi nulle au début des années 2000, est projetée autour de 48,5 % du PIB en 2024, plus de 54 % en 2025, près de 63 % en 2026 et pourrait dépasser 80 % du PIB à l'horizon 2030 dans un scénario tendanciel. Parallèlement, les réserves de change ont chuté de plus de 190 milliards de dollars en 2013 à environ 68 milliards en 2024 et pourraient passer sous le seuil de 50 milliards d'ici 2026, réduisant fortement les marges de stabilisation externe.

L'analyse montre que la trajectoire actuelle est incompatible avec une stabilité macroéconomique durable et avec la croissance nécessaire à la convergence économique. Le déséquilibre est désormais systémique.

La sortie de cette dynamique exige une transformation qualitative des finances publiques articulée autour de quatre axes stratégiques :

- un élargissement réel et institutionnel de l'assiette fiscale ;

- une réforme structurelle des dépenses courantes, notamment des subventions généralisées ;
- une refonte profonde de l'investissement public fondée sur l'efficacité économique ;
- un ancrage budgétaire crédible visant un déficit soutenable.

En l'absence de ces réformes, l'économie risque de s'enfermer durablement dans un cercle vicieux associant déficits chroniques, inflation élevée, endettement croissant et vulnérabilité externe accrue. À l'inverse, une consolidation budgétaire intelligente pourrait restaurer la stabilité macroéconomique et soutenir une trajectoire de croissance plus élevée et plus inclusive.

Cet article constitue le premier volet d'une série analytique en trois parties consacrées à la transformation de la politique budgétaire en Algérie. Le deuxième article examinera en détail la trajectoire d'ajustement budgétaire entre 2026 et 2030, tandis que le troisième analysera les enjeux de gouvernance et de transparence des finances publiques.

Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique (2026–2030)

Article 1. Les grands défis de la politique budgétaire

Partie 1. Le cadre conceptuel : déficit structurel, modes de financement et instabilité macroéconomique

La politique budgétaire constitue le cœur du fonctionnement macroéconomique dans les économies où l'État joue un rôle central dans la demande, l'investissement et la redistribution, comme c'est le cas en Algérie. Le budget de l'état ne se limite pas à un exercice comptable annuel : il structure la dynamique de croissance, influence la création monétaire, conditionne l'évolution de la dette, affecte l'équilibre externe et, in fine, détermine la stabilité macroéconomique. La question n'est donc pas simplement l'existence d'un déficit budgétaire, mais sa nature — conjoncturelle ou structurelle — ainsi que les modalités de son financement. Un déficit n'est pas en soi problématique ; il devient macro économiquement insoutenable lorsque sa persistance et ses modes de financement excèdent les capacités économiques, financières et institutionnelles du pays. Un déficit structurel traduit ainsi un déséquilibre durable entre des recettes permanentes insuffisantes et des dépenses publiques rigidifiées, indépendamment de la conjoncture. Dans les économies dépendantes des matières premières, les phases de hausse des revenus masquent temporairement cette insoutenabilité sans la corriger ; lorsque ces recettes exceptionnelles se dissipent, les déséquilibres réapparaissent sous forme de déficits persistants et de pressions macroéconomiques croissantes.

Pour une compréhension de l'article ci-joint et des autres qui vont suivre, nous allons clarifier un certain nombre de concepts qui forment la base de la dynamique budgétaire en général, y compris dans le contexte de l'Algérie.

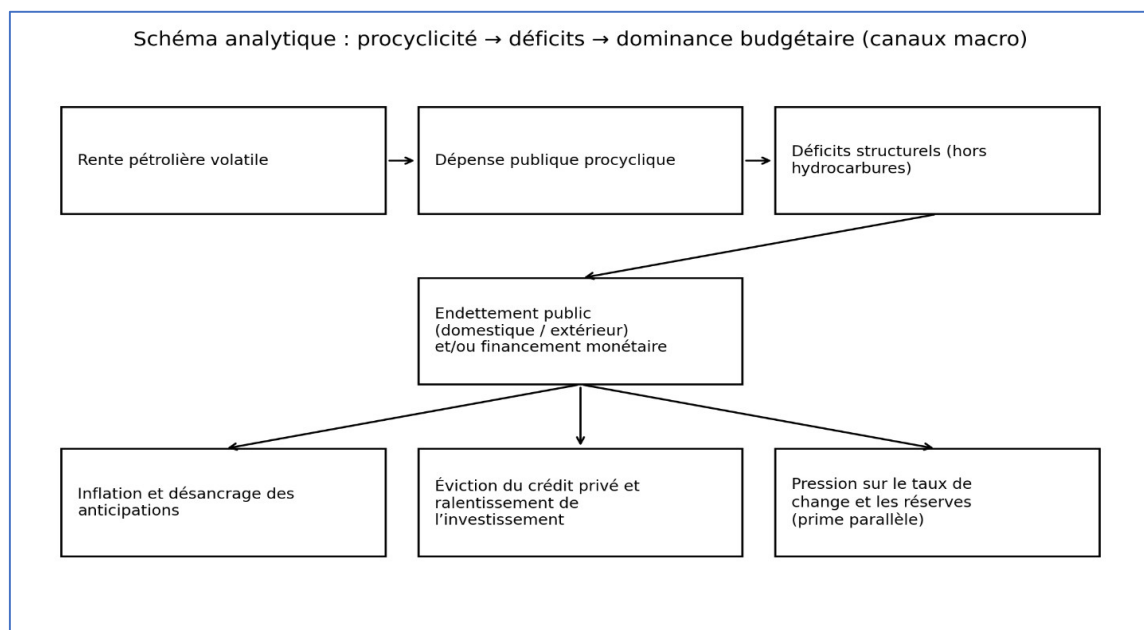
Point 1 : Le budget de l'État comme pivot du régime macroéconomique. Le budget de l'État ne constitue pas un simple instrument comptable ; il se situe au cœur du régime macroéconomique. Dans une économie où l'État occupe une place centrale, comme en Algérie, la politique budgétaire structure la demande globale, influence la création monétaire, oriente l'allocation du crédit, affecte l'équilibre extérieur et conditionne la trajectoire de la dette publique. Toute dérive budgétaire persistante se transmet ainsi à l'inflation, au taux de change et à la stabilité financière, avec des répercussions directes sur la croissance. Ce lien opère notamment à travers le canal bancaire. Lorsque les établissements peuvent se refinancer auprès de la banque centrale à un coût inférieur au rendement offert par les titres du Trésor, un arbitrage quasi sans risque s'installe. La liquidité est alors orientée prioritairement vers le financement de la dette publique plutôt que vers l'économie productive. Ce mécanisme renforce la dépendance budgétaire au système bancaire, comprime le crédit au secteur privé et concentre les risques souverains dans les bilans, fragilisant progressivement la stabilité financière. La politique budgétaire apparaît dès lors non comme un levier parmi d'autres, mais comme le pivot autour duquel s'articulent l'ensemble des équilibres macroéconomiques et la dynamique de croissance.

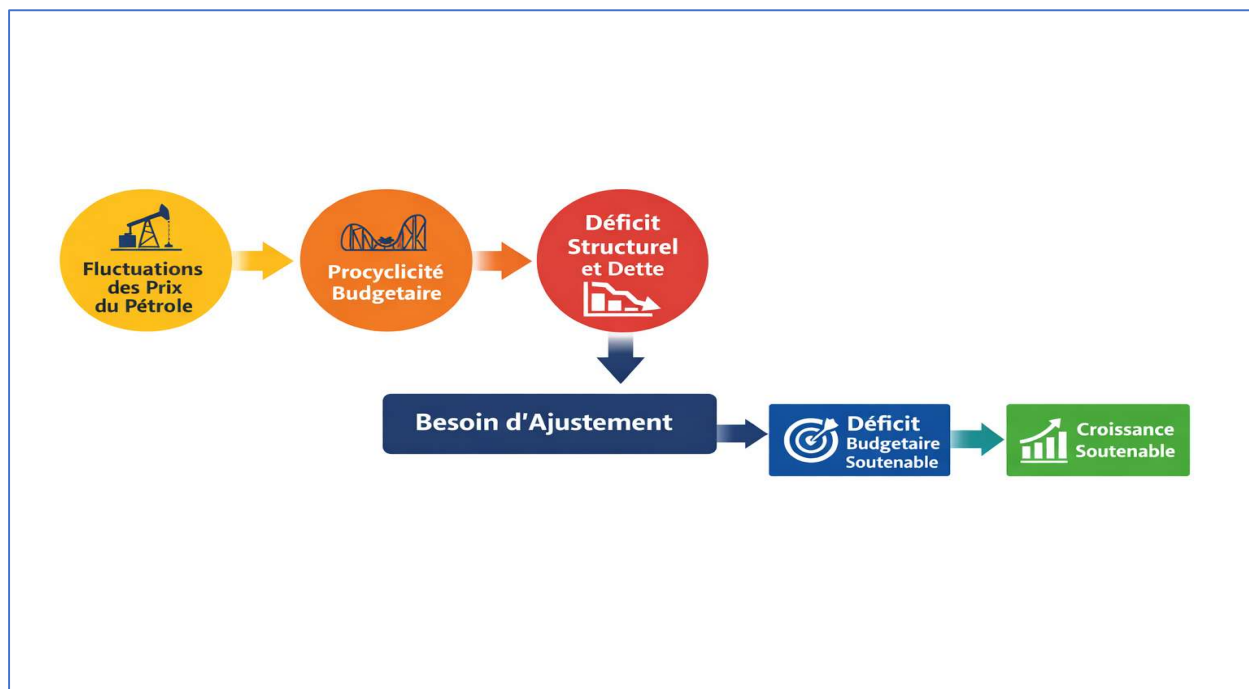
Point 2 : Le déficit structurel, déséquilibre fondamental. Un déficit structurel traduit un déséquilibre durable entre des recettes permanentes insuffisantes et des dépenses publiques rigidifiées, indépendamment de la conjoncture. Dans les économies dépendantes des matières premières, les phases de hausse des revenus masquent temporairement cette insoutenabilité sans la corriger. Lorsque ces recettes exceptionnelles se dissipent, les déséquilibres réapparaissent sous forme de déficits persistants et de pressions macroéconomiques croissantes.

Point 3 : du déficit à l'instabilité macroéconomique : les répercussions des canaux de financement. Un déficit budgétaire structurel se traduit inévitablement par une accumulation progressive de dette publique, qu'elle soit financée sur le marché domestique, à l'extérieur ou, en dernier ressort, par création monétaire. Chacun de ces canaux propage le déséquilibre budgétaire à l'ensemble de l'économie, avec des effets macroéconomiques croissants.

- **Le financement domestique** : mobilise massivement l'épargne nationale et la liquidité bancaire. En absorbant une part croissante du crédit disponible, l'État réduit l'accès au financement pour le secteur privé, freine l'investissement productif et pèse sur la croissance potentielle. **Ce mécanisme d'éviction** affaiblit progressivement l'intermédiation financière et transforme le système bancaire en principal bailleur de fonds du Trésor. La concentration du risque souverain dans les bilans accroît en outre la vulnérabilité du système financier aux tensions budgétaires.
- **Le recours à l'endettement extérieur** : peut, à court terme, desserrer la contrainte de financement. Toutefois, lorsque les déficits sont structurels, la dette externe s'accumule rapidement, alourdit les charges de service et accroît la dépendance aux entrées de devises. L'économie devient alors plus exposée aux chocs sur les prix des matières premières, aux conditions financières internationales et à la confiance des investisseurs, ce qui fragilise la soutenabilité externe.
- **Le financement monétaire** : explicite ou implicite, tend à émerger lorsque les marges d'endettement se réduisent. Il se traduit par une expansion durable de la masse monétaire, une pression inflationniste persistante et un affaiblissement de l'ancrage des anticipations de prix. La banque centrale est progressivement contrainte d'accommoder les besoins de financement de l'État pour préserver la stabilité financière, instaurant un régime de dominance budgétaire dans lequel la politique monétaire devient subordonnée aux impératifs fiscaux.

Point 4 : Procyclicité budgétaire, déficit structurel et déficit soutenable comme ancrage d'ajustement.





- La conduite de la politique budgétaire en Algérie a historiquement été marquée par une forte procyclicité :** dans les économies dépendantes de recettes volatiles, la politique budgétaire adopte fréquemment un comportement procyclique. Les périodes de hausse des revenus alimentent une expansion rapide des dépenses, tandis que les chocs négatifs imposent des ajustements brutaux, souvent concentrés sur l'investissement public. Les coussins budgétaires sont insuffisamment constitués et l'endettement s'accroît en phase basse du cycle. La procyclicité transforme ainsi des chocs temporaires en déséquilibres durables, accroît la volatilité macroéconomique et détériore l'efficacité de la dépense publique. Elle renforce la dépendance structurelle aux ressources volatiles et fragilise la croissance de long terme.
- L'amplification des déséquilibres :** Cette procyclicité a progressivement transformé les déséquilibres conjoncturels en déficit budgétaire structurel. L'augmentation tendancielle des dépenses rigides, combinée à une base fiscale hors hydrocarbures étroite, a rendu les finances publiques durablement dépendantes de la rente énergétique. Même en période de prix favorables, le budget demeure profondément déficitaire hors hydrocarbures, révélant un écart persistant entre le niveau de dépenses publiques et les ressources domestiques mobilisables.
- Dans ce contexte, l'ajustement budgétaire apparaît comme une nécessité économique incontournable.** Il ne peut toutefois se réduire à des corrections ponctuelles imposées par les chocs pétroliers, qui ont historiquement renforcé la procyclicité et fragilisé la croissance. Un ajustement soutenable vise au contraire à corriger le déficit structurel par une transformation qualitative des finances publiques, reposant sur l'amélioration de l'efficacité et du ciblage de la dépense, l'élargissement progressif de l'assiette fiscale hors hydrocarbures et la protection de l'investissement productif.
- Pour ancrer cet ajustement dans une trajectoire crédible, la définition d'un déficit budgétaire soutenable devient centrale.** Il ne s'agit pas d'éliminer toute forme de déficit, mais de déterminer un niveau d'emprunt public compatible, à moyen terme, avec une trajectoire maîtrisée de la dette, une capacité de financement réaliste sans pressions inflationnistes excessives, la préservation des équilibres extérieurs et le financement d'un investissement public favorable à la croissance potentielle. Le déficit soutenable devient ainsi

un véritable instrument de pilotage macroéconomique, au service de la stabilité et du développement de long terme.

- **L'évaluation de ce déficit de référence repose sur des cadres analytiques éprouvés combinant viabilité de la dette, gestion de la rente naturelle et stabilité macroéconomique.** Trois approches complémentaires sont généralement mobilisées dans les économies riches en ressources naturelles : (1) l'approche du revenu permanent, qui transforme une rente épuisable en flux budgétaire stable et intergénérationnellement soutenable ; (2) les règles budgétaires structurelles fondées sur le lissage des prix du pétrole et des cibles de solde hors hydrocarbures ; et (3) l'approche de richesse publique à moyen terme, orientée vers l'accumulation d'actifs productifs et la consolidation progressive.

Point 5 : La création d'un espace budgétaire. Elle désigne la capacité de l'État à financer des dépenses ou des investissements supplémentaires sans compromettre la soutenabilité de la dette, la stabilité macroéconomique et l'équilibre externe. Il dépend principalement du niveau des recettes structurelles, du poids des dépenses rigides, du coût du financement public et de la crédibilité des politiques économiques. Lorsque les déficits sont structurels et financés par l'endettement ou par création monétaire, l'espace budgétaire se referme progressivement, transformant l'investissement public en variable d'ajustement.

Point 6 : L'arbitrage fondamental : soutenabilité vs croissance. La gestion du déficit budgétaire implique un arbitrage permanent entre le soutien à l'activité économique à court terme et la préservation de la soutenabilité macroéconomique à moyen terme. Un déficit excessif et mal financé peut temporairement stimuler la demande, mais engendre inflation, instabilité financière et érosion des marges budgétaires futures. À l'inverse, une consolidation brutale et procyclique peut comprimer la croissance et affaiblir les recettes publiques. L'enjeu central consiste donc à définir un niveau de déficit et des modes de financement compatibles à la fois avec la stabilité macroéconomique et la croissance potentielle — ce que formalise le concept de déficit normatif. L'expérience internationale montre que les ajustements fondés sur l'élargissement des recettes et l'amélioration de l'efficacité des dépenses sont beaucoup moins récessifs que ceux reposant exclusivement sur la compression de l'investissement public.

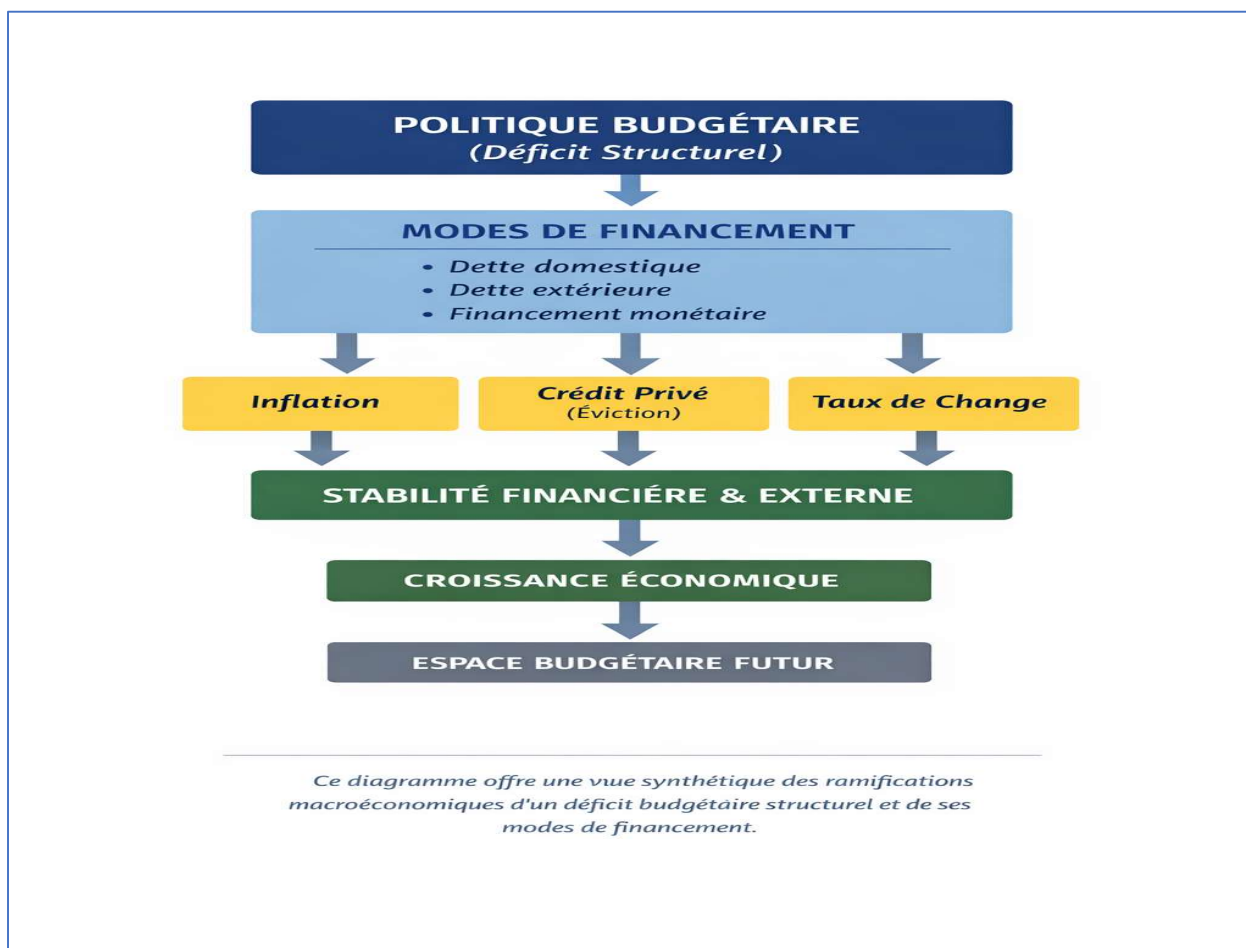
Point 7: Le concept de solde primaire et d'effort budgétaire réel. Le solde primaire correspond au solde budgétaire hors charges d'intérêts. Il mesure l'effort budgétaire effectif de l'État indépendamment de l'héritage de la dette passée. Une amélioration du solde global peut résulter de facteurs conjoncturels (hausse des recettes pétrolières, inflation, croissance nominale) sans refléter un véritable ajustement structurel. À l'inverse, la stabilisation de la dette publique exige, à moyen terme, un solde primaire compatible avec la dynamique de croissance et le coût du financement. Le pilotage crédible des finances publiques repose ainsi non sur le déficit global seul, mais sur l'amélioration durable du solde primaire structurel.

Point 8 : Transmission au taux de change et à l'équilibre externe. Indépendamment du canal de financement, un déficit structurel élevé stimule la demande intérieure et, dans les économies peu diversifiées, se traduit par une hausse rapide des importations. Les conséquences macroéconomiques sont multiples : détérioration du compte courant ; pression croissante sur les réserves de change ; dépréciation du taux de change réel et nominal et apparition ou élargissement de primes de change parallèles lorsque le régime est administré. *Le taux de change devient ainsi un mécanisme d'ajustement du déséquilibre budgétaire sous-jacent, souvent au prix d'une inflation importée et d'une perte de crédibilité macroéconomique.*

Point 9 : Inflation, crédit et stabilité financière : une dynamique cumulative. Les différents canaux de financement du déficit structurel convergent vers une même dynamique macro financière : l'endettement domestique évince le crédit privé ; la création monétaire alimente l'inflation ; la concentration de la dette publique fragilise les bilans bancaires ; et les tensions externes déstabilisent le taux de change. Ces

mécanismes s'auto-renforcent, transformant un déséquilibre budgétaire initial en instabilité macroéconomique systémique.

Point 10 : La dominance budgétaire et ses implications macro-économiques. Elle intervient lorsque la politique budgétaire devient la contrainte principale qui s'impose à la politique monétaire, au lieu que cette dernière poursuive de manière autonome ses objectifs de stabilité des prix et d'équilibre macroéconomique. Dans un tel régime, les besoins de financement de l'État déterminent de facto la création de liquidité, l'orientation du crédit et, indirectement, la trajectoire de l'inflation et du taux de change. Plus précisément, la dominance budgétaire apparaît lorsque des déficits publics élevés et persistants ne peuvent être financés de manière soutenable par l'épargne domestique ou par l'endettement de marché, ce qui conduit à un ajustement monétaire implicite ou explicite : monétisation directe, pression sur le système bancaire, compression du crédit privé ou recours à des mécanismes quasi-fiscaux. Dans ce contexte, la banque centrale perd progressivement sa capacité à ancrer les anticipations inflationnistes, et la stabilité macroéconomique devient subordonnée à la trajectoire des finances publiques. Les implications macroéconomiques sont bien documentées : (1) accélération de l'inflation par expansion de la liquidité et anticipation de financement monétaire futur ; (2) dégradation du taux de change réel et nominal, liée à la perte de crédibilité macroéconomique et à l'augmentation de la demande de devises ; et (3) éviction du crédit au secteur productif, qui affaiblit la croissance potentielle.



Point 11 : Investissement public, croissance, emploi et multiplicateurs. L'efficacité de l'investissement public se mesure à sa capacité à générer des gains durables de croissance, d'emploi et de productivité, via des multiplicateurs budgétaires significatifs. En théorie, une hausse de l'investissement public produit (i) un effet de demande à court terme, et (ii) un effet d'offre à moyen terme, en améliorant la productivité à travers les

infrastructures, le capital humain, la logistique, l'énergie, l'eau et le numérique, tout en renforçant l'attractivité de l'investissement privé. Cependant, ces effets dépendent de conditions déterminantes : la qualité et le ciblage des projets, la capacité d'exécution, la soutenabilité du financement et la cohérence avec les autres politiques macroéconomiques. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, l'investissement public devient inefficace, se traduisant par des surcoûts, des retards, un faible rendement socioéconomique et un impact limité sur la croissance et l'emploi.

Synthèse conceptuelle. *Le déficit structurel constitue le point de départ d'une chaîne cumulative de vulnérabilités. En devenant durable, il se traduit par un endettement domestique et extérieur croissant, un financement monétaire implicite ou explicite, des pressions inflationnistes persistantes, une éviction du crédit productif, une fragilisation financière et des tensions sur le taux de change et les réserves de change, conduisant à une instabilité macroéconomique systémique. In fine, la non-viabilité des finances publiques ne réside pas uniquement dans l'ampleur du déficit, mais dans la combinaison d'un déficit structurel persistant et de modes de financement excédant les capacités économiques du pays. Cette dynamique se traduit inévitablement par inflation, instabilité financière et déstabilisation externe, amplifiées par la procyclicité budgétaire.*

Partie 2. Les grands défis de la politique budgétaire en Algérie

I. D'outil administratif à pilier macroéconomique : l'ascension procyclique de la politique budgétaire en Algérie

L'évolution de la politique budgétaire algérienne au cours des dernières décennies illustre une transformation progressive mais inachevée du rôle du budget de l'État, passé d'un simple instrument d'exécution administrative à un déterminant central des équilibres macroéconomiques, avant de dériver vers un régime de forte procyclicité et de dominance budgétaire. Dans la quasi-totalité des économies contemporaines, la politique budgétaire occupe aujourd'hui une place centrale dans la conduite de la politique macroéconomique. Elle ne se limite plus à une fonction comptable de collecte des recettes et de financement des dépenses publiques, mais constitue un instrument fondamental de stabilisation conjoncturelle, de gestion des équilibres macroéconomiques et de crédibilité des politiques économiques. En Algérie, cette centralité s'est progressivement affirmée au cours des dernières décennies à travers une transformation profonde du rôle du budget de l'État, sous l'effet conjugué des changements institutionnels et de l'évolution du régime de croissance.

Durant la période de planification centralisée des investissements, principalement au cours des années 1970 et 1980, la politique budgétaire était subordonnée aux objectifs de développement administré. Le budget de l'État remplissait avant tout une fonction d'exécution, mobilisant les ressources publiques — largement issues de la rente pétrolière — pour financer des programmes d'investissement et de redistribution définis dans le cadre de plans nationaux. Les décisions budgétaires étaient faiblement articulées aux équilibres macroéconomiques globaux, et la soutenabilité intertemporelle des finances publiques ne constituait pas un objectif explicite. La coordination avec la politique monétaire, l'analyse des risques budgétaires et la prise en compte de la contrainte extérieure demeuraient limitées, ce qui conférait au budget un rôle essentiellement administratif plutôt qu'un véritable levier de pilotage macroéconomique.

Les déséquilibres macroéconomiques de la fin des années 1980, amplifiés par l'effondrement des prix du pétrole et l'accumulation d'endettement extérieur, ont mis en évidence les limites de ce modèle. Ces vulnérabilités ont conduit à un tournant majeur au début des années 1990, marqué par l'engagement de réformes macroéconomiques visant à moderniser les instruments de politique économique et à réhabiliter les signaux de marché. La politique budgétaire a alors été progressivement repositionnée comme pilier central de la stabilisation macroéconomique, avec l'introduction de cadres de programmation à moyen terme, d'efforts

de rationalisation de la dépense publique et d'outils visant à renforcer la discipline et la transparence budgétaires. Le budget de l'État a commencé à être conçu comme un instrument de pilotage macroéconomique destiné à contenir les déséquilibres et à restaurer la crédibilité financière. Toutefois, cette transformation est demeurée incomplète. Malgré les avancées institutionnelles, la dépendance structurelle aux recettes d'hydrocarbures a continué de conditionner largement les choix budgétaires. Les cadres de programmation ont peiné à s'imposer face à la volatilité des revenus pétroliers, limitant la capacité effective à conduire une politique budgétaire véritablement orientée vers la soutenabilité de long terme.

Au cours des années 2000, la phase d'abondance pétrolière a profondément modifié la dynamique budgétaire. L'envolée durable des prix des hydrocarbures a généré des recettes exceptionnelles, permettant une expansion massive de la dépense publique, la constitution d'excédents budgétaires et l'accumulation de réserves de change considérables. Dans ce contexte, la politique budgétaire est devenue le principal moteur de la croissance économique, soutenant la demande intérieure par l'augmentation des salaires publics, l'élargissement des transferts sociaux et des programmes d'investissement public d'une ampleur inédite. Cette impulsion budgétaire a contribué à une croissance soutenue et à une amélioration temporaire des équilibres macroéconomiques. Toutefois, elle a simultanément consolidé un modèle de croissance fortement dépendant de la dépense publique et de la rente pétrolière. Les recettes exceptionnelles se sont progressivement substituées à l'effort fiscal domestique, tandis que les dépenses courantes se rigidifiaient, réduisant la capacité d'ajustement futur des finances publiques. La politique budgétaire a conservé un caractère largement procyclique : les booms pétroliers ont alimenté une expansion rapide des dépenses sans constitution suffisante de marges de stabilisation, tandis que les phases de contraction ont imposé des ajustements brutaux, principalement concentrés sur l'investissement public.

Le choc pétrolier de mi-2014 a révélé avec une acuité particulière les fragilités de ce régime budgétaire. La contraction brutale des recettes a rapidement transformé les excédents en déficits persistants, mettant en évidence le caractère structurel des déséquilibres fiscaux. L'incapacité à ajuster rapidement des dépenses courantes devenues rigides a conduit à une accumulation durable de déficits et à une montée rapide des besoins de financement.

C'est dans ce contexte que la centralité budgétaire s'est progressivement transformée en véritable dominance budgétaire. Le financement croissant des déficits par le système bancaire domestique, puis par des mécanismes assimilables à une monétisation, a progressivement subordonné la politique monétaire aux impératifs fiscaux. Le budget de l'État ne s'est plus contenté d'influencer l'activité économique : il a commencé à contraindre l'ensemble du cadre macroéconomique, en alimentant l'inflation, en évincant le crédit privé, en fragilisant le système financier et en exerçant une pression croissante sur les équilibres externes et le taux de change. L'expérience algérienne met ainsi en évidence une trajectoire cohérente mais problématique : d'un budget administratif dans un cadre de planification, la politique budgétaire est devenue un moteur procyclique de la croissance durant les phases d'abondance, avant de se transformer, dans un contexte de ressources contraintes, en principale source d'instabilité macroéconomique. La procyclicité budgétaire n'a pas seulement amplifié les fluctuations conjoncturelles ; elle a préparé les conditions structurelles de l'émergence de la dominance budgétaire.

En définitive, l'évolution historique de la politique budgétaire algérienne révèle que l'absence de transformation profonde du régime fiscal et de mécanismes crédibles de lissage intertemporel a maintenu une dépendance structurelle à la rente pétrolière. Une fois les ressources exceptionnelles réduites, cette dépendance s'est naturellement traduite par des déficits persistants et une subordination progressive de l'ensemble des politiques macroéconomiques aux contraintes budgétaires. La compréhension de cette trajectoire est essentielle pour appréhender les défis actuels de la stratégie budgétaire et les conditions d'une réforme crédible et durable.

II. De la gestion de la rente à l'instabilité budgétaire : les règles implicites du modèle algérien

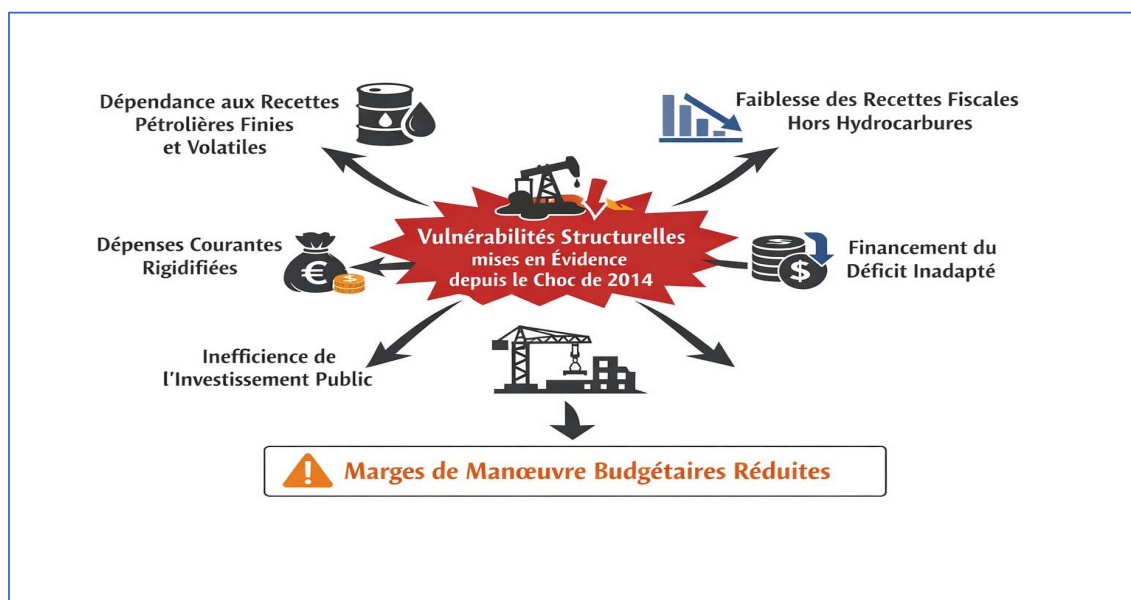
Les règles implicites de conduite de la politique budgétaire. La politique budgétaire algérienne a été historiquement et continue d'être articulée autour de trois règles de conduite implicites :

- **Une règle d'épargne pétrolière** : fondée sur un prix fiscal du pétrole, censée guider le niveau de dépenses publiques et le déficit en fonction de projections de recettes totales.
- **Une règle de redistribution de la rente**, principalement à travers un système étendu de subventions couvrant de nombreux produits de consommation et autres, avec un ciblage social largement inefficace ;
- **Une règle de dépense publique comme principal levier de soutien de l'activité économique**, en substitution à d'autres moteurs de croissance.

Si ces règles ont permis, à certains moments, de préserver la stabilité sociale et d'amortir des chocs externes, elles ont également contribué à **rigidifier la structure des dépenses**, à renforcer la dépendance aux hydrocarbures et à limiter l'efficacité macroéconomique de la politique budgétaire.

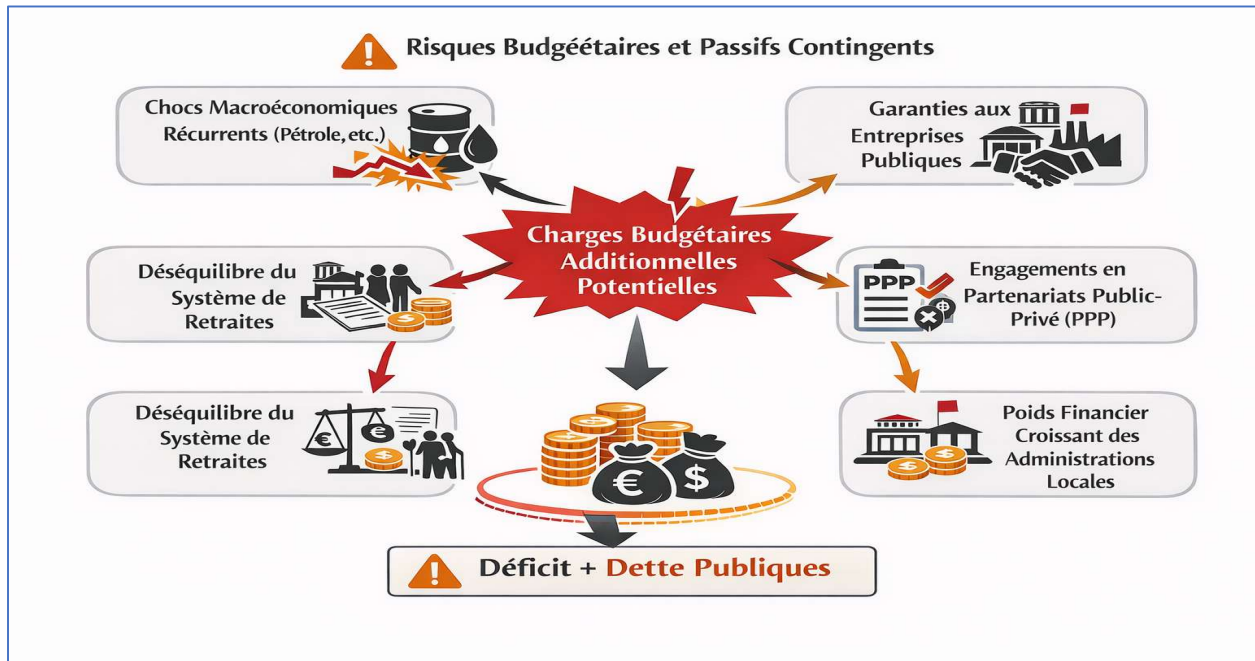
Vulnérabilités structurelles mises en évidence depuis le choc de 2014. La conduite de la politique budgétaire demeure particulièrement complexe en raison de la **prépondérance des recettes pétrolières** dans le financement des dépenses publiques. Le choc pétrolier de 2014 a mis en lumière plusieurs vulnérabilités structurelles majeures, notamment :

- Les enjeux de viabilité des finances publiques dans un contexte de ressources pétrolières finies et volatiles ;
- La faiblesse persistante des recettes fiscales hors hydrocarbures ;
- Le poids élevé de certaines dépenses courantes, difficiles à ajuster ;
- L'inefficience de l'investissement public ;
- Une structure de financement du déficit budgétaire inadaptée, accentuant les tensions macroéconomiques.



Risques budgétaires et passifs contingents. Au-delà des déséquilibres budgétaires observés, plusieurs risques additionnels pèsent sur la trajectoire des finances publiques. Les autorités ont commencé à traiter certains d'entre eux — notamment par la fermeture de plusieurs comptes spéciaux du Trésor ayant contribué à des dépassements de dépenses — mais des vulnérabilités significatives subsistent. Celles-ci comprennent

notamment : (1) les chocs macroéconomiques récurrents, en particulier les chocs pétroliers ; (2) les garanties explicites et implicites accordées aux entreprises publiques ; (3) le déséquilibre financier structurel du système de retraites ; (4) les engagements liés aux partenariats public-privé ; et (5) le poids financier croissant des administrations locales. Ces facteurs peuvent, à tout moment, se matérialiser sous forme de charges budgétaires explicites et alourdir le déficit et l'endettement publics.



L'ampleur du secteur public et l'enjeu de la gestion des risques budgétaires. La prise en compte de ces vulnérabilités est d'autant plus cruciale que le secteur public occupe une place dominante dans l'économie algérienne. Il contribue à près de **46 % de la valeur ajoutée**, regroupe environ **400 entreprises publiques**, plusieurs fonds sociaux, de nombreuses institutions non financières, des banques publiques, une administration postale et de multiples démembrements locaux.

Dans ce contexte, **le suivi, la quantification et la gestion des risques budgétaires** deviennent des éléments essentiels de toute stratégie crédible de consolidation budgétaire. Ils conditionnent également l'évaluation correcte de l'espace budgétaire réellement disponible et la capacité de l'État à stabiliser l'économie tout en soutenant la croissance.

Objectifs et structure de l'article. Le présent article analyse la politique budgétaire en Algérie comme pilier central du régime macroéconomique et comme principal vecteur de transmission des chocs externes, de la croissance et de la stabilité économique.

- **Le budget, un levier structurant :** dans une économie historiquement fondée sur la rente des hydrocarbures, le budget de l'État ne constitue pas un simple instrument de gestion financière, mais un levier structurant qui conditionne l'équilibre externe, la dynamique inflationniste, la crédibilité du régime de change et, in fine, la trajectoire de croissance.
- **L'article met en évidence l'héritage d'un modèle budgétaire fortement procyclique, construit sur une dépendance structurelle aux recettes pétrolières, et les vulnérabilités profondes révélées par le choc de 2014 :** rigidités des dépenses courantes, faiblesse persistante de la mobilisation fiscale hors hydrocarbures, inefficience de l'investissement public et modes de financement des déficits générateurs de tensions

macroéconomiques. Il montre comment ces fragilités ont progressivement transformé la politique budgétaire d'outil d'amortissement des chocs en source croissante d'instabilité.

- **Sur cette base, l'article propose un diagnostic macroéconomique de départ** : caractérisé par des déficits structurels élevés, une érosion continue des amortisseurs externes, une montée des pressions inflationnistes et l'accumulation de risques budgétaires et de passifs contingents susceptibles d'alourdir à tout moment la trajectoire des finances publiques.
- **L'analyse dépasse volontairement une lecture strictement comptable de la soutenabilité budgétaire pour adopter une approche de viabilité macroéconomique**, intégrant les interactions entre politique budgétaire, stabilité monétaire, équilibre externe et croissance potentielle. Elle montre qu'une trajectoire peut apparaître soutenable à court terme tout en étant macro économiquement non viable si elle érode les fondamentaux de l'économie.
- **Enfin, l'article esquisse les principes d'un cadre cohérent de réformes** visant à restaurer la crédibilité de la politique budgétaire, améliorer la qualité de l'ajustement, renforcer l'efficacité de la dépense publique et ancrer durablement les finances publiques dans une trajectoire compatible avec la stabilisation macroéconomique, le rattrapage économique et la convergence de long terme.

Cette réflexion s'inscrit explicitement dans la perspective de la Vision Algérie 2050 et accorde une attention particulière à la période 2026–2030, identifiée comme phase charnière au cours de laquelle devront être engagées les réformes budgétaires déterminantes pour éviter un ajustement subi et enclencher une transition ordonnée vers un nouveau régime de croissance.

Partie 3 : Où en sont réellement les finances publiques en 2026 ?

Cette section dresse un état des lieux rigoureusement factuel de la situation budgétaire et de son évolution récente, en s'appuyant à la fois sur les dynamiques observées depuis le début des années 2000 et sur les projections les plus récentes. Elle analyse successivement les soldes budgétaires, la structure des recettes, la composition des dépenses, les modes de financement et la trajectoire de la dette, ainsi que leurs implications macroéconomiques immédiates.

I. Les grandes lignes de la Loi de finances 2026 : déséquilibre budgétaire structurel et basculement vers la dominance budgétaire

La loi de finances pour 2026 confirme l'installation durable des finances publiques algériennes dans un régime de déséquilibre structurel. Les recettes budgétaires sont projetées à 8 009 milliards de dinars en 2026, soit environ 19,1 % du PIB, avant de reculer progressivement à 18,2 % en 2027 et 17,4 % en 2028. Malgré une légère progression en valeur nominale, le taux de prélèvement global demeure faible pour une économie de cette taille, traduisant l'étroitesse persistante de la base fiscale domestique.

La structure des recettes reste fortement dépendante de la rente énergétique. La fiscalité des hydrocarbures atteint encore 2 698 milliards de dinars en 2026 (environ 6,4 % du PIB), avant de diminuer graduellement les années suivantes. Les recettes hors hydrocarbures s'élèvent à 5 311 milliards de dinars (12,7 % du PIB), mais les **recettes fiscales ordinaires proprement dites ne représentent qu'environ 10,3 % du PIB**, un niveau exceptionnellement bas au regard des standards internationaux. Autrement dit, même lorsque la part hors hydrocarbures devient majoritaire en valeur, le niveau global de mobilisation des ressources publiques demeure insuffisant pour financer durablement les dépenses de l'État sans recours massif au déficit.

Du côté des dépenses, la trajectoire demeure exceptionnellement élevée. Les dépenses budgétaires atteignent 17 637 milliards de dinars en 2026, soit plus de 42 % du PIB, avant de rester proches de 40 % les années suivantes. À ce niveau, le budget constitue le principal moteur de la demande et de l'investissement public, mais au prix d'une contrainte de financement qui devient le déterminant central de la dynamique macroéconomique.

L'écart entre recettes structurellement faibles et dépenses durablement élevées se traduit par des déficits massifs. Le déficit budgétaire atteint près de 9 630 milliards de dinars en 2026, soit environ 23 % du PIB, et demeure supérieur à 20 % du PIB jusqu'en 2028. Même après prise en compte des mécanismes de trésorerie, le solde global du Trésor reste compris entre 11 et 12 % du PIB. Dans tous les cas, l'ordre de grandeur du besoin de financement public est exceptionnellement élevé et s'inscrit dans la durée. **Plus fondamentalement, les recettes publiques ne suffisent même plus à financer les dépenses courantes de l'État : celles-ci représentent environ 122 % des recettes totales, ce qui signifie que le fonctionnement normal de l'appareil public est désormais structurellement financé par le déficit. Les dépenses en capital viennent s'y ajouter et sont, quant à elles, presque intégralement couvertes par l'endettement et les mécanismes de financement budgétaire.**

Cette configuration place l'économie algérienne dans un régime de dominance budgétaire. Lorsque des déficits d'une telle ampleur deviennent permanents, la politique monétaire et le système financier sont contraints d'accommoder les besoins de financement de l'État — par expansion de la liquidité, refinancement bancaire, absorption de titres publics ou mécanismes quasi-fiscaux. La politique monétaire perd alors sa capacité à ancrer durablement l'inflation, tandis que les déséquilibres budgétaires se transmettent directement aux prix, au crédit et au taux de change.

Le mécanisme de transmission est cumulatif. Le financement monétaire ou bancaire du déficit alimente la demande nominale et les pressions inflationnistes. L'inflation et l'excès de liquidité accroissent la demande de devises dans une économie fortement importatrice, exerçant une pression structurelle sur le taux de change et favorisant l'apparition ou l'élargissement d'écarts de marché lorsque le régime est administré. Parallèlement, l'absorption des ressources financières par le Trésor évince progressivement le crédit au secteur productif, affaiblissant l'investissement privé et la croissance potentielle.

En régime de dominance budgétaire, le déficit devient ainsi la variable maîtresse qui se transmet à l'inflation, au taux de change et au crédit, puis à la croissance.

II. La dynamique structurelle de long terme : déficits persistants, déséquilibre hors hydrocarbures structurel et dominance budgétaire

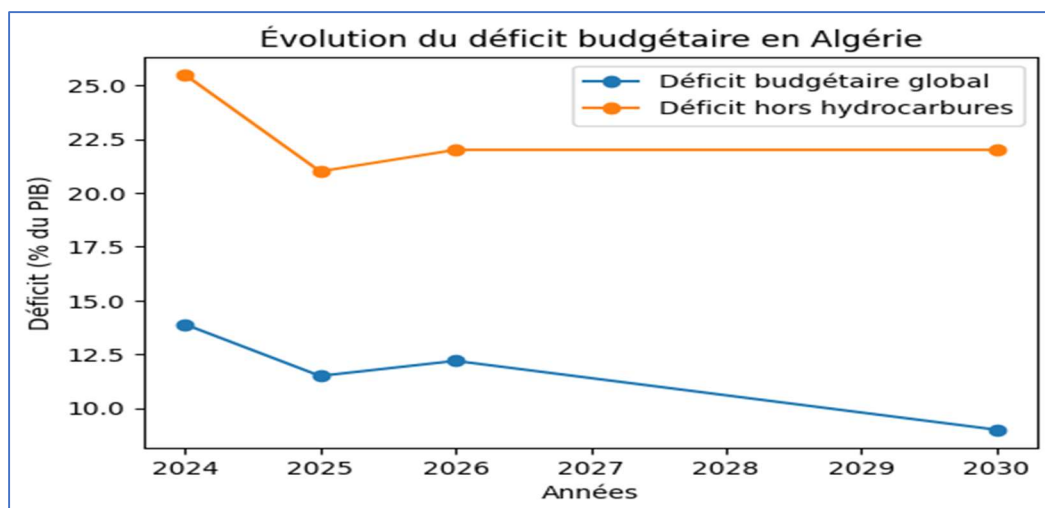
D'une part, les finances publiques algériennes ont basculé depuis le choc pétrolier de 2014 dans un régime de déficits chroniques, rompant durablement avec la phase d'excédents observée durant les années d'abondance. Cette inflexion ne s'est pas limitée à un ajustement conjoncturel lié à la baisse temporaire des cours du pétrole, mais a révélé un déséquilibre structurel profond entre un niveau de dépenses publiques devenu rigide et une capacité de financement domestique insuffisamment diversifiée. Les données récentes de la loi de finances 2026 s'inscrivent pleinement dans cette dynamique de long terme.

- Alors que la période 2000–2013 était caractérisée par une accumulation d'excédents budgétaires et de marges de manœuvre financières, **la période postérieure à 2014 se distingue par une incapacité persistante du budget à se rééquilibrer,** y compris lors des phases de redressement partiel des prix de l'énergie. L'économie algérienne est ainsi passée d'un régime d'abondance cyclique à un régime de contrainte budgétaire permanente.

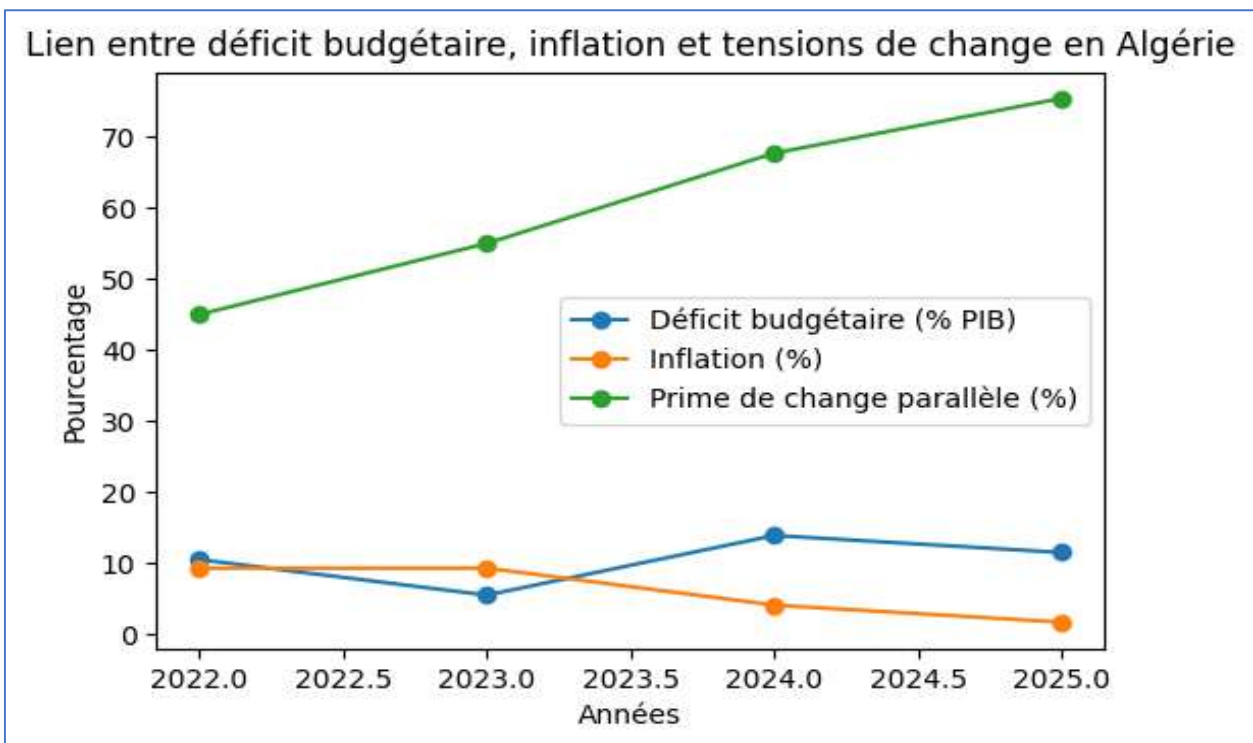
• Dans la période récente, ce déséquilibre s’est fortement accentué et tend à se normaliser à des niveaux exceptionnellement élevés. Le déficit budgétaire global a atteint près de 14 % du PIB en 2024, demeure supérieur à 11 % en 2025 et dépasse encore 12 % en 2026, avant une correction graduelle qui le maintiendrait autour de 9 % du PIB à l’horizon 2030. Ces niveaux figurent parmi les plus élevés observés dans les économies émergentes hors situations de crise aiguë.

• Plus révélateur encore, le déficit hors hydrocarbures — indicateur central de la soutenabilité structurelle — demeure extrêmement profond, indépendamment de la conjoncture pétrolière. Il s’est établi autour de 25,5 % du PIB en 2024, au-dessus de 21 % en 2025 et proche de 22 % en 2026. Rapporté au PIB hors hydrocarbures, qui mesure l’effort réel de financement de l’économie domestique, le déséquilibre apparaît encore plus marqué, soulignant l’incapacité persistante de l’État à couvrir ses dépenses sans recours systématique à la rente énergétique.

• Cette configuration budgétaire engendre un régime de dominance budgétaire au sens macroéconomique, dans lequel les besoins de financement de l’État deviennent le déterminant principal de la politique monétaire et des équilibres externes. L’accélération des déficits coïncide ainsi avec la montée des tensions inflationnistes et la dégradation du taux de change, matérialisée par l’élargissement de la prime sur le marché parallèle.



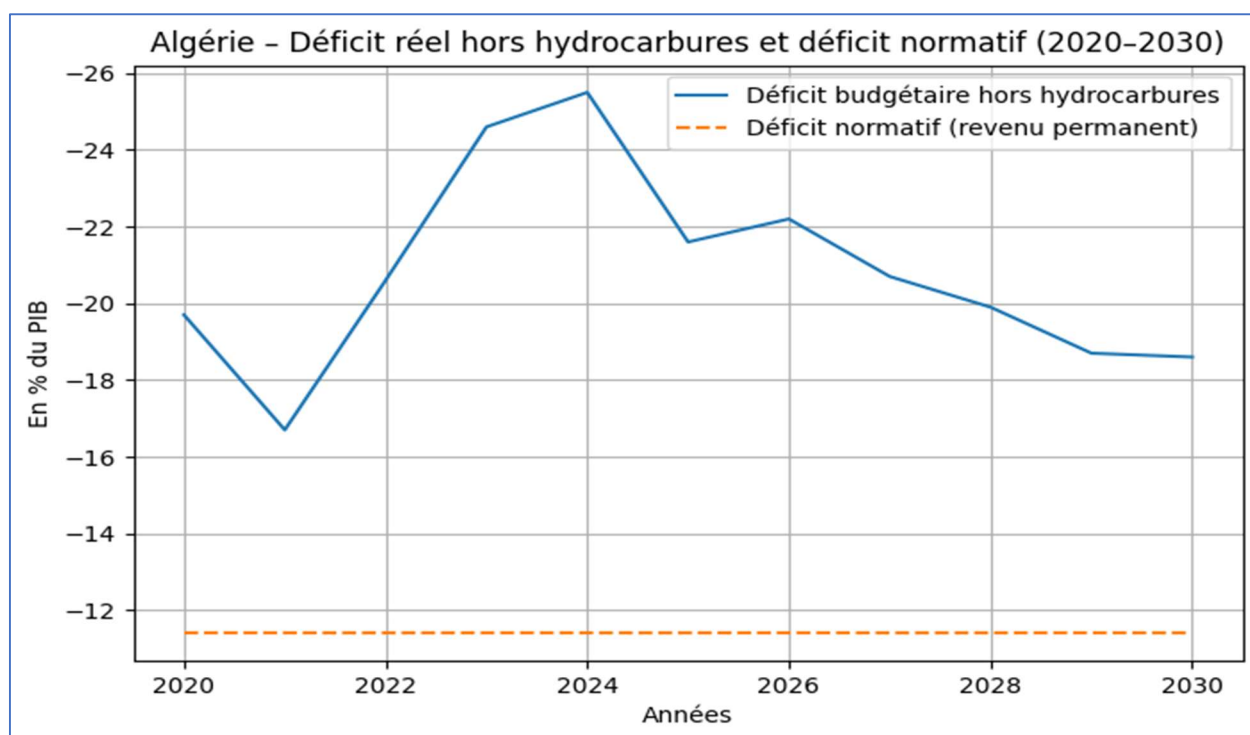
Ce déséquilibre structurel des finances publiques est d’autant plus problématique qu’il ne résulte pas uniquement d’un niveau élevé de dépenses, mais surtout d’une incapacité chronique de l’État à mobiliser des recettes domestiques stables et efficaces, ce qui renvoie directement à la fragilité profonde de l’architecture fiscale algérienne et aux pertes de ressources structurelles qu’elle engendre.



L'accélération des déficits budgétaires coïncide avec une montée des tensions inflationnistes et une dégradation continue de l'équilibre de change, matérialisée par l'élargissement de la prime sur le marché parallèle. Cette dynamique illustre un régime de dominance budgétaire dans lequel les déséquilibres fiscaux se transmettent aux prix et au taux de change.

- **Les déficits élevés exercent une pression structurelle sur la liquidité, alimentent les tensions inflationnistes et contribuent à la dégradation du taux de change effectif**, qu'elle se manifeste par des ajustements implicites du taux officiel ou par l'élargissement durable de la prime sur le marché parallèle. Autrement dit, l'inflation récente et les déséquilibres de change ne peuvent être dissociés de la trajectoire budgétaire.

Le déficit normatif soutenable pour l'Algérie. Dans la Vision Algérie 2050, le déficit budgétaire normatif est estimé à partir de l'approche du **revenu permanent des ressources publiques**, largement utilisée dans les économies riches en ressources naturelles. Cette méthode consiste à lisser dans le temps les recettes volatiles des hydrocarbures en ne finançant les dépenses publiques courantes que par le rendement soutenable de la richesse pétrolière totale (réserves restantes plus actifs financiers), plutôt que par les recettes annuelles effectives. Le déficit normatif correspond ainsi au niveau de solde budgétaire compatible avec une consommation intertemporelle optimale de la rente, préservant l'équité entre générations tout en garantissant la soutenabilité de la dette et des réserves. Appliquée au cas algérien, cette approche met en évidence que les déficits observés depuis 2014 dépassent largement le niveau soutenable : nos estimations identifient un **déficit normatif hors hydrocarbures d'environ 11,4 % du PIB**, très inférieur aux déséquilibres effectivement enregistrés ces dernières années. Cet écart traduit une consommation excessive de la rente pétrolière et une fragilisation structurelle des finances publiques. L'ancrage budgétaire fondé sur le revenu permanent permet dès lors de définir une trajectoire crédible de consolidation progressive, compatible avec la stabilité macroéconomique et le financement durable de l'investissement productif



III. Recettes budgétaires publiques : dépendance persistante à la rente et un socle fiscal structurellement fragile

Une dépendance persistante au cycle pétrolier. L'analyse de long terme des finances publiques algériennes sur la période 2000–2025 met en évidence une caractéristique centrale inchangée : malgré les réformes successives, les recettes budgétaires demeurent fortement corrélées au cycle pétrolier et insuffisamment ancrées dans une base fiscale domestique large et stable. Les recettes publiques totales se situent autour de 23 % du PIB en 2024–2025 avant de reculer vers 22 % en 2026. Derrière cette stabilité apparente se cache une composition profondément vulnérable. Les recettes issues des hydrocarbures — incluant les dividendes de Sonatrach — représentent encore plus de 11 % du PIB en 2024 avant de retomber sous 10 %, confirmant l'exposition persistante aux chocs pétroliers.

Un niveau structurellement faible des recettes hors hydrocarbures. Les recettes hors hydrocarbures demeurent durablement faibles, oscillant entre 11 % et 14 % du PIB, tandis que la fiscalité ordinaire ne dépasse pas 9,4 à 9,9 % du PIB — un niveau exceptionnellement bas pour une économie de cette taille. Les données de clôture 2025 confirment cette fragilité : plus de la moitié des ressources budgétaires reste directement ou indirectement indexée à la rente énergétique et à des flux non récurrents, révélant l'absence d'un socle fiscal autonome.

Une structure fiscale pénalisante pour la croissance et la soutenabilité. Au-delà de leur niveau global insuffisant, les recettes hors hydrocarbures présentent une structure profondément déséquilibrée. La fiscalité algérienne repose de manière disproportionnée sur l'imposition des revenus, en particulier sur l'IRG prélevé sur les salariés du secteur formel, qui constitue l'un des premiers postes de recettes fiscales ordinaires. À l'inverse, la fiscalité sur la consommation — pourtant la base la plus large et la plus stable dans les économies modernes — demeure relativement faible, tandis que la TVA, notamment à l'importation, est extrêmement sous-mobilisée. L'État taxe ainsi prioritairement l'effort productif et l'emploi formel, tout en laissant largement échapper les rentes économiques et une grande partie de la valeur ajoutée. Cette configuration alimente l'informalité, réduit l'équité fiscale et fragilise durablement la capacité de financement public.

Des distorsions institutionnelles qui érodent l'assiette fiscale. La faiblesse des recettes ne résulte pas uniquement de choix de structure fiscale, mais également d'un environnement institutionnel inefficace pour la mobilisation de l'impôt. La complexité du système de change — marquée par la coexistence de taux administrés et de marchés parallèles — favorise la sous-facturation des importations, l'arbitrage de devises et l'érosion de l'assiette taxable à la frontière. Parallèlement, la fragmentation de la base fiscale, la multiplicité des régimes dérogatoires, la faiblesse de l'administration fiscale et douanière et les nombreuses exonérations transforment une large partie de l'activité économique en zones de non-imposition de fait.

L'effondrement de la TVA à l'importation dans une économie massivement importatrice. Un symptôme particulièrement révélateur de cette inefficience est la faiblesse chronique de la TVA et des prélèvements à la frontière. Alors que l'Algérie importe près de 48 milliards de dollars de biens et services par an, les recettes effectivement perçues demeurent anormalement faibles. En 2025, l'État n'a collecté qu'environ 2,7 milliards de dollars de droits et taxes à l'importation, soit un taux effectif proche de 5,6 %, révélant l'ampleur des exonérations, de la sous-facturation et des défaillances de contrôle.

Une captation insuffisante de la rente énergétique. Parallèlement, la fiscalité pétrolière directe demeure quantitativement modeste au regard de la rente réelle générée par le secteur. Contrairement à plusieurs économies rentières comparables qui mobilisent fréquemment 15 à 20 % du PIB en recettes d'hydrocarbures lors des périodes favorables, l'Algérie n'en capte qu'environ 10 à 11 %. Cette sous-captation accentue la vulnérabilité budgétaire et empêche la transformation durable de la rente en ressources publiques stables.

Quantification des pertes fiscales structurelles. L'inefficience de l'architecture fiscale se traduit par un manque à gagner massif et récurrent :

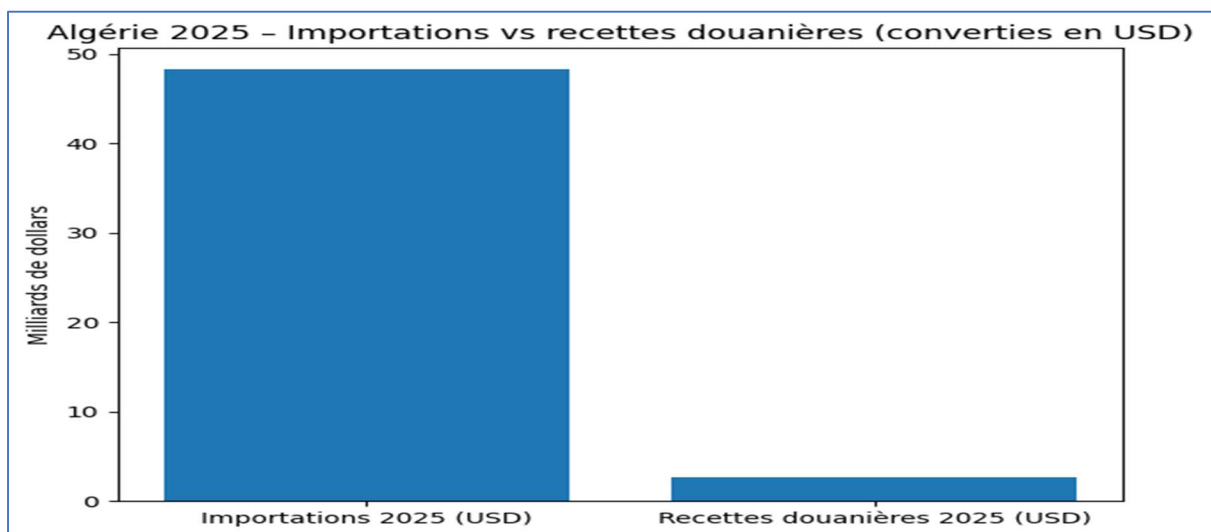
- Une TVA effective prudente de 15 % sur les importations générerait près de 970 milliards de dinars par an, contre environ 300 milliards effectivement perçus, soit une perte implicite de 650 à 700 milliards de dinars (près de 5 milliards USD, environ 2 % du PIB).

- La sous-captation de la rente énergétique représente environ 4 points de PIB, soit 10 à 11 milliards USD par an.

Au total, la perte fiscale structurelle annuelle avoisine 15 à 16 milliards USD, soit 5 à 6 % du PIB — l'équivalent d'environ 40 % du déficit budgétaire récent.

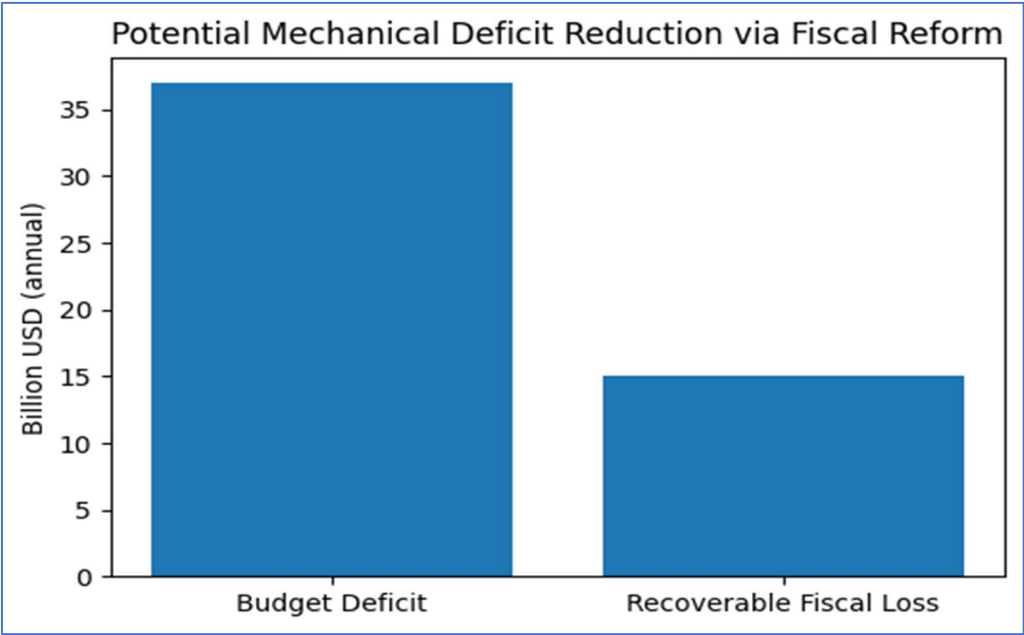
Lecture macroéconomique et implications stratégiques. Trois points à noter.

- La fragilité budgétaire algérienne ne résulte pas d'un manque de ressources économiques, mais d'une incapacité institutionnelle à transformer la rente énergétique et les flux d'importation massifs en recettes publiques stables et prévisibles.
- Tant que cette architecture persistera, les finances publiques resteront structurellement procycliques, dépendantes des hydrocarbures et exposées à des ajustements brutaux.
- La priorité n'est donc pas une hausse ponctuelle des taux d'imposition, mais une réforme en profondeur de la TVA et des douanes, une meilleure captation de la rente et un élargissement réel de l'assiette fiscale. La construction d'un État fiscal moderne constitue la condition centrale de la stabilisation macroéconomique durable et de la transition vers un régime de croissance plus productif.



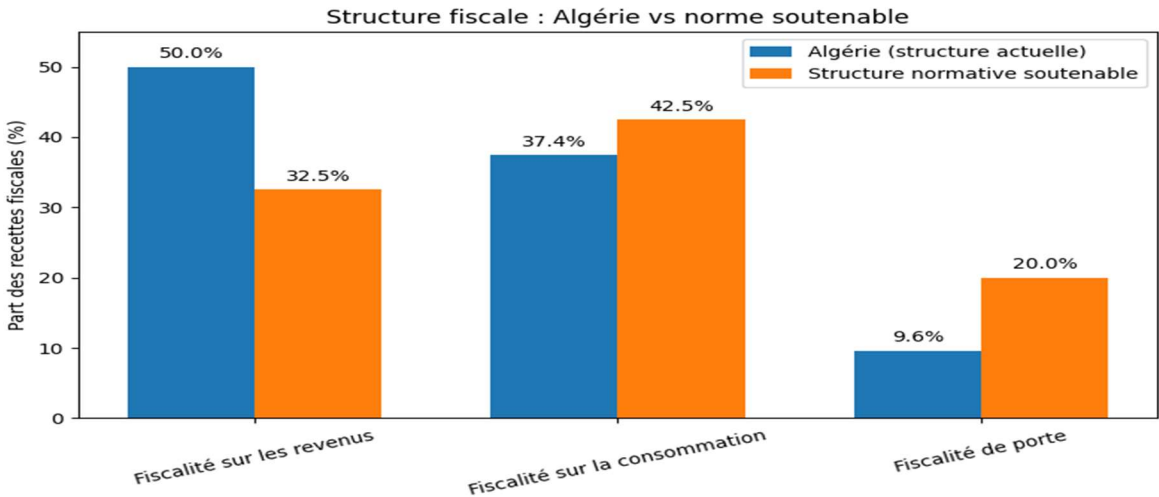
En termes de politique économique, la priorité n'est donc pas une augmentation ponctuelle de la pression fiscale formelle, mais une réforme en profondeur de la TVA et du système douanier, une meilleure captation

de la rente, et un élargissement réel de l'assiette fiscale. La restauration d'un État fiscal moderne constitue la condition nécessaire à la stabilisation macroéconomique durable et à la transition vers un régime de croissance moins vulnérable et plus productif.



Les pertes fiscales structurelles liées à l'inefficience de la TVA à l'importation et à la sous-captation de la rente énergétique représentent environ 15 milliards USD par an, soit près de 40 % du déficit budgétaire observé récemment. La crise des finances publiques algériennes est donc avant tout une crise de capacité fiscale plutôt qu'un problème de niveau de dépenses.

Une structure des recettes normatives : La structure fiscale algérienne repose excessivement sur l'imposition des revenus, contrairement aux économies soutenables qui privilégient une base large de fiscalité sur la consommation.



IV. Exonérations fiscales et douanières : une érosion structurelle de l'assiette fiscale et de la soutenabilité budgétaire sans dividende de croissance

À fin 2025, les exonérations fiscales et douanières constituent l'un des facteurs structurels majeurs d'affaiblissement des finances publiques en Algérie.

- Conçues initialement comme instruments de soutien à l'investissement, elles ont progressivement érodé l'assiette fiscale, réduit durablement la capacité de mobilisation des recettes et accru la vulnérabilité budgétaire dans un contexte de dépenses rigides et de forte dépendance aux hydrocarbures.
- Malgré une rationalisation partielle engagée ces dernières années, leur coût budgétaire demeure élevé. Les avantages fiscaux et douaniers sont estimés à environ **4,7 milliards de dollars en 2025**, contre plus de **12 milliards de dollars en 2014**. Cette contraction apparente ne reflète pas une refonte stratégique du système, mais essentiellement un ajustement conjoncturel des dispositifs. L'essentiel de la perte de recettes provient toujours des exonérations douanières — près de **3,6 milliards de dollars** — auxquelles s'ajoutent environ **0,8 milliard de dollars** d'allègements fiscaux directs (impôt sur les sociétés, TVA, crédits d'impôt) et divers régimes sectoriels.
- Rapporté au PIB nominal de 2025, ce manque à gagner représente **près de 2 % du PIB par an** — un ordre de grandeur macro économiquement considérable dans un contexte de déficits chroniques. Il équivaut à plusieurs années d'efforts de réforme fiscale incrémentale et dépasse souvent l'ampleur des ajustements observés dans les programmes de stabilisation des économies émergentes.
- Surtout, cette hémorragie de recettes n'a pas été compensée par une transformation productive de l'économie. Malgré plus d'une décennie d'exonérations massives, la croissance hors hydrocarbures demeure modérée, l'investissement privé productif limité et les exportations non pétrolières stagnantes. Autrement dit, l'État a sacrifié des recettes durables sans générer d'élargissement significatif de la base productive ni de gains de productivité.

Les exonérations ne se cantonnent pas aux régimes d'investissement.

- Elles s'étendent largement à la consommation et au commerce extérieur, à travers des exemptions de TVA, des taux réduits sur des produits clés et des préférences douanières issues d'accords régionaux et bilatéraux. Souvent cumulés et rarement évalués, ces dispositifs accentuent l'érosion de l'assiette fiscale et brouillent la cohérence de la politique budgétaire.
- D'un point de vue macroéconomique, cette logique est directement contradictoire avec les objectifs de stabilisation budgétaire. Alors que la pression fiscale reste proche de **11 % du PIB** — très inférieure aux standards nécessaires à la soutenabilité des finances publiques — l'État continue de renoncer à une part substantielle de ses recettes potentielles sans cadre rigoureux d'évaluation coût-efficacité. Cette situation entretient les déficits, contraint le financement des politiques publiques et renforce la dépendance aux recettes volatiles des hydrocarbures.
- À fin 2025, les exonérations apparaissent ainsi moins comme un levier de développement que comme un facteur structurel de fragilisation budgétaire. Sans recentrage strict, transparence complète sur leur coût réel et intégration dans une stratégie globale de mobilisation des recettes, toute consolidation durable restera partielle et vulnérable aux chocs.

Enseignements internationaux : les exonérations ne sont pas un moteur de développement. L'expérience internationale montre de façon robuste que les exonérations fiscales, lorsqu'elles constituent le principal instrument d'attractivité de l'investissement, produisent rarement les effets macroéconomiques escomptés. Dans de nombreux pays émergents, elles ont surtout attiré des investissements opportunistes à faible valeur ajoutée, tout en affaiblissant durablement les bases fiscales et en favorisant les distorsions sectorielles.

À l'inverse, les trajectoires de convergence réussies — en Asie de l'Est, en Europe centrale et dans certaines économies latino-américaines — ont déplacé l'accent des incitations fiscales vers les fondamentaux économiques : stabilité macroéconomique, prévisibilité fiscale, infrastructures, capital humain, gouvernance et intégration commerciale. Les exonérations y ont été strictement ciblées, temporaires et systématiquement évaluées, avant d'être largement réduites.

Les travaux du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE convergent : chaque point de PIB de recettes sacrifié par des incitations mal ciblées génère rarement un surcroît d'investissement suffisant pour compenser la perte budgétaire. Pire, ces dispositifs tendent à renforcer les rentes, à complexifier l'administration fiscale et à détourner les capacités institutionnelles.

L'enseignement central est clair : les exonérations ne remplacent ni la stabilité macroéconomique ni une stratégie de développement productive. Lorsqu'elles ne sont pas strictement encadrées, elles constituent avant tout un coût fiscal massif — et un facteur de fragilisation structurelle des finances publiques.

V. Evaluation stratégique en matière de recettes budgétaires : le manque d'une base fiscale solide, dynamique et soutenable

À fin 2025, la faiblesse centrale des finances publiques algériennes ne réside pas seulement dans la volatilité des recettes hydrocarbures, mais dans l'incapacité persistante de l'État à bâtir une base fiscale large, dynamique et structurellement soutenable.

- Malgré plus d'une décennie de réformes fiscales successives, les recettes fiscales ordinaires ne représentent qu'environ **11,0 à 11,2 % du PIB**, en recul par rapport à **12,2 % en 2014**, et très en deçà du seuil d'environ **15 % du PIB** généralement observé dans les économies émergentes capables de financer durablement leurs politiques publiques.
- Cet écart de près de **quatre points de PIB** traduit une érosion profonde de l'assiette fiscale, largement alimentée par un recours massif et prolongé aux exonérations fiscales et douanières, insuffisamment ciblées, faiblement contrôlées et rarement évaluées en termes de rendement économique.
- En 2025, le coût budgétaire direct des incitations fiscales et douanières demeure élevé, à environ **4,7 milliards de dollars**, contre **12,4 milliards de dollars en 2014**. Cette contraction apparente reflète davantage un ajustement quantitatif qu'une remise en cause du modèle incitatif. L'essentiel des pertes provient des exonérations douanières (**3,6 milliards USD**), auxquelles s'ajoutent environ **0,8 milliard USD** d'allègements fiscaux directs et près de **0,2 milliard USD** d'avantages sectoriels domestiques.
- À titre de comparaison, les recettes effectives de droits de douane prévues pour 2025 ne dépassent pas **3,1 milliards de dollars**, ce qui signifie que l'État renonce à davantage de recettes qu'il n'en collecte effectivement à la frontière. Rapporté à des importations d'environ **46,1 milliards de dollars**, le taux effectif de prélèvement douanier ressort à **6,5 %**, un niveau particulièrement faible pour une économie dépendante des importations.

- En proportion du PIB nominal estimé autour de **260 milliards de dollars**, ce manque à gagner représente près de **1,8 % du PIB chaque année**. Il s'agit d'un coût macro économiquement considérable dans un contexte de déficits persistants. Ce chiffre sous-estime par ailleurs la perte réelle, puisqu'il ne prend pas en compte l'érosion durable de l'assiette fiscale, les distorsions économiques induites et les comportements d'optimisation favorisés par la complexité du système dérogatoire.

- Parallèlement, la dynamique de recettes reste essentiellement passive. En 2025, sur environ **4 157 milliards de dinars** de recettes fiscales prévues, près de **94 %** proviennent mécaniquement de la croissance nominale de l'activité, tandis que les nouvelles mesures fiscales ne génèrent qu'environ **249 milliards de dinars**, soit à peine **0,65 % du PIB**. Autrement dit, l'amélioration apparente des recettes repose quasi exclusivement sur la conjoncture et l'inflation, non sur une réforme structurelle de l'assiette, de l'administration fiscale ou des régimes d'exonération.

Dans le même temps, les dépenses publiques demeurent très élevées, autour de **43 % du PIB en 2024**, avec un recul marginal projeté vers **41,5 % à l'horizon 2027** — une configuration incompatible avec une stabilisation budgétaire crédible en l'absence d'un renforcement massif des recettes structurelles.

L'argument selon lequel les exonérations constitueraient un levier essentiel d'attractivité de l'investissement ne résiste pas à l'épreuve des faits macroéconomiques.

- Malgré plus d'une décennie d'incitations massives, la croissance hors hydrocarbures reste modérée (3–4 %), l'investissement privé productif limité et les exportations non pétrolières stagnantes autour de **3,5 milliards de dollars**. Les pertes fiscales n'ont donc pas été compensées par une transformation productive de l'économie.

- L'expérience internationale confirme que les déterminants majeurs de l'investissement durable résident dans la stabilité macroéconomique, la prévisibilité fiscale, la qualité des infrastructures, la gouvernance institutionnelle et l'intégration commerciale — bien davantage que dans des avantages fiscaux temporaires.

- En définitive, à fin 2025, les finances publiques algériennes sont piégées dans une dynamique structurellement défavorable : une base de recettes érodée par les exonérations et une rigidité élevée des dépenses. Les incitations fiscales ne constituent plus un instrument de développement, mais une **hémorragie budgétaire équivalente à près de deux points de PIB par an**, sans rendement macroéconomique observable.

- Sans réforme profonde du système dérogatoire — recentrage strict des exonérations, évaluation systématique coût-efficacité et stratégie claire de mobilisation des recettes — toute tentative de stabilisation budgétaire restera fragile et continuera d'alimenter les déficits structurels, la dominance budgétaire et l'instabilité macroéconomique.

Algérie – Récapitulatif des pertes de recettes publiques à fin 2025 (toutes formes confondues)

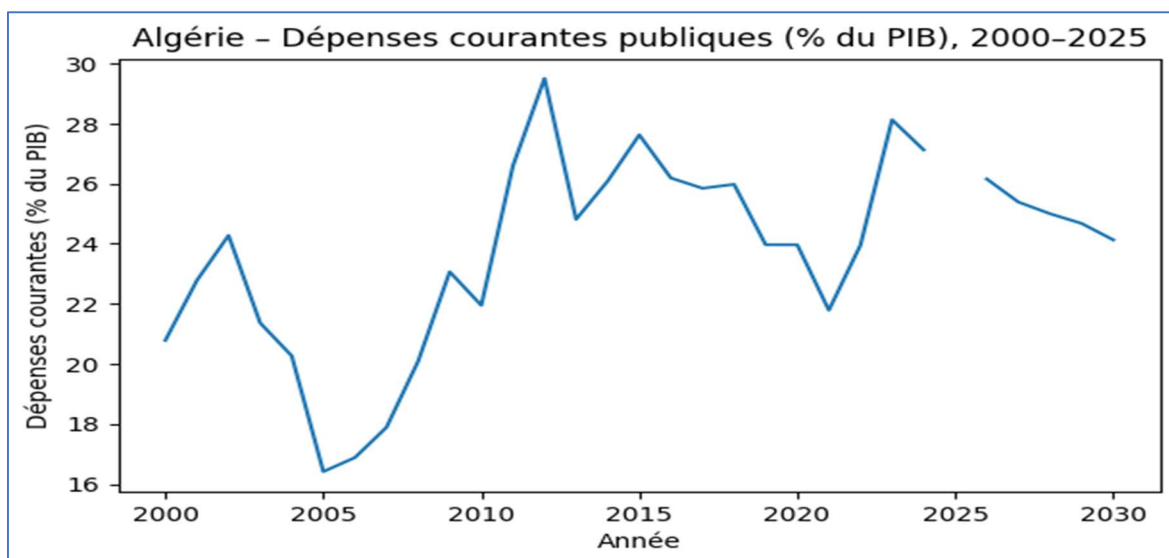
Source de perte de recettes	Montant estimé 2025 (Mds USD)	% du PIB 2025 (≈260 Mds USD)	Mécanisme
Exonérations douanières (investissement, accords commerciaux, régimes spéciaux)	3,6	1,38 %	Recettes frontières non perçues
Incitations fiscales directes (IS, TVA, crédits d'impôt, abattements)	0,8	0,31 %	Érosion de l'assiette fiscale
Autres avantages fiscaux sectoriels domestiques	0,2	0,08 %	Dérogations multiples
TVA réduite/exemptée sur produits clés et intrants	0,9	0,35 %	Faible rendement TVA
Sous-recouvrement douanier structurel (écart potentiel)	1,2	0,46 %	Taux effectif très faible
TOTAL pertes de recettes estimées	≈6,7	≈2,6 % du PIB	Hémorragie budgétaire annuelle

VI. Rationalisation des dépenses courantes publiques et cohérence macroéconomique

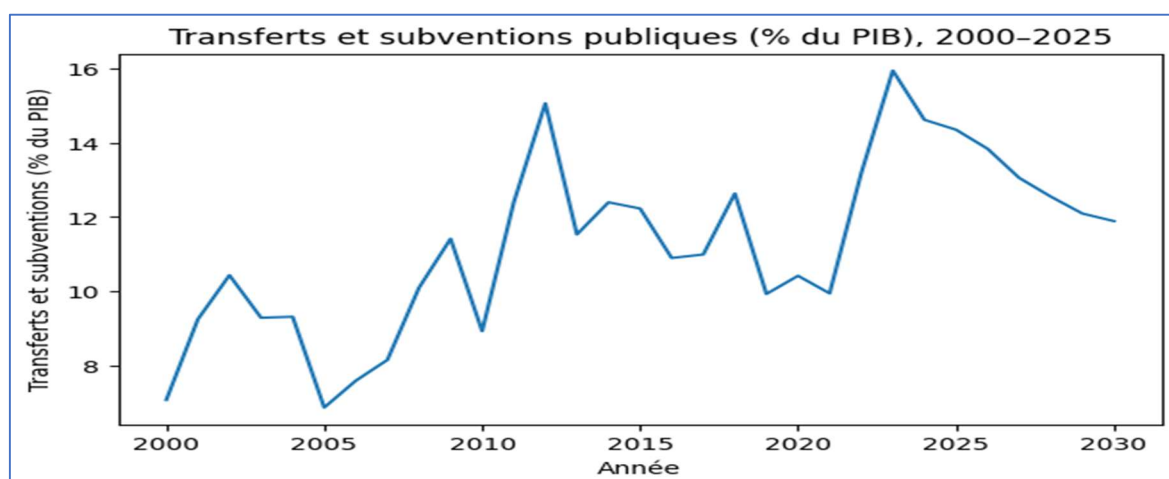
Dans un processus crédible de retour à la viabilité budgétaire en Algérie, la rationalisation progressive des dépenses courantes constitue un pilier central, aux côtés du renforcement des recettes fiscales et de l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public. La structure actuelle des dépenses demeure fortement rigide, dominée par les transferts, subventions et salaires. Malgré certains efforts de maîtrise, leur progression continue exerce une pression durable sur les finances publiques et entretient la dépendance aux recettes pétrolières. Ce modèle budgétaire, centré sur la redistribution plus que sur la performance économique, absorbe une part excessive des ressources publiques, réduit la flexibilité de l'État et limite sa capacité à financer l'investissement productif, les politiques sociales ciblées et l'adaptation aux défis structurels.

Le maintien du statu quo accroît mécaniquement les risques macroéconomiques et affaiblit la résilience face aux chocs externes.

- **À fin 2025, les dépenses courantes représentent environ 27 % du PIB, soit près de 147 % des recettes budgétaires et plus de 80 % des dépenses publiques totales.** Entre 2000 et 2025, elles ont progressé en moyenne de **11,2 % par an**, un rythme supérieur à celui du PIB nominal (**9,6 %**), traduisant une dérive durable et procyclique étroitement liée au cycle pétrolier. À elles seules, les subventions, transferts et salaires absorbent plus de **110 % des recettes publiques**, un niveau structurellement insoutenable.

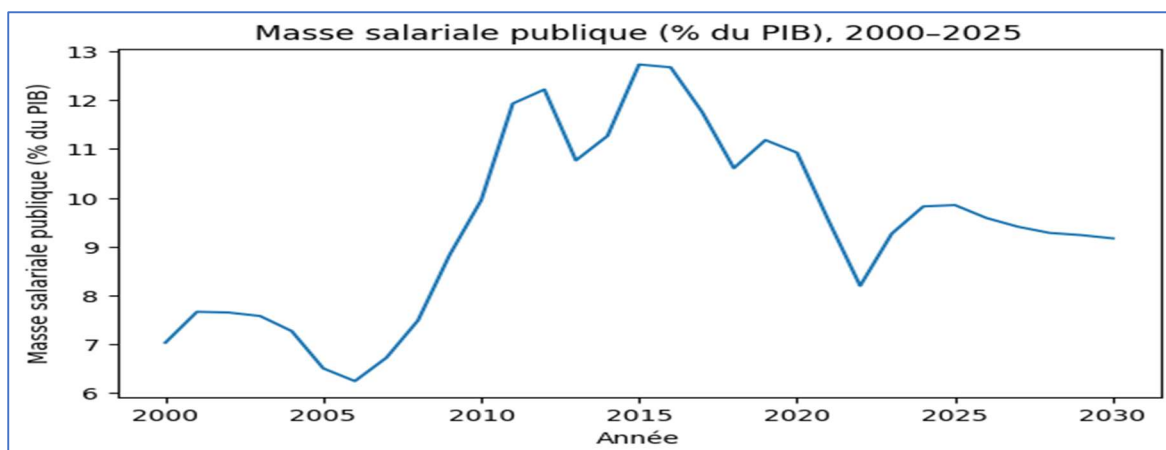


- **Les transferts et subventions constituent la principale source de rigidité.** Leur poids est passé de **7,1 % du PIB en 2000** à **14,4 % en 2025**, avec une moyenne de **9,4 %** sur la période.



Ce système généralisé, fondé sur des prix administrés, est budgétairement coûteux, socialement mal ciblé et source de distorsions économiques. Il bénéficie disproportionnellement aux ménages les plus aisés, encourage la surconsommation énergétique, le gaspillage et les trafics transfrontaliers, tout en décourageant l'investissement dans les énergies renouvelables, l'agriculture et les transports. Une réforme graduelle orientée vers le ciblage des ménages — plutôt que des produits — est indispensable à la soutenabilité budgétaire.

- La masse salariale publique demeure élevée et rigide. Après avoir culminé à **12,7 % du PIB en 2015–2016**, elle se situe encore autour de **9,8 % en 2025**, contre environ **6 %** en moyenne dans les économies émergentes. Cette situation comprime l'espace budgétaire pour l'investissement, accentue les distorsions sur le marché du travail et freine l'initiative privée. Les pensions spécifiques, bien que modestes en proportion du PIB, contribuent également à la rigidité des dépenses. Les charges d'intérêts, quant à elles, repartent à la hausse avec l'accumulation de dette intérieure.



• **Les projections 2026–2030 montrent une baisse apparente du ratio dépenses courantes/PIB**, principalement portée par la croissance nominale, non par des réformes structurelles. Cette consolidation est fragile : sans réforme des subventions et de la masse salariale, les rigidités persistent, alimentent les déficits, exercent une pression inflationniste et accentuent l’éviction du crédit privé.

La rationalisation doit donc cibler prioritairement les deux postes majeurs de rigidité. Elle implique la stabilisation des effectifs publics, une meilleure articulation des rémunérations avec la performance, et une modernisation administrative fondée sur la numérisation. La réforme des subventions doit être graduelle, socialement ciblée, techniquement préparée et accompagnée de mécanismes de compensation crédibles. L’expérience internationale montre que ces réformes réussissent lorsqu’elles sont progressives, transparentes et bien séquencées.

• En parallèle, la modernisation de la gestion budgétaire — budgétisation axée sur les résultats, évaluation des politiques publiques, transparence et digitalisation — est essentielle pour améliorer l’efficacité de la dépense.

La consolidation budgétaire ne peut enfin être dissociée de la cohérence macroéconomique. Le régime de change administré et la sous-évaluation du dinar gonflent artificiellement les recettes en monnaie locale issues des hydrocarbures et masquent les déséquilibres réels. Une unification progressive du marché des changes, une plus grande flexibilité du taux de change et une politique monétaire crédible permettraient de contenir l’inflation, renforcer la compétitivité externe et soutenir un ajustement budgétaire ordonné.

Conclusion opérationnelle : une consolidation crédible ne peut ni reposer sur l’érosion de l’investissement productif, ni éviter une réforme structurelle des dépenses courantes — en particulier des subventions et, graduellement, de la masse salariale. La soutenabilité budgétaire durable passe par une transformation qualitative de la dépense publique.

VII. Les défis stratégiques de la dépense en capital de l’État en Algérie : faible efficacité et manque de financements soutenables

Une réforme en profondeur de la dépense d’investissement public constitue un levier central pour renforcer la croissance potentielle, stimuler l’emploi, élargir la base fiscale et restaurer la viabilité des finances publiques. Par nature, l’investissement public est l’un des principaux vecteurs de productivité, de

diversification économique et d'accumulation de capital à long terme. Il conditionne la qualité des infrastructures, le développement du capital humain, l'attractivité de l'investissement privé et l'intégration de l'économie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Or, malgré un effort d'investissement parmi les plus élevés observés dans les économies émergentes — de l'ordre de 8,5 % du PIB en moyenne sur les vingt-cinq dernières années — les retombées sur la croissance, l'emploi et la mobilisation des recettes sont demeurées largement en deçà de leur potentiel. Ce décalage persistant montre que le problème central ne réside pas dans le volume de la dépense d'équipement, mais dans son efficacité économique et dans la soutenabilité de son mode de financement.

Deux faiblesses structurelles majeures expliquent cette contre-performance. Notons :

- D'une part, l'investissement public a souffert de défaillances de gouvernance sur l'ensemble de la chaîne de gestion des projets. L'absence d'une stratégie de développement clairement hiérarchisée, conjuguée à des insuffisances dans la sélection, la préparation technique, la programmation pluriannuelle, l'exécution et l'évaluation ex post, a généré des surcoûts récurrents, des retards importants et une productivité limitée du capital public. Les multiplicateurs budgétaires se sont révélés faibles, l'impact sur la productivité modeste et la contribution à la diversification économique insuffisante.
- D'autre part, le financement de l'investissement s'est progressivement fragilisé, en particulier depuis le choc pétrolier de 2014. Les recettes ordinaires sont désormais largement absorbées par les dépenses courantes, réduisant fortement l'épargne publique disponible pour l'équipement. Cette contrainte a entraîné un recours croissant à l'endettement domestique et à des mécanismes extrabudgétaires, affaiblissant la transparence budgétaire et fragilisant l'ancrage de soutenabilité des finances publiques.
- Ces deux dynamiques se renforcent dans un cercle vicieux macroéconomique. Une croissance insuffisamment productive limite l'élargissement de l'assiette fiscale et la mobilisation durable des recettes. La contrainte budgétaire qui en résulte comprime l'investissement ou en dégrade la qualité. La faiblesse de l'investissement freine à son tour la croissance potentielle, renforçant la dépendance au cycle des hydrocarbures et la procyclicité budgétaire.

L'évolution de l'investissement public sur longue période illustre cette contrainte croissante. Entre 2000 et 2019, les dépenses d'équipement représentaient en moyenne près de 9,7 % du PIB, portées par l'abondance pétrolière et de vastes programmes d'infrastructures. Après 2014, l'ajustement budgétaire a comprimé brutalement l'investissement, tombé sous les 6 % du PIB en 2019. La période 2020–2025 a connu un rebond partiel, autour de 8,2 % du PIB, sans retrouver les niveaux du cycle précédent. Les projections à moyen terme indiquent une nouvelle baisse vers 6–6,5 % du PIB, traduisant la rigidité des dépenses courantes et l'étroitesse persistante de l'espace budgétaire. L'investissement public devient ainsi progressivement la principale variable d'ajustement du déséquilibre fiscal.

La composition sectorielle de la dépense d'équipement reflète une transition inachevée.

- Longtemps dominée par les infrastructures lourdes, l'énergie et le logement, elle s'oriente lentement vers des secteurs à plus fort rendement productif — énergies renouvelables, agriculture moderne, logistique, numérique, santé et éducation — où les gains de productivité et de diversification sont les plus élevés.
- Parallèlement, l'accumulation effective du capital public a ralenti depuis 2014, réduisant la contribution de l'investissement à la croissance de long terme. Sans amélioration substantielle de l'efficacité et sans mobilisation accrue du secteur privé productif, la capacité de l'investissement public à soutenir la convergence économique restera limitée. L'enjeu stratégique n'est donc plus d'investir davantage, mais d'investir mieux.
- Les indicateurs d'efficacité confirment cet écart entre potentiel et réalisation : ICOR élevé, multiplicateurs budgétaires faibles, retards et surcoûts fréquents, qualité perfectible des infrastructures. Ces

faiblesses reflètent des défaillances de gouvernance aggravées par l'incohérence macroéconomique et les contraintes pesant sur l'investissement privé.

Sur le plan du financement, la trajectoire budgétaire met en évidence un basculement majeur.

- Avant 2014, les excédents permettaient de financer l'investissement sur ressources propres. Depuis lors, les déficits persistants rendent l'équipement dépendant de l'endettement intérieur et de dispositifs extrabudgétaires, fragilisant la discipline budgétaire et la stabilité macroéconomique.
- Restaurer un financement soutenable exige une approche globale : maîtrise des dépenses courantes, élargissement de l'assiette fiscale, programmation pluriannuelle crédible, transparence renforcée et recours ciblé à des partenariats public-privé bien gouvernés.

En définitive, la transformation de l'investissement public constitue l'un des leviers les plus puissants de sortie de la dépendance rentière. En passant d'une logique de volume à une logique de performance, il peut redevenir un moteur de diversification, de croissance durable et de stabilité macroéconomique, plutôt qu'une variable d'ajustement budgétaire.

Les pertes macro-économiques liées à l'inefficience de l'investissement public. À volume d'investissement public inchangé, une amélioration de l'efficacité — ramenant l'ICOR d'environ 8 vers un niveau normatif de 3 à 4 — aurait permis à l'Algérie d'atteindre un PIB compris entre 300 et plus de 320 milliards de dollars en 2025, de générer une croissance nettement plus intensive en emplois (jusqu'à près du double du rythme observé) et de mobiliser chaque année entre un demi et un milliard de dollars supplémentaires de recettes fiscales.

Période	Investissement public (% du PIB)	Lecture économique
2000-2025	≈ 9,0 %	Niveau structurellement très élevé
2000-2009	≈ 10,5 %	Expansion massive liée au boom pétrolier
2010-2014	≈ 9,7 %	Effort toujours très élevé
2015-2019	≈ 6,7 %	Compression post-choc pétrolier
2020-2025	≈ 8,2 %	Rebond partiel sous contrainte budgétaire

VIII. Financement des déficits budgétaires, inflation et soutenabilité macroéconomique en Algérie

Les modalités de financement des déficits budgétaires ne sont pas neutres sur le plan macroéconomique. En Algérie, elles ont progressivement contribué — avec des décalages temporels — à alimenter l'inflation, à fragiliser la croissance et à accentuer les déséquilibres macro financiers. L'inflation est ainsi passée de 2,4 % en 2020 à plus de 10 % en 2022, sous l'effet combiné de la faiblesse de l'offre productive, de la dépréciation du dinar, de l'expansion monétaire, des dysfonctionnements des circuits de distribution, mais également de la persistance de déficits budgétaires financés par des mécanismes de plus en plus contraignants. Au cours des deux dernières décennies, l'État a successivement mobilisé l'épargne budgétaire accumulée durant les périodes d'abondance pétrolière, procédé à des prélèvements massifs sur les dépôts des entités publiques logés

au Trésor, recouru au financement monétaire non conventionnel entre 2017 et 2019, puis à une réduction accélérée des dépôts publics en 2020. À partir de 2021, de nouveaux dispositifs ont été introduits — incluant l'investissement de fonds propres de la Banque d'Algérie dans des titres du Trésor, des avances temporaires au Trésor et des mécanismes de refinancement impliquant banques commerciales, Trésor et banque centrale. Ces instruments ont permis d'absorber les besoins de financement à court terme, mais au prix d'une montée des tensions inflationnistes, d'un durcissement progressif des conditions de liquidité et d'un affaiblissement de l'ancrage macro financier. A moyen terme, le tarissement du Fonds de régulation des recettes accentue encore le risque de recours renouvelé au financement monétaire à partir de 2026.

Ces fragilités sont amplifiées par plusieurs vulnérabilités structurelles des finances publiques : une pression fiscale durablement faible (environ 10,7 % du PIB en 2022, contre un niveau soutenable proche de 18–19 % dans les économies émergentes), une rigidité élevée des dépenses courantes dominées par les salaires et les transferts sociaux (plus de 60 % des dépenses totales), une faible efficience de l'investissement public et l'absence d'un arbitrage clair entre viabilité budgétaire et soutien à la croissance. À ces déséquilibres s'ajoutent les risques liés aux garanties publiques accordées aux entreprises et banques publiques, les déséquilibres du système de retraites et les pressions financières croissantes des administrations locales.

Des réformes institutionnelles importantes ont été engagées récemment afin d'améliorer la gouvernance budgétaire, notamment l'introduction progressive du budget-programme à partir de 2023, la réduction des retards dans l'adoption des lois de règlement et la réactivation du cadre budgétaire à moyen terme. Ces avancées constituent des pas dans la bonne direction, mais restent insuffisantes pour restaurer pleinement la crédibilité budgétaire et ancrer durablement la politique fiscale dans un cadre de soutenabilité macroéconomique.

IX. Dette publique et trajectoire de financement : une dynamique de plus en plus préoccupante

La persistance de déficits élevés s'est mécaniquement traduite par une hausse rapide de la dette publique. Après avoir été marginale au début des années 2000, celle-ci s'est accrue de façon continue depuis 2014. Elle est projetée autour de 48,5 % du PIB en 2024, 54,3 % en 2025, près de 63 % en 2026, et pourrait dépasser 80 % du PIB à l'horizon 2030 dans un scénario tendanciel.

Le financement demeure quasi exclusivement domestique, avec un recours massif au système bancaire — dépassant 11 % du PIB en 2024 — et des émissions publiques élevées prévues pour les années suivantes. L'absence de diversification des sources de financement accroît les vulnérabilités macroéconomiques en comprimant la liquidité, en alimentant les pressions inflationnistes et en augmentant progressivement la charge d'intérêts, laquelle devient à son tour une nouvelle rigidité budgétaire.

Sans consolidation crédible, la dynamique de la dette risque de réduire rapidement l'espace budgétaire disponible, d'évincer l'investissement privé productif et de compliquer la stabilité monétaire et financière.

X. Déséquilibres budgétaires et contrainte externe : une interaction croissante

Les déséquilibres fiscaux interagissent désormais directement avec la position extérieure. Les déficits budgétaires élevés coexistent avec des déficits courants projetés autour de 3,7 à 4,1 % du PIB en 2025–2026. Parallèlement, les réserves de change, qui dépassaient 190 milliards de dollars en 2013, ont fortement diminué et devraient passer d'environ 68 milliards en 2024 à moins de 50 milliards d'ici 2026, avec une poursuite de l'érosion vers 2030.

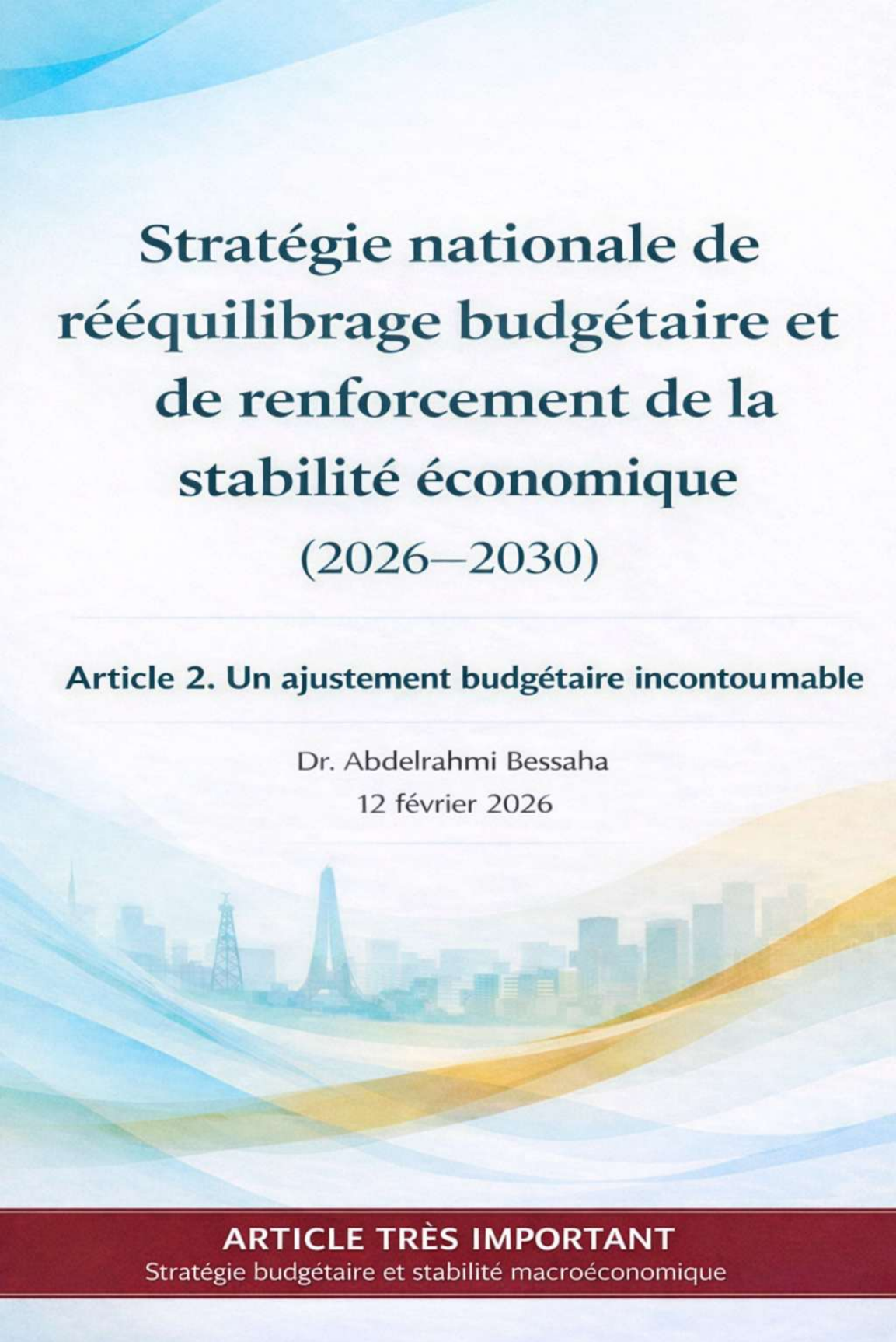
Cette évolution confirme que la politique budgétaire est devenue le principal déterminant de la dynamique des réserves et de la vulnérabilité externe. La consolidation budgétaire n'est donc pas un simple objectif comptable : elle est au cœur de la crédibilité du taux de change, du contrôle de l'inflation et de la stabilité macroéconomique globale.

Conclusion

Depuis le choc pétrolier de 2014, l'Algérie est entrée dans un régime budgétaire structurellement déficitaire. Les recettes restent étroitement dépendantes des hydrocarbures, les dépenses sont dominées par des composantes courantes rigides et l'investissement public demeure peu efficient. La persistance de déficits élevés s'est mécaniquement traduite par une hausse rapide de la dette publique, après une longue période de niveaux très faibles au cours des années 2000. Dans le scénario tendanciel, la dette publique brute est projetée autour de 48,5 % du PIB en 2024, 54,3 % en 2025, près de 63 % en 2026, et pourrait dépasser 80 % du PIB à l'horizon 2030. Le financement repose quasi exclusivement sur les ressources domestiques, en particulier bancaires, ce qui accentue les tensions de liquidité, alimente les pressions inflationnistes et accroît progressivement la charge d'intérêts.

Ces déséquilibres budgétaires se répercutent désormais directement sur la position externe. Les déficits fiscaux coexistent avec des déficits courants projetés autour de 3,7 à 4,1 % du PIB en 2025–2026. Parallèlement, les réserves de change — qui dépassaient 190 milliards de dollars en 2013 — ont fortement diminué et devraient passer d'environ 68 milliards en 2024 à moins de 50 milliards d'ici 2026, avec une poursuite de l'érosion à moyen terme. La politique budgétaire est ainsi devenue le principal moteur de la vulnérabilité macroéconomique externe.

L'enjeu budgétaire est désormais systémique. La trajectoire actuelle est incompatible avec une stabilité macroéconomique durable et avec la croissance nécessaire à la convergence économique. Lorsque le financement du déficit repose excessivement sur la création monétaire et l'endettement bancaire, il alimente l'inflation, évince l'investissement productif et fragilise la position extérieure. À l'inverse, une stratégie fondée sur une consolidation graduelle, l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses courantes et la priorisation de l'investissement productif permettrait de restaurer l'espace budgétaire, de stabiliser la dette et de soutenir une croissance plus résiliente. En l'absence de telles réformes, l'économie risque de s'enfermer durablement dans un cercle vicieux associant déficits chroniques, inflation élevée, endettement croissant et vulnérabilité externe accrue.



Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique (2026—2030)

Article 2. Un ajustement budgétaire incontournable

Dr. Abdelrahmi Bessaha

12 février 2026

ARTICLE TRÈS IMPORTANT
Stratégie budgétaire et stabilité macroéconomique

Résumé exécutif du second article

Un rééquilibrage budgétaire est devenu incontournable à partir de 2026 afin de favoriser un retour autopiloté vers la viabilité des finances publiques et de renforcer durablement la stabilité macroéconomique. Depuis plus de deux décennies, la politique budgétaire algérienne évolue au rythme des cycles des prix des hydrocarbures, alternant phases d'expansion financées par la rente et périodes de contraction sous contrainte de financement. Si ces ajustements successifs ont permis de contenir ponctuellement les déséquilibres, ils n'ont pas remis en cause la fragilité structurelle des finances publiques.

Au contraire, la persistance de déficits hors hydrocarbures massifs — liés à la faiblesse des recettes fiscales, au poids élevé de la masse salariale, des transferts et subventions dans les dépenses courantes, ainsi qu'à l'inefficacité de l'investissement public — a ancré l'économie dans un modèle budgétaire rentier intrinsèquement instable. La structure de financement de ces déficits, reposant largement sur les ressources domestiques et la rente volatile, ne permet pas d'établir un équilibre durable entre viabilité budgétaire à moyen terme et croissance économique soutenable.

Ces déséquilibres ne se forment toutefois pas en vase clos. La littérature macroéconomique internationale (FMI, BRI, Banque mondiale) montre de manière systématique que les cycles financiers mondiaux conditionnent l'évolution des prix des matières premières, les flux de capitaux et, in fine, la soutenabilité budgétaire des économies rentières. Les phases d'euphorie financière mondiale amplifient temporairement les recettes pétrolières et masquent les déséquilibres structurels, tandis que les retournements de cycle provoquent des ajustements budgétaires brutaux. L'instabilité macroéconomique algérienne est ainsi à la fois domestique dans ses fondements et internationale dans ses mécanismes d'amplification.

Dans ce contexte, la question n'est plus de savoir si un ajustement budgétaire est nécessaire, mais à quel rythme, selon quelles modalités et avec quelles implications macroéconomiques et sociales. L'enjeu dépasse une simple correction comptable des déficits : il s'agit de restaurer la viabilité macroéconomique des finances publiques, de réduire la vulnérabilité aux chocs pétroliers et financiers, et de créer les conditions d'une croissance durable et diversifiée.

L'article s'inscrit dans une approche analytique fondée sur la distinction entre soutenabilité comptable de court terme et viabilité macroéconomique de moyen terme. Il mobilise les outils propres à l'analyse des économies riches en ressources naturelles, en mettant l'accent sur : (i) le rôle central de la rente pétrolière ; (ii) la procyclicité de la politique budgétaire ; (iii) le déficit hors hydrocarbures comme indicateur clé de l'orientation budgétaire ; (iv) la dynamique de la dette publique ; et (v) les contraintes macroéconomiques associées au financement domestique et au double marché des changes. Cette grille de lecture permet d'expliquer pourquoi les phases d'aisance budgétaire n'ont pas conduit à une consolidation durable et pourquoi chaque contre-choc pétrolier se traduit par une crise d'ajustement.

L'article s'organise autour de dix parties complémentaires :

1. Le contexte international géostratégique et financier et la transmission des chocs globaux vers les économies rentières
2. Le cadre conceptuel de l'ajustement budgétaire dans une économie dépendante des ressources naturelles
3. Les cycles pétroliers et leurs impacts macroéconomiques en Algérie
4. La mise en évidence empirique du déséquilibre structurel budgétaire et externe
5. Dépenses rigides et rente volatile : les fondements de l'inévitabilité de l'ajustement
6. L'ajustement comme transition à piloter, non comme choc à subir

7. Une trajectoire budgétaire réaliste pour 2026–2030
8. La répartition optimale de l’effort d’ajustement
9. Les enjeux et risques de la réforme des finances publiques
10. Les réformes d’accompagnement indispensables, incluant gouvernance macroéconomique, réformes structurelles et réunification progressive du marché des changes

La conclusion générale plaide pour une transition macroéconomique maîtrisée reposant sur un ajustement budgétaire crédible, une diversification productive effective et un nouveau régime de gestion de la rente compatible avec la stabilité de long terme.

Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique (2026–2030)

Article 2. Un ajustement budgétaire incontournable

Partie 1. Contexte international et transmission des chocs financiers

I. Cycles financiers globaux et vulnérabilités des économies rentières

L'analyse de l'ajustement budgétaire ne peut être conduite de manière isolée du contexte international dans lequel s'inscrit l'économie algérienne. La trajectoire macroéconomique des prochaines années se déploiera dans un environnement mondial caractérisé par une montée des risques géopolitiques, une instabilité politique accrue dans plusieurs régions et une volatilité croissante des marchés financiers internationaux. Ces évolutions modifient profondément les conditions de financement, les perspectives de croissance et la transmission des chocs externes vers les économies dépendantes des matières premières.

- **Le paysage géopolitique mondial est marqué par la résurgence de tensions territoriales, la fragilité de plusieurs cessez-le-feu et la persistance de conflits non résolus, ainsi que par des cycles électoraux et des transitions de régime** susceptibles de générer des ruptures abruptes de politiques économiques et commerciales. À ces dynamiques s'ajoute une interaction de plus en plus étroite entre géopolitique, technologie et sécurité — qu'il s'agisse des chaînes d'approvisionnement stratégiques, de l'énergie, des semi-conducteurs ou des infrastructures numériques — accentuant l'incertitude globale et la fragmentation économique.

- **Parallèlement, l'environnement financier international connaît une phase d'effervescence marquée par une volatilité élevée des marchés, des ajustements rapides des conditions monétaires, des flux de capitaux plus instables et une sensibilité accrue aux chocs d'information.** Cette configuration renforce la vulnérabilité des économies émergentes et rentières aux retournements de cycle financier, indépendamment de leurs fondamentaux de court terme.

- **Dans ce contexte, l'ajustement budgétaire en Algérie ne constitue pas seulement une réponse à des déséquilibres internes, mais également une condition essentielle de résilience face à un environnement international plus incertain, plus fragmenté et potentiellement plus instable.** La crédibilité macroéconomique, la soutenabilité des finances publiques et la capacité d'absorption des chocs externes deviennent des actifs stratégiques pour préserver la stabilité économique et sociale.

La section suivante analysera plus en détail les implications de cette effervescence financière internationale et les canaux par lesquels elle peut amplifier — ou au contraire contraindre — les trajectoires d'ajustement budgétaire dans les économies dépendantes des ressources naturelles.

II. De l'euphorie financière mondiale à la correction : marchés, cycles et implications macroéconomiques

L'envolée spectaculaire des valeurs technologiques et du Bitcoin : une dynamique portée par la liquidité et les anticipations. Au cours des derniers mois, les grandes valeurs technologiques et le Bitcoin ont connu une hausse rapide et d'une ampleur exceptionnelle, portée par une combinaison de liquidité mondiale abondante, d'anticipations de détente monétaire et d'un puissant narratif autour de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique. Les investisseurs ont massivement réalloué leurs portefeuilles vers les actifs de croissance, perçus comme les principaux bénéficiaires d'un nouveau cycle technologique mondial. Les géants de la tech ont vu leurs valorisations dopées par l'optimisme sur les gains de productivité futurs liés à l'IA, la numérisation accélérée des entreprises et la concentration des performances boursières sur quelques méga-capitalisations. Les flux vers les ETF technologiques ont amplifié ce mouvement, créant une dynamique auto-entretenu de hausse des prix.

Parallèlement, le Bitcoin a bénéficié d'une adoption institutionnelle croissante, de nouveaux véhicules d'investissement et d'un discours renforcé le présentant comme une réserve de valeur alternative dans un contexte d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. L'environnement financier accommodant a favorisé l'augmentation de la prise de risque et l'utilisation de l'effet de levier, accentuant encore la hausse. Cette phase haussière reflétait moins une amélioration homogène des fondamentaux qu'un cycle classique d'euphorie financière, alimenté par la liquidité, les anticipations de rendements élevés et les comportements mimétiques.

Le retournement de cycle : de la surchauffe à la correction. Comme dans la plupart des phases d'expansion rapide des prix d'actifs, cette dynamique portait en elle les germes de sa propre fragilisation. À mesure que les valorisations s'éloignaient des fondamentaux économiques — bénéfices réels, productivité mesurable, flux de trésorerie — les marchés devenaient de plus en plus sensibles au moindre choc d'information macroéconomique.

- La persistance de taux d'intérêt élevés, la réévaluation des perspectives de croissance mondiale et la prise de conscience des coûts massifs d'investissement nécessaires dans l'IA et les infrastructures numériques ont mis fin à la narration d'une croissance sans contrainte. Les investisseurs ont commencé à sécuriser leurs gains, à réduire leur exposition au risque et à revaloriser brutalement les actifs surévalués.
- La correction simultanée de la tech et du Bitcoin s'inscrit ainsi dans une logique de normalisation financière après une phase de surchauffe — un phénomène récurrent dans l'histoire des marchés.
- Les récents mouvements des marchés financiers ont illustré une synchronisation croissante entre valeurs technologiques, actifs numériques et matières premières, révélant le rôle central du cycle financier mondial dans la formation des prix d'actifs.
- La phase haussière a été marquée par des progressions exceptionnelles des grandes valeurs technologiques (+35 % à +60 %), une envolée très volatile du Bitcoin (+80 % à +120 %) et une hausse significative du pétrole (+20 % à +35 %), traduisant un régime global de recherche de rendement alimenté par l'abondance de liquidité.

- Le retournement s'est opéré de manière tout aussi synchronisée, avec des corrections rapides des actions technologiques (-10 % à -20 %), du Bitcoin (-15 % à -30 %) et du pétrole (-8 % à -15 %), confirmant le caractère systémique — et non sectoriel — des ajustements.
- Les corrélations observées entre ces actifs, désormais élevées, témoignent d'une financiarisation accrue des matières premières et de l'intégration du Bitcoin dans l'univers des actifs risqués. Le pétrole réagit de plus en plus aux anticipations financières autant qu'aux fondamentaux physiques.
- Pour les économies rentières comme l'Algérie, ce régime implique une transmission directe du cycle financier mondial aux recettes budgétaires : l'euphorie financière gonfle temporairement les revenus pétroliers, tandis que les phases de correction provoquent des chocs budgétaires brutaux.

Conclusion clé : l'économie mondiale est entrée dans une phase de forte synchronisation financière où les cycles d'euphorie et de crise se propagent quasi instantanément des marchés d'actifs aux matières premières. Pour l'Algérie, cette volatilité est désormais structurelle — et non conjoncturelle — renforçant l'urgence d'un ajustement budgétaire crédible et d'une diversification macroéconomique.

Les marchés financiers comme amplificateur macroéconomique mondial. Les mouvements brusques sur les marchés financiers ne restent jamais confinés à la sphère boursière. Ils se diffusent rapidement à l'ensemble de l'économie mondiale à travers plusieurs canaux de transmission clés.

- **Effet richesse et confiance :** La hausse des actifs financiers stimule la consommation et l'investissement via l'augmentation de la richesse perçue. À l'inverse, les corrections réduisent la valeur des portefeuilles, détériorent la confiance et freinent les dépenses.
- **Coût du capital et financement de l'investissement :** Les marchés dynamiques facilitent l'accès au financement des entreprises. En période de correction, la volatilité augmente, le crédit se resserre et les projets d'investissement sont différés, pesant sur la croissance potentielle.
- **Flux de capitaux internationaux :** Les phases d'aversion au risque entraînent des sorties de capitaux des économies émergentes vers les actifs sûrs, provoquant tensions de change, hausse des taux domestiques et pressions sur les réserves de change.
- **Marchés des matières premières :** Les corrections financières s'accompagnent souvent d'anticipations de ralentissement mondial, pesant sur les prix du pétrole, des métaux et des produits agricoles.
- **Procyclicité et instabilité systémique :** Les marchés financiers amplifient les cycles économiques : excès en phase d'expansion, ajustements violents en phase de stress, accroissant la volatilité macroéconomique globale.

Le cas de l'Algérie : une vulnérabilité structurelle aux cycles financiers mondiaux. Pour une économie rentière comme l'Algérie, la transmission des chocs financiers internationaux est particulièrement intense.

- **Canal des hydrocarbures :** Les corrections financières mondiales réduisent les anticipations de demande et font pression sur les prix du pétrole et du gaz, entraînant une contraction rapide des recettes budgétaires et des entrées de devises.
- **Conditions financières et investissement :** L'aversion au risque mondiale limite les flux d'IDE, renchérit le coût du capital et freine la diversification économique.
- **Réserves de change et stabilité macroéconomique :** La baisse des exportations énergétiques fragilise les réserves de change, contraint les politiques publiques et accentue les déséquilibres extérieurs.
- **Anticipations et comportements internes :** Les chocs externes renforcent la prudence des investisseurs domestiques, favorisent la dollarisation informelle et aggravent les distorsions macroéconomiques.

Lecture macroéconomique synthétique.

Boom financier mondial ; → hausse des prix des actifs → expansion de la liquidité → hausse des prix de l'énergie → expansion budgétaire en Algérie

Correction financière mondiale : → chute des marchés → baisse du pétrole → pression sur réserves → déficits et ajustements douloureux

Ce schéma procyclique explique la récurrence des crises macroéconomiques en Algérie et l'urgence de réformes structurelles visant la diversification, la discipline budgétaire et la gestion contracyclique.

Conclusion : La récente envolée puis correction des valeurs technologiques et du Bitcoin illustre une fois de plus la puissance des cycles financiers mondiaux et leur capacité à façonner l'économie réelle. Loin d'être de simples fluctuations boursières, ces mouvements se transmettent à l'investissement, aux flux de capitaux, aux matières premières et aux équilibres macroéconomiques mondiaux. Pour l'Algérie, ces cycles constituent un facteur majeur d'instabilité structurelle. Tant que la croissance restera arrimée aux hydrocarbures et aux conditions financières mondiales, chaque phase d'euphorie portera en germe une future crise d'ajustement. La stabilisation durable passe donc par une transformation profonde du modèle économique.

Partie 2. Cadre conceptuel de l'ajustement budgétaire dans une économie rentière

L'ajustement budgétaire peut être envisagé selon deux logiques fondamentalement différentes. Examinons-les :

L'ajustement ponctuel. Il est généralement déclenché par une contrainte de financement immédiate ou un choc temporaire sur les recettes publiques. Il repose sur des mesures de court terme — gel partiel des dépenses, compression de l'investissement public, mobilisation exceptionnelle de ressources — sans remise en cause de la structure profonde des finances publiques. Dans les économies rentières, ce type d'ajustement est fréquent lors des phases de retournement des prix des matières premières. Il permet de contenir provisoirement les déséquilibres, mais ne modifie ni la dépendance à la rente, ni la dynamique structurelle des déficits. Les déséquilibres réapparaissent dès que les conditions extérieures se dégradent de nouveau. C'est précisément cette incapacité de l'ajustement ponctuel à restaurer durablement la viabilité budgétaire qui conduit, à travers des mécanismes spécifiques aux économies rentières, vers une instabilité macroéconomique récurrente.

L'ajustement structurel : est la seconde forme. Analysons d'abord les mécanismes de basculement et les ancrages budgétaires pour piloter un retour à la viabilité des finances publiques :

Point 1 : Les mécanismes de basculement vers un tel ajustement : la procyclicité budgétaire et la trappe budgétaire de la rente :

- Un trait central des finances publiques dans les économies riches en ressources naturelles est la procyclicité de la politique budgétaire. En période de hausse des prix de l'énergie ou des autres ressources naturelles, l'abondance de recettes alimente une expansion rapide des dépenses publiques, en particulier des dépenses courantes — salaires, subventions, transferts. À l'inverse, lors des chocs négatifs, l'ajustement s'opère brutalement par la contraction de l'investissement public et par des mécanismes de financement d'urgence. Ce comportement amplifie les cycles économiques au lieu de les lisser, accroît l'incertitude macroéconomique et affaiblit la croissance potentielle. L'investissement public devient une variable d'ajustement, tandis que les dépenses courantes se rigidifient à des niveaux structurellement élevés.

- Parallèlement, la dépendance prolongée à la rente énergétique engendre une véritable trappe budgétaire rentière. L'État finance ses fonctions par des ressources internes et externes volatiles plutôt que par la mobilisation de recettes domestiques. Cette configuration réduit les incitations à élargir l'assiette fiscale, à moderniser l'administration fiscale et à renforcer le contrat fiscal. Il en résulte une érosion progressive de la base fiscale hors hydrocarbures, une vulnérabilité chronique aux chocs de prix et une incapacité à financer durablement les politiques publiques sans recourir à la rente ou à l'endettement.

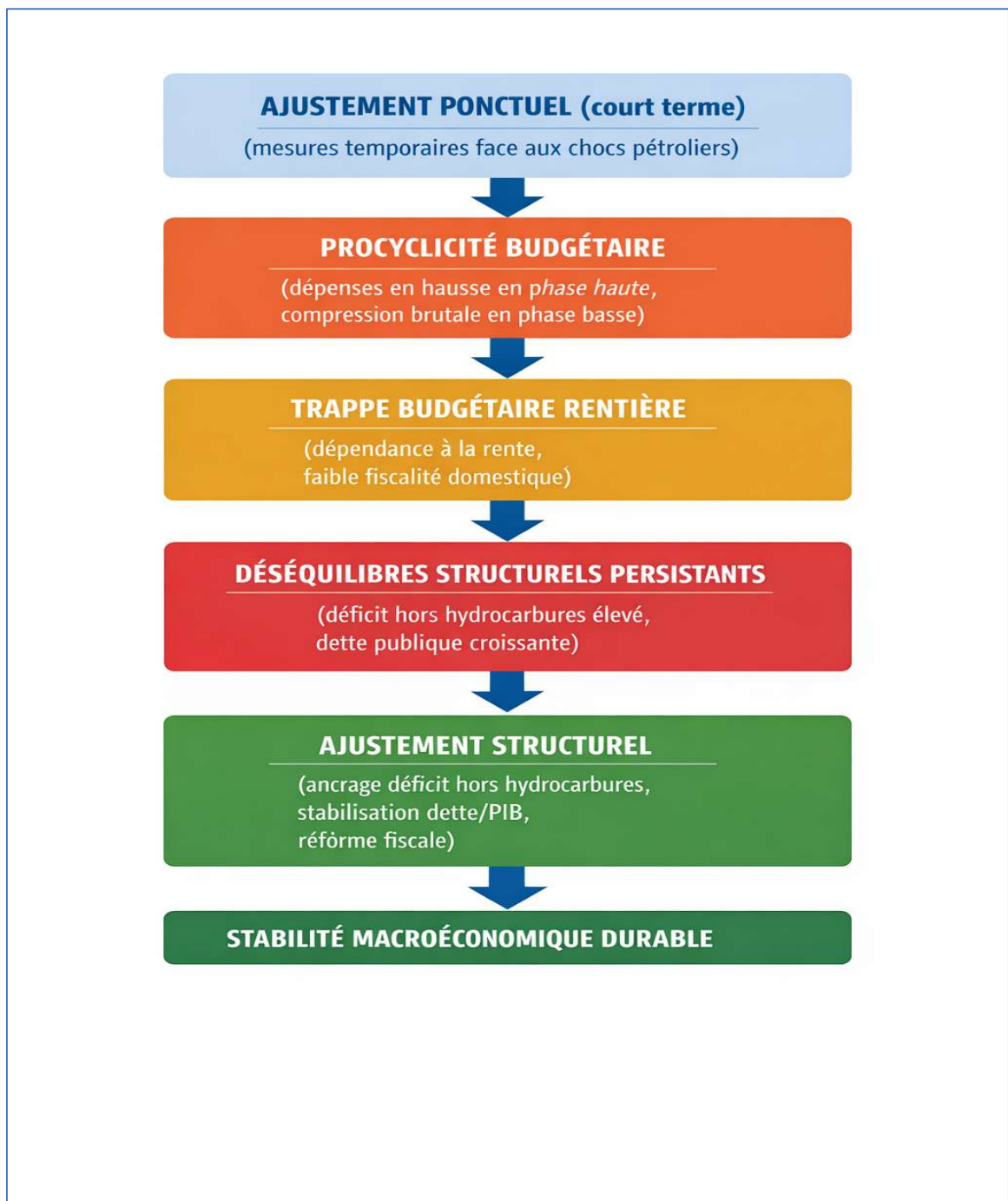
La combinaison de la procyclicité budgétaire et de la trappe rentière transforme les ajustements ponctuels en un cycle d'instabilité récurrente, rendant inévitable le passage vers un ajustement de nature structurelle.

Point 2 : L'ajustement structurel : les ancrages budgétaires et soutenabilité de long terme. Contrairement à l'ajustement conjoncturel, l'ajustement structurel vise à corriger les déséquilibres profonds du système budgétaire en modifiant durablement la structure des recettes, des dépenses et du financement public. Dans une économie rentière, deux ancrages macro-budgétaires sont centraux.

- **Le premier est le solde primaire hors hydrocarbures**, qui constitue l'indicateur fondamental de soutenabilité. Il mesure l'écart structurel entre les dépenses publiques et les recettes domestiques non liées aux ressources naturelles. La viabilité budgétaire exige, à moyen terme, que les dépenses courantes soient financées par les recettes non pétrolières, tandis que la rente soit orientée vers l'investissement productif et l'épargne intergénérationnelle. Un déficit hors hydrocarbures durablement élevé traduit une dépendance structurelle à la rente et une fragilité budgétaire intrinsèque. Dans le cas algérien, les niveaux observés et projetés — de l'ordre de 25 à 30 % du PIB — signalent une insoutenabilité structurelle indépendamment de la conjoncture pétrolière.

- **Le second ancrage est la dynamique du ratio de dette publique rapportée au PIB.** La stabilisation macroéconomique impose que la trajectoire budgétaire permette de contenir ce ratio à des niveaux compatibles avec la capacité de financement domestique et externe de l'économie. Des déficits structurels élevés conduisent mécaniquement à une accumulation rapide de dette, renforçant la vulnérabilité macro financière. Au-delà du niveau de dette lui-même, sa dynamique engendre plusieurs effets cumulatifs : une pression croissante sur le système bancaire domestique, une montée progressive de la charge d'intérêts au détriment des dépenses productives et sociales, un renforcement de la dominance budgétaire sur la politique monétaire, ainsi qu'une sensibilité accrue de l'économie aux chocs pétroliers et financiers. Dans les économies rentières, l'expérience internationale montre que la dégradation de la dette intervient souvent avec retard, masquée par les phases de boom des matières premières, mais qu'elle s'accélère brutalement lorsque les amortisseurs externes s'épuisent. La trajectoire de dette constitue ainsi un signal avancé de non-viabilité macroéconomique, annonciateur d'ajustements plus coûteux et plus désordonnés en l'absence de correction budgétaire crédible.

L'ajustement structurel implique ainsi l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise durable des dépenses courantes (notamment la masse salariale et les subventions) l'amélioration de l'efficience de la dépense publique et la protection de l'investissement productif.



Ajustement budgétaire, stabilisation macroéconomique et transformation du modèle de croissance.

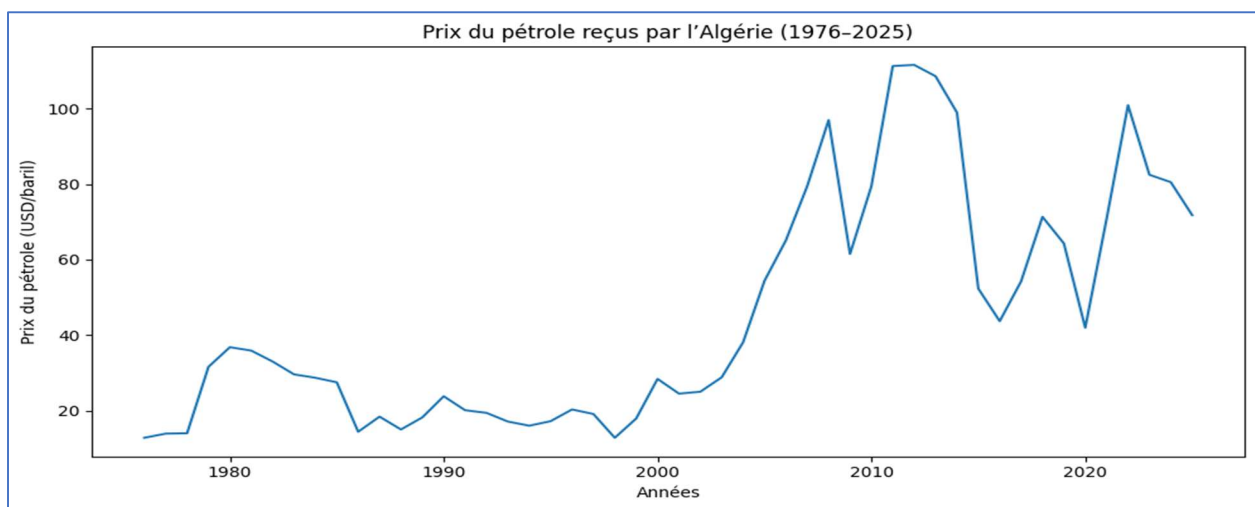
- L'ajustement structurel ne se limite pas à une correction comptable des déficits. Il constitue un levier central de stabilisation macroéconomique et de transformation du modèle de croissance.
- **La stabilisation vise à restaurer des marges de manœuvre budgétaires**, réduire la vulnérabilité aux chocs externes et contenir la dynamique de dette.
- **La transformation structurelle**, quant à elle, repose sur la diversification économique, l'élargissement durable de la base fiscale et la montée en productivité de l'économie.

• **Ces deux dimensions sont indissociables.** Un ajustement fondé sur la compression de l'investissement ou sur des mesures temporaires risquerait d'affaiblir la croissance potentielle et de recréer rapidement les déséquilibres.

Lecture macroéconomique pour l'Algérie. Trois conclusions se dégagent à ce stade :

- Les trajectoires macroéconomiques observées et projetées — creusement du déficit hors hydrocarbures, rigidité des dépenses courantes, ralentissement de la croissance, montée rapide de la dette publique, dépréciation du taux de change, émergence d'un double marché des changes et instabilité financière— correspondent précisément aux mécanismes théoriques des économies rentières.
- Elles indiquent que l'Algérie a épuisé l'espace des ajustements ponctuels et se trouve désormais confrontée à la nécessité d'un ajustement structurel profond.
- L'ajustement budgétaire apparaît ainsi non comme une option de politique économique, mais comme une condition nécessaire pour restaurer la stabilité macroéconomique, préserver la soutenabilité des finances publiques et réussir la transition vers un modèle de croissance diversifié et résilient.

Partie 3. Les cycles pétroliers et les vulnérabilités macroéconomiques et structurelles de l'économie algérienne (1976–2025)



Les données de prix pétroliers sur la période 1976–2025 mettent en évidence une succession de cycles d'expansion et de contre-chocs d'ampleur exceptionnelle qui ont profondément structuré la trajectoire macroéconomique de l'Algérie. Trois épisodes majeurs ressortent particulièrement : l'effondrement de 1986, qui a inauguré la première crise de soutenabilité macroéconomique du modèle rentier ; le super-cycle haussier de 2003–2013, marqué par une envolée prolongée des prix de l'énergie ; et le contre-choc de 2014–2016, prolongé par la crise de 2020 liée à la pandémie mondiale.

• **Depuis le choc de 1986, l'économie algérienne évolue ainsi au rythme de cycles énergétiques** qui conditionnent étroitement les finances publiques, la balance des paiements et la dynamique de croissance. L'effondrement brutal des cours au milieu des années 1980 a révélé pour la première fois l'extrême dépendance de l'État à la rente hydrocarbure, entraînant une crise aiguë des finances publiques et une forte contrainte extérieure.

• **Les phases de reprise ultérieures, en particulier durant les années 2000, ont permis une expansion budgétaire rapide, une accumulation temporaire de réserves de change et une forte hausse de l'investissement public.** Toutefois, cette période d'aisance n'a pas été mise à profit pour corriger les déséquilibres structurels sous-jacents, notamment la faiblesse des recettes fiscales hors hydrocarbures, la rigidité des dépenses courantes et l'inefficience de l'investissement public. Au contraire, la dépendance à la rente s'est renforcée, ancrant un modèle budgétaire intrinsèquement procyclique.

• **Ce schéma s'est reproduit de manière quasi mécanique lors du contre-choc de 2014–2016**, lorsque la chute prolongée des prix du pétrole a provoqué une détérioration rapide des soldes budgétaires, une érosion marquée des réserves de change et un recours croissant au financement domestique. Le choc de 2020 a amplifié cette dynamique en combinant effondrement temporaire des cours et contraction économique, avant un rebond conjoncturel alimenté par la remontée des prix énergétiques à partir de 2021–2022.

• **À travers ces épisodes successifs, une constante s'impose : les phases de boom pétrolier masquent temporairement les déséquilibres budgétaires et externes, tandis que les contre-chocs révèlent brutalement la fragilité du modèle rentier.** L'économie algérienne demeure enfermée dans une dynamique procyclique où la rente finance l'expansion en période favorable, et où chaque retournement impose un ajustement budgétaire coûteux et désordonné.

• **Ces cycles confirment que la vulnérabilité macroéconomique de l'Algérie n'est pas conjoncturelle mais structurelle.** Elle résulte d'un régime de dépendance à une ressource volatile et épuisable, dans lequel l'aisance temporaire se substitue à la consolidation durable. Cette architecture explique pourquoi les contre-chocs pétroliers se traduisent systématiquement par des crises d'ajustement et pourquoi un rééquilibrage budgétaire structurel est devenu inévitable à l'horizon 2026–2030.

Ces dynamiques pétrolières ne constituent toutefois que la surface conjoncturelle d'un déséquilibre plus profond. Si les fluctuations des prix de l'énergie expliquent l'alternance entre phases d'aisance et de contrainte budgétaire, elles ne rendent pas compte, à elles seules, de la persistance et de l'ampleur des fragilités macroéconomiques observées.

En réalité, les cycles pétroliers agissent comme un mécanisme de dissimulation temporaire des déséquilibres structurels des finances publiques. Les périodes de hausse des prix gonflent artificiellement les recettes, améliorent transitoirement les soldes budgétaires et reconstituent les marges extérieures, donnant l'illusion d'une soutenabilité retrouvée. À l'inverse, chaque retournement de cycle révèle brutalement l'écart structurel entre les dépenses publiques rigides et les capacités domestiques de financement hors hydrocarbures.

Autrement dit, la volatilité pétrolière ne crée pas les déséquilibres budgétaires ; elle en modifie temporairement la visibilité. Le cœur du problème réside dans un déficit structurel profondément ancré, financé par une rente volatile plutôt que par des ressources fiscales durables.

C'est précisément ce déséquilibre sous-jacent que les données budgétaires et macroéconomiques permettent de mettre en évidence de manière empirique. Au-delà des fluctuations conjoncturelles des prix de l'énergie, l'analyse des recettes, de la structure des dépenses, du déficit hors hydrocarbures, de la dynamique de la dette publique et des tensions sur le marché des changes montre l'existence d'un déséquilibre structurel persistant, masqué en phase de boom pétrolier et amplifié lors des contre-chocs.

La section suivante documente ce mécanisme à partir des données, en démontrant que la fragilité budgétaire algérienne est avant tout structurelle et non conjoncturelle.

Partie 4. Les données budgétaires et macroéconomiques montrent un déséquilibre structurel masqué par les cycles pétroliers

Les données budgétaires et macroéconomiques sur la période 2000–2025, prolongées par les projections à l’horizon 2030, mettent en évidence une architecture fiscale et budgétaire profondément déséquilibrée, caractéristique des économies rentières. Trois faits stylisés majeurs émergent : (i) une concentration extrême des recettes publiques sur les hydrocarbures, (ii) une rigidité persistante des dépenses courantes combinée à une forte volatilité de l’investissement public, et (iii) la persistance de déficits structurels hors hydrocarbures d’ampleur exceptionnelle financés par divers mécanismes qui ne réconcilient pas viabilité budgétaire à moyen terme et croissance économique.

Cette dynamique s’inscrit étroitement dans l’évolution des prix pétroliers observée sur 1976–2025, marquée par l’effondrement de 1986, le super-cycle haussier de 2003–2013 (avec des prix durablement supérieurs à 100 dollars le baril), puis le contre-choc prolongé de 2014–2016 et la rupture de 2020. Ces retournements ont systématiquement provoqué une détérioration rapide des équilibres budgétaires et externes, mettant en évidence le rôle des cycles pétroliers comme mécanismes de révélation — et non comme origines — du déséquilibre structurel des finances publiques.

Une dépendance budgétaire chronique aux hydrocarbures, Sur l’ensemble de la période 2000–2025, les finances publiques algériennes se caractérisent par une concentration exceptionnellement élevée des recettes sur les hydrocarbures. En moyenne, les recettes pétrolières ont représenté entre 65 % et 75 % des recettes budgétaires totales, avec des pics dépassant 80 % durant les phases de boom énergétique du milieu des années 2000 et du début des années 2010.

Malgré les ajustements observés à la suite des chocs pétroliers de 2014 et de 2020, cette dépendance demeure structurelle. Entre 2021 et 2025, les recettes hydrocarbures continuent de représenter entre 40 % et 60 % des ressources publiques — un niveau exceptionnellement élevé au regard des standards des économies émergentes diversifiées.

À l’inverse, les recettes hors hydrocarbures restent durablement faibles, représentant rarement plus de 20 % à 35 % des recettes totales, avec un ratio recettes fiscales/PIB généralement inférieur à 10–12 %, bien en deçà des comparateurs internationaux.

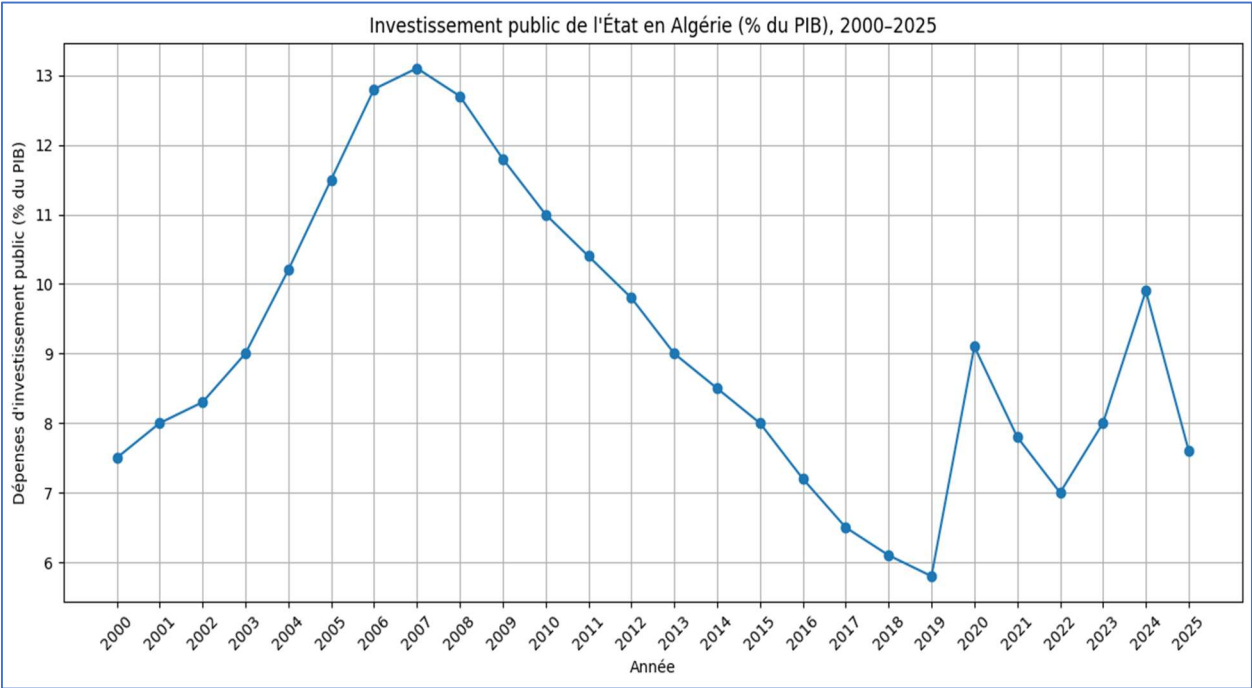
Fait stylisé central : l’État algérien finance structurellement ses dépenses par une rente volatile plutôt que par une base fiscale domestique élargie, ce qui inscrit les finances publiques dans une dynamique de vulnérabilité chronique aux chocs externes.

Rigidité des dépenses courantes et ajustement procyclique par l’investissement public, Du côté des dépenses, la structure budgétaire algérienne est dominée de manière persistante par les charges courantes. Sur les deux dernières décennies, celles-ci ont représenté en moyenne entre 22 % et 27 % du PIB, sous l’effet conjugué de la progression de la masse salariale publique, du poids élevé des subventions généralisées et de l’augmentation des transferts sociaux et des pensions.

À l’inverse, l’investissement public — principal levier de soutien à la croissance et à la diversification productive — a affiché une forte volatilité, évoluant entre 6 % et 13 % du PIB selon les phases du cycle pétrolier.

Les épisodes de stress budgétaire, notamment en 2014–2016 puis en 2020–2021, illustrent clairement ce schéma d’ajustement asymétrique : face à la contraction des recettes, la correction budgétaire s’est opérée quasi exclusivement par la compression de l’investissement, tandis que les dépenses courantes sont demeurées largement rigides (la pierre angulaire de la politique de redistribution du pays).

Période	Investissement public (% du PIB)	Lecture économique
2000-2025	≈ 9,0 %	Niveau structurellement très élevé
2000-2009	≈ 10,5 %	Expansion massive liée au boom pétrolier
2010-2014	≈ 9,7 %	Effort toujours très élevé
2015-2019	≈ 6,7 %	Compression post-choc pétrolier
2020-2025	≈ 8,2 %	Rebond partiel sous contrainte budgétaire



Cette dynamique correspond pleinement au schéma de procyclicité budgétaire documenté dans la littérature sur les économies rentières. Empiriquement, l’investissement public présente une forte élasticité aux variations des recettes hydrocarbures, tandis que les dépenses courantes réagissent faiblement aux chocs négatifs de revenus.

Fait stylisé central : l'investissement public fonctionne comme variable d'ajustement procyclique, amplifiant les fluctuations économiques, fragilisant l'accumulation de capital public et affaiblissant durablement la croissance potentielle.

Des déficits structurels hors hydrocarbures d'ampleur exceptionnelle. Une fois neutralisé l'effet des recettes pétrolières, la position budgétaire sous-jacente de l'État algérien apparaît profondément et durablement déficitaire. Le déficit primaire hors hydrocarbures s'est maintenu à des niveaux exceptionnellement élevés sur une large partie de la période récente, se situant fréquemment entre -20% et -30% du PIB.

Dans de nombreuses années, les recettes publiques non pétrolières ne suffisent même pas à couvrir les dépenses courantes de l'État, ce qui implique que l'investissement public — ainsi que toute capacité de stabilisation budgétaire — repose quasi exclusivement sur la rente énergétique.

Ces ordres de grandeur excèdent largement ceux observés dans la plupart des autres économies riches en ressources naturelles et traduisent une dépendance chronique à des revenus volatils et épuisables. Ils sont en contradiction directe avec les principes de gestion intertemporelle optimale des ressources naturelles, selon lesquels les dépenses soutenables devraient être alignées sur les recettes structurelles non volatiles, tandis que la rente extractive devrait prioritairement financer l'épargne intergénérationnelle et l'investissement productif.

Fait stylisé central : la fragilité des finances publiques algériennes est structurelle et non conjoncturelle. Le déficit hors hydrocarbures constitue l'ancre budgétaire fondamentale révélant l'ampleur réelle du déséquilibre sous-jacent indépendamment du cycle pétrolier.

Du déficit hors hydrocarbures à l'instabilité macroéconomique : une contrainte arithmétique. L'ampleur persistante du déficit primaire hors hydrocarbures constitue le nœud central de la dynamique macroéconomique algérienne. Dans une économie où les dépenses récurrentes excèdent largement les recettes structurelles non pétrolières, l'écart budgétaire doit nécessairement être comblé par une combinaison de rente volatile, d'endettement domestique, d'expansion monétaire implicite et de ponction sur les actifs extérieurs. Ce déséquilibre budgétaire structurel se transmet directement aux grands agrégats macroéconomiques par plusieurs canaux interdépendants.

Les mécanismes de couverture des déficits budgétaires étaient hétérogènes et ne prenaient pas en compte la nécessité d'un équilibre entre croissance économique et viabilité des finances publiques. Notons le recours à l'épargne budgétaire entre 2000-2016, les tirages sur les comptes des entités publiques au Trésor et la création monétaire (2017, 2018 et 2019), la diminution des dépôts du gouvernement et d'autres entités publiques (2020), une combinaison de mesures (investissement d'une partie des fonds propres de la Banque d'Algérie (BA) dans des obligations du Trésor à trois ans et avances temporaires au Trésor de la part de la BA), un programme spécial de refinancement (opération impliquant la BA, l'État, les banques privées et le Trésor (2021), le recours à l'épargne financière en 2022 et 2023, la création monétaire en 2024 et le recours aux ressources du Fonds de Régulation des Recettes en 2025. En 2026, le déficit devrait être couvert par de la création monétaire.

Ces mécanismes ont eu des retombées négatives sur le cadre macroéconomique du pays. Notons :

- **L'entretien de l'inflation.** Le financement domestique répété des déficits alimente une expansion de la liquidité incompatible avec la capacité productive de l'économie. Même en l'absence de création monétaire explicite, la dominance budgétaire contraint la politique monétaire à accommoder les besoins de l'État, ancrant des pressions inflationnistes structurelles.
- **Les pressions sur le taux de change et l'approfondissement du marché parallèle.** Une politique budgétaire durablement expansionniste stimule la demande intérieure et les importations. Lorsque l'offre de

devises est contrainte, cette pression se traduit par des restrictions administratives et l'essor du marché parallèle, révélant une dépréciation réelle implicite du dinar.

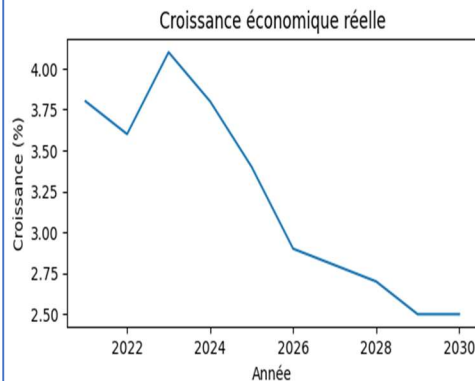
- **La baisse continue des réserves de change.** Les déficits budgétaires alimentent la détérioration de la balance courante hors hydrocarbures. En l'absence de compensation par les prix de l'énergie, l'ajustement s'opère par l'érosion progressive des réserves — un mécanisme par nature non soutenable.

- **La montée de la dette domestique.** Même lorsque la dette publique explicite demeure modérée, la persistance de déficits structurels massifs génère une dette intertemporelle croissante, hypothéquant les ressources futures pour financer des dépenses courantes présentes, en violation du principe d'équité intergénérationnelle.

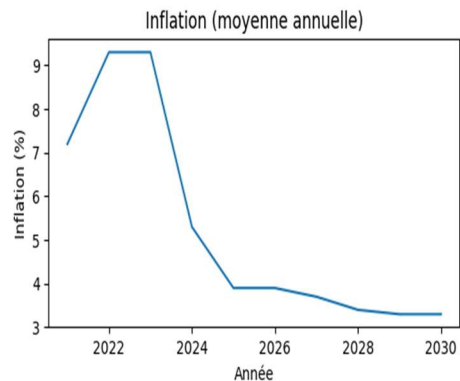
Conclusion analytique : une fragilité budgétaire structurelle. Les faits stylisés et les mécanismes macroéconomiques mis en évidence convergent vers un diagnostic sans équivoque :

- **L'Algérie est confrontée non à un déséquilibre budgétaire conjoncturel, mais à une fragilité structurelle profondément enracinée dans son modèle rentier.** La persistance de déficits hors hydrocarbures d'ampleur exceptionnelle révèle un écart durable entre les engagements récurrents de l'État et ses capacités structurelles de financement non pétrolier, rendant la trajectoire budgétaire actuelle incompatible avec une stabilité macroéconomique soutenable à moyen terme.

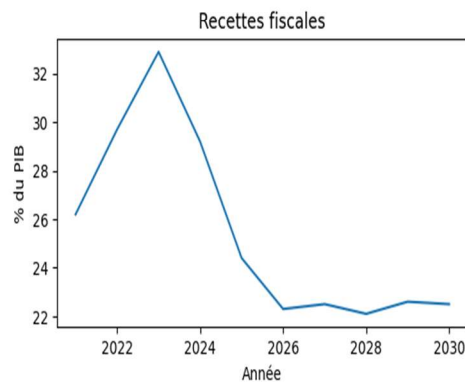
Indicateurs clés : trajectoires 2021-2030 (avec commentaires)



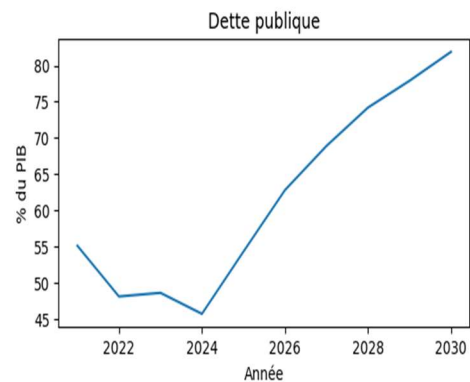
Commentaire : ralentissement tendanciel ($\approx 4\% \rightarrow \approx 2,5\%$), signalant une croissance potentielle contrainte.



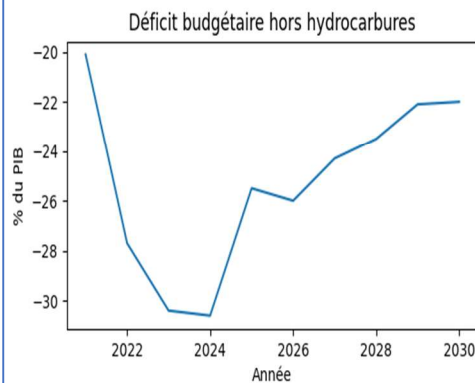
Commentaire : pic 2022-2023 puis désinflation vers $\sim 3\%$, mais l'ancrage des anticipations reste un enjeu.



Commentaire : baisse du ratio recettes/PIB vers $\sim 22-23\%$, révélant un affaiblissement structurel des recettes.



Commentaire : hausse rapide après 2025, trajectoire ascendante pouvant devenir problématique sans ajustement.



Commentaire : déficit hors hydrocarbures très élevé ($\approx -30\%$), amélioration lente mais niveau encore insoutenable.

Ces graphes sont cohérents avec un scénario de référence sans ajustement structurel

- **Dans ce cadre, l'ajustement budgétaire ne relève ni d'un arbitrage discrétionnaire de politique économique ni d'une orientation idéologique. Il découle d'une contrainte macroéconomique arithmétique fondamentale : un niveau de dépenses publiques structurelles durablement supérieur aux ressources domestiques non volatiles est intrinsèquement incompatible avec la stabilité des prix, la cohérence du régime de change, la préservation des réserves extérieures et une trajectoire soutenable de la dette.**

- **Reporter l’ajustement ne permet pas de l’éviter** ; il en modifie la forme et en accroît le coût. En l’absence de correction progressive et crédible, l’économie s’ajuste de manière désordonnée à travers l’inflation, les distorsions du marché des changes, l’érosion des réserves de change et la perte graduelle de crédibilité macroéconomique. L’évidence empirique établit ainsi que le rééquilibrage budgétaire constitue une condition nécessaire — et non optionnelle — de la stabilité macroéconomique et de la transition vers un modèle de croissance post-rentier durable.

Partie 5. Dépenses rigides, rente volatile : l’Algérie face à un ajustement budgétaire inévitable

La trajectoire budgétaire algérienne présente aujourd’hui une dissociation fondamentale entre financement à court terme et stabilité macroéconomique de moyen terme :

- **Comptablement, la situation demeure finançable à court terme grâce à la prédominance de la dette domestique (qui s’accroît défavorablement), à la faiblesse de l’endettement externe et au rôle amortisseur des recettes hydrocarbures.**
- **Macroéconomiquement, cette trajectoire est intrinsèquement instable**, car elle alimente inflation, pressions de change, érosion des réserves et accumulation progressive de dette.
- **Le cœur du déséquilibre structurel réside dans l’ampleur du déficit primaire hors hydrocarbures**, révélant un niveau de dépenses publiques durablement supérieur aux ressources domestiques non volatiles.
- **La dynamique de dette et les tensions macroéconomiques constituent des conséquences de ce déséquilibre, non sa cause.**
- **Dans ces conditions, le statu quo conduit mécaniquement à un ajustement futur désordonné plutôt qu’à une stabilité durable.**

Cette section développe rigoureusement cette divergence entre soutenabilité comptable apparente et non-viabilité macroéconomique profonde.

Une soutenabilité comptable trompeuse à court terme. Dans son acception traditionnelle, la soutenabilité budgétaire renvoie à la capacité de l’État à honorer ses engagements financiers sans défaut.

- Sous cet angle, l’Algérie ne fait pas face à une contrainte immédiate de liquidité.
- La dette publique demeure majoritairement domestique, l’endettement externe est très limité, le système bancaire continue d’absorber une part substantielle des besoins de financement, et les recettes hydrocarbures jouent encore un rôle d’amortisseur conjoncturel.
- Pris isolément, ces éléments peuvent donner l’illusion d’une situation budgétaire maîtrisée à court terme.
- Cependant, cette lecture strictement financière occulte les mécanismes macroéconomiques à travers lesquels une politique budgétaire déséquilibrée fragilise progressivement l’économie réelle.

De la soutenabilité financière à l’instabilité macroéconomique. La viabilité macroéconomique ne s’interroge pas sur la seule capacité de financement immédiate, mais sur la compatibilité de la politique

budgétaire avec une trajectoire durable de stabilité et de croissance. Dans le cas algérien, des déficits élevés et persistants exercent plusieurs effets cumulatifs.

- Le financement domestique des déséquilibres alimente une expansion de la liquidité et une dominance budgétaire qui limitent l'efficacité de la politique monétaire, générant des pressions inflationnistes structurelles.
- Parallèlement, l'augmentation de la demande intérieure stimule les importations et accroît les tensions sur la balance des paiements, se traduisant par des pressions sur le taux de change et l'émergence d'ajustements implicites.
- Enfin, la persistance de déficits extérieurs conduit à une ponction progressive sur les réserves de change.
- Ainsi, même en l'absence de crise de financement immédiate, la trajectoire budgétaire actuelle engendre une instabilité macroéconomique croissante.

Le déficit hors hydrocarbures comme ancre structurelle du déséquilibre. Cette fragilité trouve son origine dans un indicateur central souvent sous-estimé dans le débat public : le déficit primaire hors hydrocarbures.

- Dans une économie rentière, le solde budgétaire global est dominé par des recettes volatiles et épuisables, ce qui le rend peu pertinent pour apprécier l'effort structurel. Le déficit hors hydrocarbures mesure, en revanche, l'écart entre les dépenses publiques permanentes et les recettes domestiques durables.
- En Algérie, son niveau exceptionnellement élevé traduit une dépendance structurelle à la rente pour financer les dépenses courantes, une vulnérabilité extrême aux chocs de prix et l'absence d'un véritable mécanisme d'épargne intergénérationnelle. Tant que ce déficit demeure massif, toute amélioration conjoncturelle liée aux prix de l'énergie reste par nature transitoire.

La dette publique comme conséquence inévitable du déséquilibre structurel, Même lorsque son niveau initial apparaît modéré, la dynamique de dette constitue un signal avancé de non-viabilité macroéconomique.

- Des déficits persistants impliquent mécaniquement une accumulation progressive de dette publique, réduisant l'espace budgétaire futur et renforçant la dominance budgétaire.
- L'expérience des économies rentières montre que la dégradation de la dette intervient souvent avec retard, mais s'accélère rapidement lorsque les amortisseurs externes — recettes de rente et réserves — s'épuisent.
- La dette n'est donc pas la cause première de la fragilité budgétaire algérienne, mais le produit inévitable d'un déséquilibre structurel non corrigé.

Le statu quo actuel est macro économiquement intenable.

- Le maintien de la trajectoire actuelle conduit de manière prévisible à une combinaison d'inflation plus élevée, de pressions de change, d'érosion des réserves et d'accumulation de dette. Reporter l'ajustement ne permet pas de l'éviter ; il en accroît l'ampleur et en élève le coût économique et social.
- Autrement dit, l'ajustement budgétaire en Algérie ne relève ni d'un choix politique discrétionnaire ni d'une préférence idéologique.
- Il découle d'une contrainte macroéconomique arithmétique : un niveau de dépenses publiques structurelles durablement supérieur aux ressources domestiques non pétrolières est incompatible avec une trajectoire stable de long terme.

Changer de régime budgétaire : l'enjeu stratégique de 2026–2030. La période 2026–2030 constitue une fenêtre stratégique décisive pour engager une transformation profonde du cadre budgétaire algérien. Il ne s'agit plus d'ajuster à la marge un système fondé sur la volatilité de la rente, mais d'opérer un véritable changement de régime : *passer d'une politique budgétaire procyclique, dépendante des hydrocarbures, à un régime de viabilité macroéconomique reposant sur des recettes domestiques durables, une discipline budgétaire crédible et une allocation plus efficiente de la dépense publique.*

Ce basculement est imposé par l'épuisement progressif des amortisseurs macroéconomiques et par l'accumulation de déséquilibres structurels. Tant que les dépenses courantes continuent d'être financées par des ressources volatiles, chaque cycle pétrolier reproduit mécaniquement les mêmes séquences d'expansion budgétaire suivies d'ajustements brutaux. Le maintien de ce régime n'offre aucune trajectoire stable de long terme et accroît, au contraire, la probabilité d'un ajustement futur désordonné.

Changer de régime ne signifie ni austérité généralisée ni retrait de l'État de ses fonctions économiques et sociales. Il s'agit d'une recomposition progressive visant à restaurer la cohérence macroéconomique tout en préservant les fondements de la croissance. Concrètement, cette transition implique plusieurs piliers complémentaires.

- **Premièrement, un élargissement durable de la base fiscale hors hydrocarbures**, à travers la modernisation de l'administration fiscale, la réduction de l'informalité, la rationalisation des exemptions et une meilleure taxation des activités à forte valeur ajoutée. L'objectif n'est pas d'augmenter brutalement la pression fiscale, mais de construire une capacité de financement domestique plus stable et plus équitable.
- **Deuxièmement, une maîtrise graduelle des rigidités de la dépense courante**, notamment via la réforme des subventions généralisées, un meilleur ciblage des transferts sociaux et une gestion plus efficiente de la masse salariale publique. Cette rationalisation est indispensable pour dégager un espace budgétaire durable sans compromettre la protection sociale.
- **Troisièmement, la protection — et l'amélioration de l'efficacité — de l'investissement public productif.** Contrairement aux ajustements passés, où l'investissement servait de variable d'ajustement, le nouveau régime budgétaire doit faire de l'accumulation de capital public un levier central de diversification, de productivité et de croissance potentielle.
- **Quatrièmement, le renforcement des cadres budgétaires de moyen terme, à travers des règles de dépense crédibles, une meilleure transparence des finances publiques et une planification pluriannuelle cohérente.** Ces instruments sont essentiels pour rompre avec la gestion opportuniste dictée par les cycles pétroliers et ancrer les anticipations macroéconomiques.

En définitive, la période 2026–2030 représente un tournant historique. Deux alternatives :

- Soit l'Algérie engage un ajustement structurel graduel, maîtrisé et socialement soutenable, permettant de construire une trajectoire macroéconomique stable et une croissance post-rentière résiliente ; s
- Soit elle prolonge un régime budgétaire intrinsèquement instable, au prix d'une vulnérabilité croissante et d'un ajustement futur plus brutal.

L'enjeu dépasse ainsi la simple correction des déséquilibres budgétaires : il s'agit de refonder le modèle de financement de l'État et de créer les conditions macroéconomiques d'un développement durable affranchi de la volatilité de la rente énergétique.

Partie 6. L'ajustement budgétaire : une transition à piloter, non à subir

Une fois établi que la trajectoire budgétaire actuelle est incompatible avec la stabilité macroéconomique de moyen terme, la question centrale ne porte plus sur l'opportunité de l'ajustement, mais sur ses modalités. L'enjeu fondamental devient celui du rythme, du séquençage et de la qualité de la correction budgétaire, afin d'en limiter les coûts économiques et sociaux tout en restaurant durablement la crédibilité macroéconomique.

Ajuster tôt ou ajuster tard : une différence décisive de coût et de contrôle. L'expérience internationale montre que les économies confrontées à des déséquilibres budgétaires structurels ne font pas face à un arbitrage entre ajustement et statu quo, mais entre un ajustement anticipé et un ajustement contraint.

- **Un ajustement engagé de manière précoce, graduelle et crédible permet de lisser l'effort dans le temps, de préserver les dépenses sociales prioritaires, de protéger l'investissement productif et de conserver la maîtrise du tempo des réformes.** Il contribue également à ancrer les anticipations des agents économiques, réduisant ainsi les pressions inflationnistes, financières et de change.
- **À l'inverse, un ajustement différé tend à être déclenché par un choc externe** — chute des prix de l'énergie, tensions de financement ou perte de crédibilité — et s'opère alors dans l'urgence. Il devient plus abrupt, plus récessif et socialement plus coûteux, avec une capacité limitée des autorités à en contrôler les instruments et le calendrier.

Les contraintes structurelles propres à l'Algérie. La transition budgétaire algérienne s'inscrit dans un environnement institutionnel et socioéconomique qui impose une stratégie progressive.

- **Premièrement, la rigidité élevée des dépenses courantes** — masse salariale publique, subventions généralisées et transferts sociaux — limite les marges de compression rapide sans risques sociaux significatifs.
- **Deuxièmement, la base fiscale hors hydrocarbures demeure étroite**, ce qui restreint la capacité de mobilisation immédiate de recettes supplémentaires à grande échelle.
- **Troisièmement, l'État continue de jouer un rôle central d'amortisseur économique et social**, rendant toute consolidation brutale potentiellement déstabilisante.
- **Enfin, la forte volatilité des prix énergétiques accroît l'incertitude entourant les ressources budgétaires** et renforce la nécessité d'un cadre de rééquilibrage crédible et pluriannuel.

Ces contraintes plaident en faveur d'un ajustement graduel, séquencé et institutionnellement ancré, plutôt que d'une correction ponctuelle et brutale.

Les risques d'un ajustement mal calibré. Si l'absence d'ajustement est macro économiquement intenable, un ajustement mal conçu comporte également des risques substantiels.

- **Un resserrement excessivement rapide peut provoquer une contraction marquée de la demande**, un ralentissement de l'activité et une hausse du chômage.
- **Une recomposition mal ciblée des dépenses peut fragiliser les ménages vulnérables et alimenter les tensions sociales.**
- **À l'inverse, un ajustement annoncé mais partiellement mis en œuvre affaiblit la crédibilité des politiques publiques**, entretient l'instabilité des anticipations et retarde la restauration des équilibres.
- **La réussite de la transition budgétaire repose ainsi moins sur la brutalité de l'effort que sur sa cohérence macroéconomique**, sa progressivité et la qualité de la recomposition des recettes et des dépenses.

Une fenêtre stratégique à ne pas manquer : 2026–2030. Deux points cruciaux à souligner :

- **La période 2026–2030 constitue une fenêtre critique pour engager dès 2026 un rééquilibrage maîtrisé.** Les marges de financement domestique subsistent, les réserves de change peuvent encore jouer un

rôle d'amortisseur, et une recomposition plus large des politiques macroéconomiques est en cours de définition.

- **Le report de l'ajustement au-delà de cette période réduirait fortement la capacité de pilotage des autorités** et augmenterait la probabilité d'une correction future désordonnée — plus coûteuse économiquement, socialement et politiquement.

Partie 7. Quelle trajectoire budgétaire est réaliste pour 2026–2030 ?

Principes, rythme d'ajustement et rôle du déficit hors hydrocarbures. Une fois établie l'inévitabilité de l'ajustement budgétaire, l'enjeu central ne réside plus dans son principe, mais dans sa calibration. Une trajectoire crédible ne se définit ni par des cibles nominales arbitraires ni par des annonces de court terme, mais par un chemin réaliste, compatible avec les contraintes macroéconomiques, sociales et institutionnelles propres à l'économie algérienne.

Les principes directeurs d'une trajectoire crédible. Trois principes doivent structurer la trajectoire budgétaire 2026–2030.

- **Premièrement, la crédibilité.** Les objectifs doivent être atteignables au regard des capacités administratives, politiques et économiques du pays. Une trajectoire excessivement ambitieuse, même bien intentionnée, affaiblit la confiance si elle n'est pas exécutée.
- **Deuxièmement, la progressivité.** L'ajustement doit être étalé dans le temps afin de limiter les effets récessifs, préserver la cohésion sociale et permettre l'accompagnement par des réformes structurelles.
- **Troisièmement, la cohérence macroéconomique.** La trajectoire budgétaire doit être compatible avec la politique monétaire, la stratégie de réalignement du taux de change et les objectifs de croissance potentielle.

Le déficit hors hydrocarbures comme ancre opérationnelle. Les points cruciaux à retenir sont les suivants :

- **Dans une économie fortement dépendante de la rente énergétique, le déficit hors hydrocarbures constitue l'indicateur le plus pertinent pour piloter l'ajustement structurel.** Contrairement au solde global, il neutralise la volatilité des prix du pétrole, mesure l'effort budgétaire réel et permet une lecture transparente de la soutenabilité intertemporelle. Le ratio dette publique/PIB doit compléter le processus de pilotage.
- **Pour la période 2026–2030, l'objectif n'est pas d'atteindre rapidement un niveau théorique optimal, mais de réduire progressivement ce déficit à un rythme compatible avec la stabilité macroéconomique et l'absorption sociale de l'effort.**

Ampleur et rythme : éviter les ajustements extrêmes. Le profil du processus se présente comme suit :

- **Les projections à politique inchangée indiquent que le déficit hors hydrocarbures resterait durablement élevé en l'absence de réforme.** Une trajectoire réaliste implique une réduction graduelle mais continue, reposant sur un effort annuel modéré et soutenu, plutôt que sur une correction brutale concentrée sur une courte période.
- **Les premières années (2026–2027) doivent prioritairement restaurer la crédibilité et stabiliser les équilibres.**
- **La période 2028–2030 peut permettre une amélioration plus marquée de la qualité de la dépense et de la structure budgétaire.**
- **Un ajustement trop rapide exposerait l'économie à une contraction excessive de la demande et à des tensions sociales.** À l'inverse, un ajustement trop lent prolongerait les déséquilibres et affaiblirait l'ancrage macroéconomique.

La composition de l'ajustement : la qualité avant la quantité. La réussite de la trajectoire 2026–2030 dépend moins de l'ampleur nominale de l'effort que de sa composition.

- **L'essentiel de l'ajustement devra provenir de la réforme de la dépense publique :** compte tenu des limites à court terme de la mobilisation des recettes hors hydrocarbures, de la rationalisation progressive des subventions généralisées, de la maîtrise de la masse salariale et de l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public.
- **Dans le même temps, il est crucial de protéger l'investissement productif,** les mécanismes de protection sociale ciblée et les dépenses liées au capital humain, afin d'éviter que l'ajustement ne compromette la croissance future.
- **Les réformes fiscales peuvent contribuer à moyen terme à l'élargissement de l'assiette, mais leurs effets restent graduels.** Elles doivent accompagner — et non remplacer — la consolidation par la dépense.

Retombées sur la croissance et l'inflation. Une trajectoire budgétaire crédible peut soutenir la croissance à moyen terme, même si l'impact de court terme est modéré. En restaurant la crédibilité macroéconomique, l'ajustement réduit l'incertitude, améliore les anticipations, facilite la transmission de la politique monétaire et contribue à la stabilisation du taux de change.

L'effet net sur l'activité dépendra toutefois de la capacité à combiner l'ajustement budgétaire avec des réformes structurelles favorables à l'investissement privé et à la productivité.

2026–2030 : un pont vers la transformation de long terme.

- **La trajectoire budgétaire 2026–2030 ne constitue pas une fin en soi.** Elle représente une phase de transition entre la stabilisation macroéconomique et une dynamique ultérieure de rattrapage et de convergence à l'horizon 2050.
- **Sans rééquilibrage crédible sur cette période, toute ambition de transformation économique de long terme resterait fragile et vulnérable aux chocs.**

In fine, une trajectoire budgétaire réaliste repose sur crédibilité, progressivité et cohérence. Le déficit hors hydrocarbures doit servir d'ancre centrale. La qualité de l'ajustement prime sur son ampleur nominale. L'ajustement peut soutenir la croissance à moyen terme s'il est bien calibré. 2026–2030 est une période charnière, reliant stabilisation et transformation de long terme.

Partie 8. Répartition de l'ajustement budgétaire

I. Définition d'une stratégie

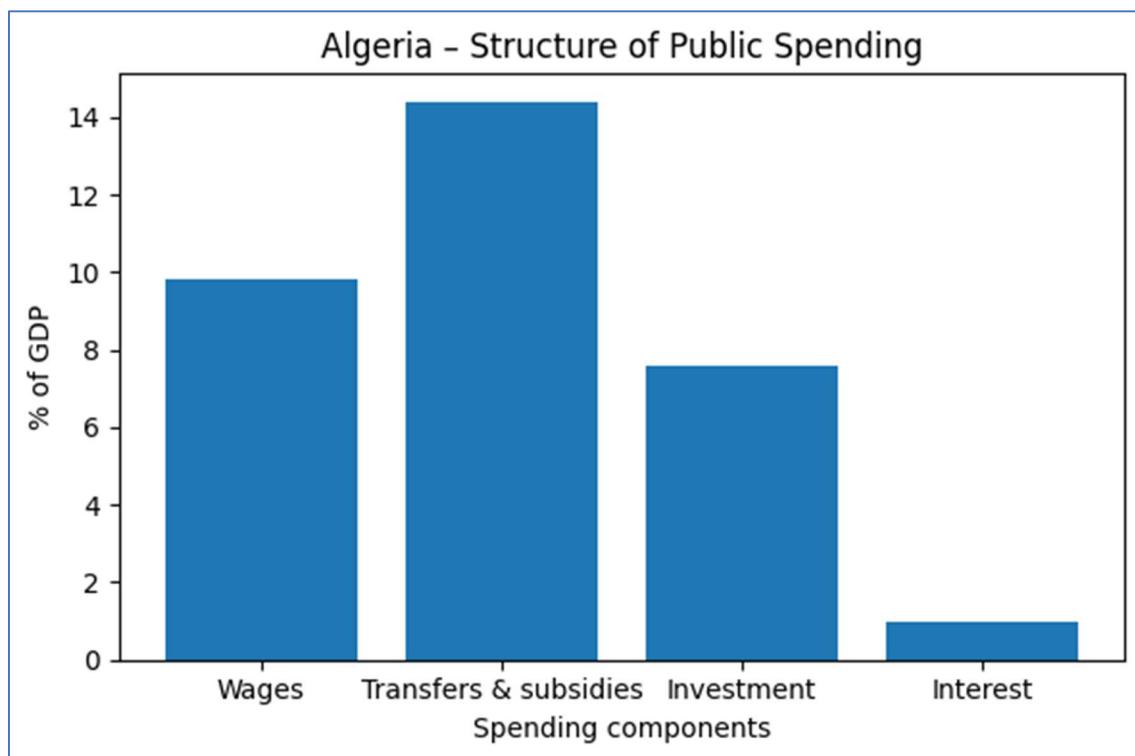
Avant d'examiner la répartition de l'effort d'ajustement entre réduction des dépenses et mobilisation des recettes, il est indispensable de définir une stratégie budgétaire explicite. Un ajustement crédible ne résulte pas d'une succession de mesures ponctuelles, mais d'un cadre stratégique précisant : (1) les objectifs macroéconomiques ; (2) le rythme de réduction du déficit budgétaire structurel — notamment du déficit hors hydrocarbures — ; (3) le séquençage des réformes ; et (4) les priorités de politique publique.

Dans le cas algérien, le rythme de l'ajustement renvoie à la **vitesse à laquelle l'écart entre les dépenses publiques et les recettes domestiques non pétrolières est résorbé**, de manière compatible avec la stabilité macroéconomique, la cohésion sociale et la préservation de l'investissement productif.

La stratégie doit ainsi viser non seulement la correction graduelle des déséquilibres à court terme, mais surtout le **changement de régime budgétaire**, en passant d'un modèle procyclique fondé sur la rente à un régime de viabilité macroéconomique reposant sur des ressources domestiques durables, une dépense publique plus efficiente et des institutions budgétaires renforcées. Ce cadre stratégique constitue la condition préalable à toute discussion opérationnelle sur la baisse des dépenses, la réforme des subventions ou l'élargissement de l'assiette fiscale.

II. La priorité absolue : une réforme de la dépense publique

Maîtriser les rigidités, améliorer l'efficacité et protéger les priorités. La réussite de la trajectoire budgétaire 2026–2030 dépend avant tout de la **réforme de la dépense publique**. Compte tenu des limites structurelles de la mobilisation rapide des recettes hors hydrocarbures, l'ajustement ne peut être ni crédible ni soutenable s'il repose principalement sur des hausses d'impôts. L'enjeu central est donc de **réorienter la dépense**, d'en améliorer la qualité et de réduire les rigidités qui compromettent la viabilité macroéconomique.



Masse salariale : rigidité élevée, marges d'ajustement graduelles. La masse salariale publique représente un poste structurellement élevé et rigide. À court terme, une réduction nominale est ni réaliste ni souhaitable, compte tenu du rôle de l'État comme employeur majeur et amortisseur social. En revanche, **l'absence de maîtrise dynamique** de la masse salariale constitue un risque budgétaire majeur à moyen terme. Les leviers d'action réalistes relèvent d'une **gestion active et graduelle** : (1) un gel ou ralentissement ciblé des recrutements hors secteurs prioritaires ; (2) une meilleure gestion des carrières et des avancements ; (3) une rationalisation des effectifs à travers la mobilité, la formation et la modernisation administrative ; et (4) un alignement progressif de la dynamique salariale sur la productivité et les capacités budgétaires. L'objectif n'est pas une compression brutale, mais une **stabilisation relative** de la masse salariale en pourcentage du PIB à moyen terme.

Subventions et transferts : du soutien généralisé au ciblage efficace. Les subventions généralisées constituent l'un des principaux facteurs de rigidité budgétaire et de distorsion économique. Leur coût budgétaire

élevé coexiste avec une efficacité sociale limitée, un mauvais ciblage et des effets pervers sur la consommation, les importations et l'investissement. La réforme des subventions est **inévitabile**, mais elle doit être conçue comme un **processus graduel et socialement soutenable**. Les principes directeurs sont clairs : (1) substituer progressivement des mécanismes de **ciblage direct** aux subventions généralisées ; (2) protéger explicitement les ménages vulnérables à travers des transferts monétaires ciblés ; et (3) accompagner la réforme par une communication transparente sur ses objectifs et ses mécanismes. Sans réforme des subventions, toute trajectoire budgétaire crédible restera hors de portée.

Dépenses d'investissement : préserver le volume, améliorer le rendement. L'investissement public joue un rôle clé dans le rattrapage économique et la préparation de la convergence. Toutefois, son efficacité reste contrainte par des problèmes récurrents de sélection des projets, de gouvernance et d'exécution. La priorité n'est pas une réduction mécanique de l'investissement, mais une **amélioration substantielle de son rendement économique et social**, à travers : (1) une sélection plus rigoureuse des projets (analyse coûts-bénéfices) ; (2) un recentrage sur les infrastructures à fort impact productif ; (3) une meilleure coordination entre investissement public et investissement privé ; et (4) un renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage. À court terme, un lissage du profil d'investissement peut être nécessaire, mais **l'objectif stratégique est d'en accroître l'efficacité**, non d'en sacrifier le rôle.

Entreprises publiques et passifs contingents : un risque budgétaire latent. Les entreprises publiques représentent un **risque budgétaire implicite** souvent sous-estimé. Leurs pertes, besoins de recapitalisation ou garanties peuvent rapidement se transformer en charges explicites pour le budget. Une réforme crédible de la dépense publique doit inclure : (1) une transparence accrue sur la situation financière des entreprises publiques ; (2) une clarification des relations financières avec l'État ; (3) une amélioration de la gouvernance et des incitations ; (4) une différenciation claire entre entreprises à vocation commerciale et missions de service public. Ignorer ce volet revient à sous-estimer l'ampleur réelle des engagements budgétaires.

Protéger les priorités : social ciblé, capital humain et cohésion. La réforme de la dépense ne peut réussir que si elle **protège explicitement les priorités sociales et productives**. Cela implique : (1) le maintien et le renforcement des filets sociaux ciblés ; (2) la préservation des dépenses en éducation, santé et formation ; (3) l'accompagnement des groupes affectés par la transition. La crédibilité sociale de l'ajustement est une condition nécessaire de sa crédibilité macroéconomique.

Synthèse : L'analyse met en évidence que la réussite de l'ajustement budgétaire repose avant tout sur une réforme en profondeur de la dépense publique, qui constitue le levier central du rééquilibrage. La masse salariale, bien que structurellement rigide, appelle une gestion dynamique et progressive plutôt qu'une compression brutale aux coûts économiques et sociaux élevés. De même, la réforme des subventions apparaît incontournable, à condition d'être graduelle, ciblée et accompagnée de mécanismes de protection efficaces pour les ménages vulnérables. Par ailleurs, l'investissement public ne doit pas être sacrifié au nom de l'ajustement, mais rendu plus efficient afin de préserver la croissance potentielle et soutenir la diversification productive. Les entreprises publiques, enfin, représentent un risque budgétaire latent qui doit être intégré explicitement dans le cadre de la stratégie budgétaire, tant en matière de transparence que de gouvernance. Dans ce contexte, la protection sociale ciblée et l'investissement dans le capital humain doivent demeurer des priorités, car ils conditionnent à la fois l'acceptabilité sociale de l'ajustement et sa soutenabilité macroéconomique à moyen terme.

III. La seconde priorité : une meilleure mobilisation des recettes fiscales à travers un élargissement de l'assiette

Si la réforme de la dépense constitue le cœur de l’ajustement budgétaire, la **mobilisation des recettes hors hydrocarbures** n’en demeure pas moins un pilier complémentaire indispensable à moyen terme. L’enjeu est toutefois d’éviter deux écueils fréquents : **surestimer le potentiel de court terme** et **recourir à des hausses fiscales mal calibrées**, susceptibles de freiner l’activité et d’affaiblir l’adhésion au processus de réforme.

Recomposition des recettes hors hydrocarbures : une hiérarchie réaliste des leviers fiscaux. Dans le contexte algérien, l’élargissement des recettes hors hydrocarbures doit obéir à une logique de rendement, de faisabilité administrative et de cohérence macroéconomique. L’objectif stratégique à moyen terme serait de porter progressivement le ratio des recettes fiscales hors hydrocarbures à **environ 15 % du PIB**, contre des niveaux actuellement estimés autour de 10–12 %. Un tel relèvement constitue une condition nécessaire pour réduire durablement la dépendance à la rente et ancrer la viabilité des finances publiques.

Toutefois, cet objectif ne peut être atteint ni rapidement ni par un levier unique. Il suppose une hiérarchisation claire des instruments fiscaux et un séquençage cohérent des réformes.

- **La fiscalité sur la consommation comme pilier central à court terme :** La fiscalité sur la consommation — en particulier la TVA — représente le levier le plus efficace à court terme pour accroître les recettes. Son assiette est relativement large, son rendement plus prévisible, et son administration plus aisée dans un contexte marqué par l’informalité. L’enjeu prioritaire n’est pas une hausse généralisée des taux, mais l’amélioration du rendement effectif de la TVA : réduction des exonérations, recentrage sur les biens non essentiels, renforcement du contrôle aux frontières et meilleure articulation avec des mécanismes de compensation sociale ciblée. Une TVA mieux collectée peut contribuer de manière significative à l’augmentation du ratio recettes fiscales/PIB sans pénaliser excessivement l’investissement productif.

- **La fiscalité de porte : un levier complémentaire à rendement rapide.** La fiscalité de porte (droits de douane, TVA à l’importation, taxes spécifiques) offre un rendement immédiat et une collecte relativement efficace. Elle peut jouer, à court terme, un rôle d’appoint dans la phase de stabilisation budgétaire et contribuer à la régulation de la demande d’importations. Son usage doit toutefois rester ciblé et transitoire. Une fiscalité de porte excessive risque d’accroître les distorsions de prix, de favoriser l’informalité et de nuire à la compétitivité. Elle ne peut donc constituer qu’un levier complémentaire, appelé à être progressivement relayé par des sources de recettes plus neutres.

- **La rationalisation de la fiscalité sur les revenus : un levier de moyen terme.** La fiscalité sur les revenus (IRG, IBS) demeure contrainte à court terme par l’étroitesse de la base imposable et les capacités administratives. Une hausse rapide des taux serait peu efficace et économiquement risquée. L’effort doit porter prioritairement sur la rationalisation du système : simplification des barèmes, réduction des niches fiscales inefficaces, amélioration de la conformité et élargissement progressif de l’assiette à mesure que la formalisation de l’économie progresse. À moyen terme, cette dynamique permettra de consolider durablement le ratio recettes fiscales/PIB autour de la cible de 15 %.

Cette stratégie permet de soutenir l’ajustement budgétaire sans étouffer la reprise, tout en préparant la transition vers un régime fiscal moins dépendant de la rente.

VI. La troisième priorité : le renforcement de l’administration fiscale et douanière

La troisième priorité concerne le renforcement de l’administration fiscale et douanière, condition indispensable à la crédibilité et à l’efficacité de toute stratégie de mobilisation des recettes. Dans un contexte de

base imposable étroite et d'informalité élevée, les gains budgétaires durables proviendront moins de nouvelles taxes que d'une amélioration substantielle du recouvrement, du contrôle et de la conformité. Cela implique la modernisation des systèmes d'information, l'interconnexion des bases fiscales et douanières, le renforcement du contrôle aux frontières, ainsi que la professionnalisation des fonctions d'audit et de lutte contre la fraude. À moyen terme, une administration fiscale et douanière plus performante permet d'élargir l'assiette effective, de réduire les distorsions entre acteurs formels et informels et d'améliorer l'équité fiscale, tout en soutenant l'objectif de relèvement progressif du ratio recettes fiscales/PIB vers 15 % sans alourdir excessivement la pression fiscale nominale.

Partie 9. Enjeux et risques liés à la réforme des finances publiques

Ce que la réforme fiscale peut raisonnablement apporter à court terme. À court terme (2026–2027), la contribution de la fiscalité à l'ajustement restera **modeste mais positive**, à condition d'être ciblée sur : (1) l'amélioration du recouvrement ; (2) la réduction des niches et exonérations inefficaces ; (3) la lutte contre l'évasion et la fraude les plus manifestes ; et (4) la modernisation de l'administration fiscale (digitalisation, interconnexion des bases). Ces mesures peuvent générer des gains progressifs sans peser excessivement sur l'activité économique.

Les risques d'une hausse prématurée de la pression fiscale. Une augmentation rapide et généralisée des taux d'imposition comporte des risques élevés : (1) contraction de l'investissement privé ; (2) renforcement de l'informalité ; (3) la dégradation de la compétitivité ; et (4) un affaiblissement de la confiance des agents économiques. Dans une phase de stabilisation et de rattrapage, **la fiscalité doit accompagner la reprise**, non l'entraver. L'objectif n'est pas d'augmenter la pression fiscale globale à court terme, mais d'en **améliorer l'équité et l'efficacité**.

Réformes fiscales structurelles : un levier de moyen terme. Les véritables gains de recettes hors hydrocarbures proviendront de réformes structurelles, dont les effets sont nécessairement graduels :

- Élargissement de l'assiette fiscale par la formalisation progressive de l'économie ;
- Simplification et rationalisation du système fiscal ;
- Meilleure taxation des rentes et des activités peu productives ;
- Développement de la fiscalité locale et de la fiscalité foncière ;
- Renforcement de la cohérence entre fiscalité, politique d'investissement et concurrence.

Ces réformes doivent être conçues comme **un investissement institutionnel**, produisant leurs effets sur plusieurs années.

Fiscalité et acceptabilité sociale. La réussite de la réforme fiscale dépend étroitement de son **acceptabilité sociale**. Celle-ci repose sur : (1) la transparence sur l'usage des ressources publiques ; (2) la perception d'un partage équitable de l'effort ; (3) la visibilité des contreparties en termes de services publics et de protection sociale. Sans amélioration de la gouvernance budgétaire et de la qualité de la dépense, toute réforme fiscale restera fragile.

Articulation recettes–dépenses : éviter le faux débat. Opposer réforme de la dépense et mobilisation des recettes est un faux débat. Les deux sont complémentaires, mais **leur calendrier et leur rôle diffèrent** : (1) à court terme, l'ajustement repose principalement sur la dépense ; et (2) à moyen terme, la réforme fiscale renforce la soutenabilité et la résilience budgétaire. Cette articulation est essentielle pour crédibiliser la trajectoire 2026–2030.

Synthèse : Le potentiel de mobilisation rapide des recettes hors hydrocarbures existe, mais il demeure structurellement limité. À court terme, les gains budgétaires doivent donc provenir prioritairement de l'amélioration du recouvrement, de la réduction des niches inefficaces et de la rationalisation des dispositifs existants, plutôt que de hausses généralisées des taux d'imposition. Les réformes fiscales de fond — élargissement de l'assiette, formalisation de l'économie, modernisation de l'administration — constituent un levier essentiel, mais leurs effets sont nécessairement graduels et relèvent du moyen terme. À l'inverse, une augmentation prématurée de la pression fiscale globale comporterait des risques macroéconomiques élevés, notamment en termes d'investissement, d'informalité et de crédibilité. En définitive, la réussite de la stratégie fiscale dépend moins du niveau nominal de l'imposition que de la qualité de la dépense publique, de la transparence budgétaire et de la solidité de la gouvernance fiscale.

Partie 10. Réformes d'accompagnement indispensables à la réussite de l'ajustement budgétaire

L'ajustement budgétaire constitue une condition nécessaire de la stabilisation macroéconomique, mais il ne peut à lui seul assurer une trajectoire de croissance durable. Son efficacité dépend étroitement de réformes d'accompagnement visant à renforcer la gestion macroéconomique, à élargir l'offre domestique et à corriger les distorsions structurelles majeures de l'économie.

Renforcement du cadre macroéconomique et de la gouvernance budgétaire. La crédibilité de la trajectoire 2026–2030 repose sur : (1) des cadres budgétaires pluriannuels réalistes ; (2) une meilleure coordination entre politique budgétaire, monétaire et de change ; et (3) une transparence accrue des finances publiques et des risques budgétaires implicites. Ces éléments sont essentiels pour ancrer les anticipations et réduire l'instabilité macroéconomique.

Réformes structurelles pour élargir l'offre domestique et soutenir la diversification. L'ajustement ne sera socialement et économiquement soutenable que s'il s'accompagne d'une expansion progressive de la base productive hors hydrocarbures, à travers : (1) l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement privé ; (2) le soutien ciblé aux secteurs à forte valeur ajoutée et à fort potentiel d'exportation ; et (3) la réduction des barrières administratives et logistiques. L'objectif est de transformer l'ajustement budgétaire en levier de croissance post-rentière.

Réalignement progressif et unification du marché des changes. La persistance d'un système de taux de change dual constitue une distorsion majeure pesant sur la compétitivité, l'investissement et la transparence économique. Une stratégie graduelle de convergence entre taux officiel et taux de marché est indispensable pour : (1) restaurer la crédibilité du signal de prix ; (2) réduire les rentes de change et les arbitrages improductifs ; et (3) améliorer l'allocation des devises. Cette réforme doit être séquencée avec l'ajustement budgétaire et la stabilisation macroéconomique afin d'en limiter les effets inflationnistes.

Conclusion générale : vers une transition macroéconomique maîtrisée

L'analyse empirique et macroéconomique développée dans ce rapport converge vers un constat central : les déséquilibres budgétaires de l'Algérie ne relèvent pas d'une dérive conjoncturelle liée aux fluctuations des prix des hydrocarbures, mais d'une fragilité structurelle profondément ancrée dans le modèle rentier de financement de l'État. La concentration extrême des recettes sur une rente volatile, la rigidité persistante des dépenses courantes et l'ampleur exceptionnelle du déficit hors hydrocarbures ont progressivement enfermé les finances publiques dans une dynamique incompatible avec la stabilité macroéconomique de moyen terme.

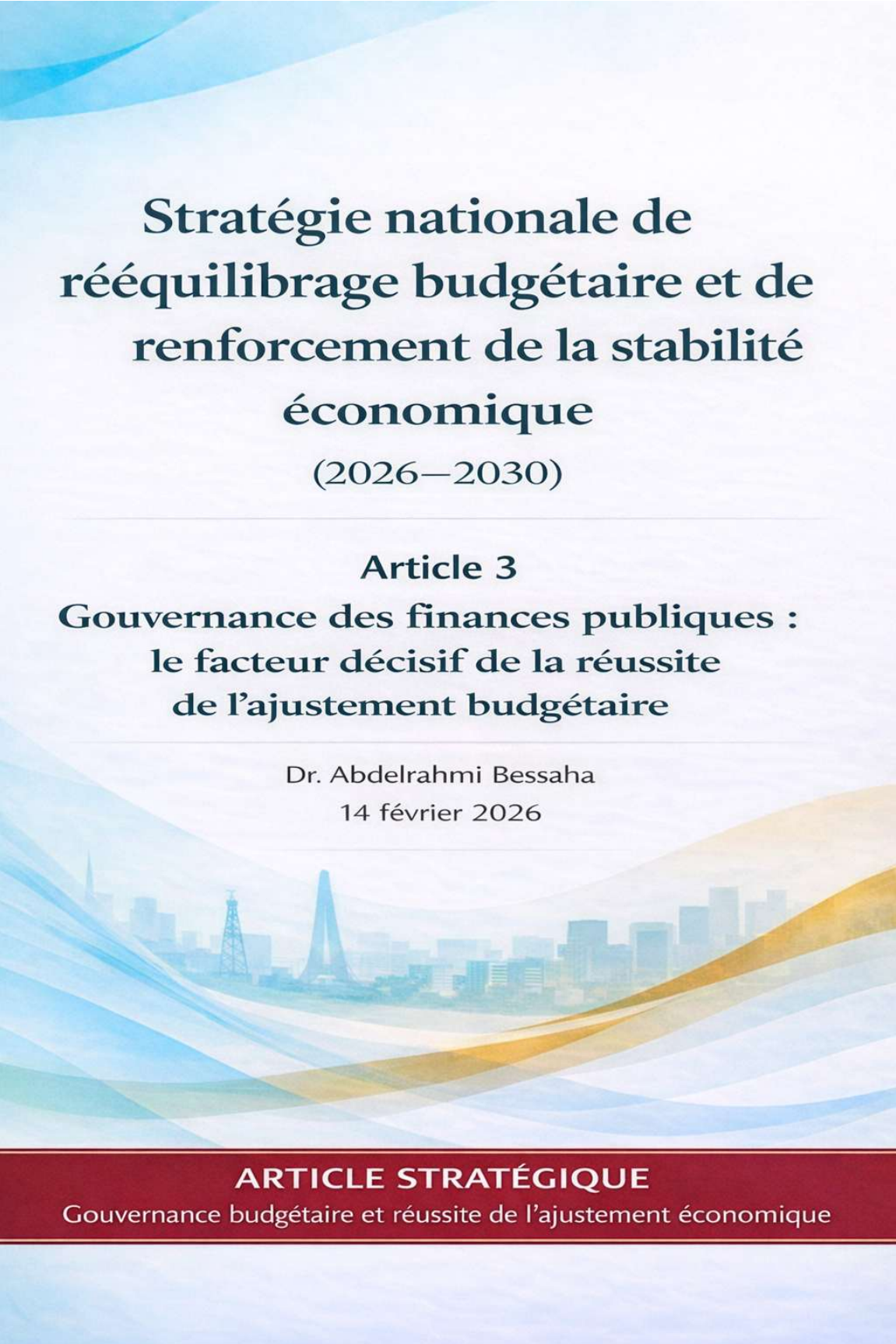
Tant que les engagements budgétaires structurels excèdent durablement les ressources domestiques non pétrolières, l'économie ne peut s'ajuster que par des mécanismes désordonnés — inflation, tensions de change, érosion des réserves et accumulation de dette implicite. Dans ce cadre, l'ajustement budgétaire n'est ni un choix idéologique ni une option politique parmi d'autres : il constitue une contrainte macroéconomique arithmétique incontournable.

La période 2026–2030 apparaît comme une fenêtre stratégique décisive pour opérer un changement de régime budgétaire, passant d'une logique procyclique fondée sur la rente à une trajectoire de viabilité macroéconomique fondée sur des recettes domestiques durables, une discipline budgétaire crédible et une dépense publique plus efficiente. La réussite de cette transition repose avant tout sur la réforme de la dépense — maîtrise graduelle de la masse salariale, réforme ciblée des subventions, amélioration du rendement de l'investissement public et intégration des risques liés aux entreprises publiques — complétée par une mobilisation réaliste et progressive des recettes fiscales hors hydrocarbures.

Toutefois, l'ajustement budgétaire, aussi nécessaire soit-il, ne saurait à lui seul assurer une transformation durable de l'économie. Sa crédibilité et son efficacité dépendent étroitement de son articulation avec des réformes macroéconomiques et structurelles visant à renforcer la gouvernance budgétaire, améliorer l'allocation des ressources, élargir la base productive et restaurer les mécanismes de marché — notamment à travers une modernisation de la politique monétaire, une réduction progressive des distorsions de change et des politiques sectorielles ciblant les activités à forte valeur ajoutée.

En définitive, l'enjeu n'est pas simplement de corriger un déséquilibre budgétaire, mais de rompre avec un régime macroéconomique fondé sur la volatilité de la rente pour construire un modèle de croissance plus résilient, productif et inclusif. Un ajustement anticipé, progressif et bien calibré offre la possibilité de restaurer la stabilité macroéconomique tout en préparant la transition post-rentière. À l'inverse, le report de la correction ne ferait qu'en accroître le coût économique et social.

L'ajustement budgétaire constitue ainsi non une fin en soi, mais le socle macroéconomique indispensable sur lequel peut se bâtir une trajectoire crédible de diversification, de création d'emplois et de convergence réelle à long terme.



Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique

(2026—2030)

Article 3

Gouvernance des finances publiques : le facteur décisif de la réussite de l'ajustement budgétaire

Dr. Abdelrahmi Bessaha
14 février 2026

ARTICLE STRATÉGIQUE

Gouvernance budgétaire et réussite de l'ajustement économique

Résumé Exécutif du troisième article

Ce troisième article clôt la série analytique consacrée à la **Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique sur la période 2026–2030**. Alors que les deux premiers articles ont établi, d'une part, le diagnostic des déséquilibres macro-budgétaires et, d'autre part, la nécessité et les modalités d'un ajustement budgétaire progressif, ce dernier volet met en évidence un message central : **sans un renforcement profond de la gouvernance des finances publiques, l'ajustement budgétaire restera fragile, réversible et exposé aux cycles conjoncturels**.

L'article montre que l'échec récurrent des ajustements budgétaires ne tient pas principalement à l'insuffisance des mesures chiffrées, mais à la faiblesse des cadres institutionnels qui encadrent la décision, l'exécution et le contrôle budgétaires. Dans une économie riche en ressources naturelles, l'absence d'ancrages institutionnels crédibles alimente la procyclicité des dépenses, rigidifie les engagements publics et crée une illusion temporaire de soutenabilité durant les phases favorables, rapidement démentie lors des retournements de cycle. Le cas algérien illustre cette dynamique, à travers la persistance de déficits hors hydrocarbures élevés, l'érosion des marges de manœuvre et la montée des vulnérabilités macro financières.

Sur le plan conceptuel, l'article distingue clairement **la soutenabilité comptable à court terme** — capacité à financer les déficits — de **la viabilité macroéconomique à moyen terme**, qui suppose une compatibilité durable entre trajectoire budgétaire, stabilité des prix, cohérence du régime de change, préservation des réserves extérieures et dynamique soutenable de la dette. Il montre qu'une gouvernance budgétaire déficiente peut préserver temporairement l'apparence de soutenabilité comptable, tout en dégradant progressivement les équilibres macroéconomiques fondamentaux et en renchérissant le coût futur de l'ajustement.

L'article identifie ensuite les **leviers institutionnels clés** permettant d'ancrer durablement la crédibilité budgétaire :

- (i) un **cadre budgétaire à moyen terme (CBMT)** pleinement opérationnel, articulé à un cadre macroéconomique à moyen terme réaliste ;
- (ii) des **règles budgétaires simples, crédibles et adaptées aux spécificités d'une économie rentière**, centrées notamment sur le solde hors hydrocarbures ;
- (iii) une **coordination étroite entre politiques budgétaire, monétaire et de change**, indispensable à la stabilité macroéconomique ; et
- (iv) un renforcement substantiel de la **transparence, du suivi et de la redevabilité**, considérés non comme des exigences normatives, mais comme de véritables instruments de stabilisation macroéconomique.

Un apport central de l'article réside dans la proposition de créer un **département macro-budgétaire** au sein du ministère des Finances, conçu comme le **cœur analytique et le nœud de gouvernance macroéconomique** du nouveau dispositif. Ce département aurait pour mission d'assurer la cohérence entre évolutions macroéconomiques, trajectoires budgétaires et objectifs de soutenabilité, à travers l'élaboration de scénarios pluriannuels, l'analyse de la dynamique de la dette, l'évaluation des multiplicateurs budgétaires, l'identification des risques macro-budgétaires et le suivi des écarts entre prévisions et réalisations. Son efficacité repose sur son articulation étroite avec le cadre macroéconomique à moyen terme, le CBMT et un ensemble élargi d'indicateurs macroéconomiques et macro financiers.

L'article met également en évidence que la réussite de l'ajustement budgétaire dépend de manière décisive de la **gouvernance politique et de l'acceptabilité sociale**. Un leadership exécutif fort et constant, une architecture institutionnelle claire, une communication économique structurée et continue, ainsi qu'un dialogue social appuyé sur des mécanismes de protection ciblée constituent des conditions indispensables pour sécuriser l'adhésion et

prévenir les résistances. La communication est analysée comme un **outil macroéconomique à part entière**, jouant un rôle clé dans l’ancrage des anticipations et la réduction de l’incertitude.

Enfin, l’article rappelle que **l’année 2026 constitue un point de bascule stratégique**, non comme une échéance formelle, mais comme une fenêtre de décision durant laquelle les déséquilibres sont devenus structurels tout en restant encore maîtrisables. Il souligne que l’ajustement budgétaire doit être **étalé sur la période 2026–2030**, afin de préserver la soutenabilité macroéconomique, de limiter les coûts sociaux et d’éviter des dynamiques procycliques défavorables à la croissance.

En conclusion, ce troisième article montre que l’ajustement budgétaire ne peut être réduit à une correction quantitative des déséquilibres. Il doit être conçu comme un **changement de régime de gouvernance des finances publiques**, condition indispensable pour restaurer la crédibilité macroéconomique, renforcer la stabilité économique et inscrire durablement l’Algérie dans une trajectoire de croissance post-rentière soutenable.

Stratégie nationale de rééquilibrage budgétaire et de renforcement de la stabilité économique (2026–2030)

Article 3. Gouvernance des finances publiques : le facteur décisif de la réussite de l'ajustement budgétaire

Partie 1. Pourquoi l'ajustement budgétaire échoue sans gouvernance ?

I. Ajuster sans gouverner : une illusion de stabilisation

Réduire les déficits publics sans réformer les institutions, les règles et les incitations qui structurent la décision budgétaire revient à traiter les symptômes sans s'attaquer aux causes profondes du déséquilibre. L'ajustement budgétaire, aussi nécessaire soit-il, ne constitue pas en lui-même une garantie de stabilisation macroéconomique durable. L'expérience internationale, tout comme l'histoire économique récente de l'Algérie, montre qu'un rééquilibrage des finances publiques dépourvu d'un cadre de gouvernance crédible produit le plus souvent des résultats transitoires, fragiles et aisément réversibles.

Dans les économies rentières, la gouvernance des finances publiques joue un rôle déterminant dans la capacité de l'État à transformer une rente volatile en trajectoire de développement soutenable. Lorsque les mécanismes de programmation budgétaire, de contrôle, de transparence et de responsabilité sont insuffisamment développés, la rente alimente la procyclicité budgétaire, l'expansion discrétionnaire de la dépense et l'érosion progressive des ancrages macroéconomiques. À l'inverse, une gouvernance budgétaire solide permet de discipliner l'usage des ressources publiques, de lisser les cycles économiques et d'ancrer durablement les anticipations des agents.

Dans le cas algérien, marqué par des déficits hors hydrocarbures structurellement élevés, une dépendance persistante à la rente énergétique et une exposition accrue aux chocs externes, la question centrale n'est donc pas uniquement celle du contenu de l'ajustement budgétaire, mais aussi — et surtout — celle de sa crédibilité institutionnelle. En l'absence d'une réforme approfondie de la gouvernance des finances publiques, l'ajustement risque de rester incomplet, socialement contesté et vulnérable aux retournements conjoncturels, notamment lors des prochaines phases de boom pétrolier.

Cet article soutient ainsi que la gouvernance des finances publiques constitue le complément indispensable d'un ajustement budgétaire devenu incontournable. Elle en est à la fois la condition de soutenabilité, le principal mécanisme d'ancrage macroéconomique et le garant de la cohérence et de la crédibilité de l'effort budgétaire dans le temps.

II. Cadre conceptuel : gouvernance budgétaire et viabilité macroéconomique

Gouvernance des finances publiques : définition et périmètre analytique. La gouvernance des finances publiques peut être définie comme l'ensemble des règles, institutions, procédures et pratiques qui encadrent la préparation, l'exécution, le contrôle et l'évaluation de la politique budgétaire. Elle ne se limite pas à la gestion technique des finances publiques, mais englobe des dimensions institutionnelles essentielles telles que la

transparence, la responsabilité, la prévisibilité et la cohérence intertemporelle des décisions publiques. Dans une perspective macroéconomique, une gouvernance budgétaire efficace vise à assurer que les choix de dépenses et de recettes soient compatibles avec trois exigences fondamentales : (i) les capacités structurelles de financement de l'économie, indépendamment des fluctuations conjoncturelles ; (ii) la stabilité macroéconomique à moyen terme, incluant l'inflation, le taux de change et la contrainte extérieure ; et (iii) l'équité intergénérationnelle dans l'usage de ressources publiques, en particulier lorsqu'elles proviennent de rentes épuisables.

Gouvernance faible et biais procyclique dans les économies rentières. La littérature consacrée aux économies riches en ressources naturelles met en évidence un lien étroit entre faiblesse de la gouvernance budgétaire et caractère procyclique des politiques publiques. Lorsque la rente extractive constitue la principale source de financement de l'État, l'absence de règles crédibles et d'institutions contraignantes favorise trois dynamiques récurrentes : une expansion rapide et souvent discrétionnaire des dépenses en phase de boom, une rigidification progressive des engagements budgétaires, puis un ajustement tardif et brutal lors des phases de contre-choc. Ce biais procyclique ne relève pas uniquement de mécanismes économiques. Il est avant tout institutionnel. Il reflète l'incapacité du cadre budgétaire à dissocier la trajectoire des dépenses publiques de la volatilité des recettes extractives et à imposer une discipline intertemporelle crédible. En l'absence de tels ancrages, la rente tend à alimenter une illusion de soutenabilité durant les phases favorables, rapidement démentie lors des retournements de cycle.

Soutenabilité comptable versus viabilité macroéconomique. Un élément central du cadre conceptuel réside dans la distinction entre soutenabilité comptable et viabilité macroéconomique. La soutenabilité comptable renvoie à la capacité de l'État à financer ses déficits à court terme et à honorer ses engagements financiers sans défaut immédiat. La viabilité macroéconomique, en revanche, suppose que la trajectoire budgétaire soit durablement compatible avec la stabilité des prix, la cohérence du régime de change, la préservation des réserves extérieures et une dynamique soutenable de la dette publique. Une gouvernance budgétaire déficiente peut préserver temporairement une apparence de soutenabilité comptable — par le recours à l'endettement domestique, au financement monétaire implicite ou à la ponction sur les réserves — tout en détériorant progressivement les équilibres macroéconomiques fondamentaux. Cette divergence, lorsqu'elle persiste, rend l'ajustement ultérieur plus coûteux économiquement, socialement et politiquement.

Le rôle central des ancrages institutionnels. Une gouvernance budgétaire crédible repose sur l'existence d'ancrages institutionnels explicites, capables de discipliner l'action publique sans la rigidifier excessivement. Parmi ces ancrages figurent notamment : un cadre budgétaire pluriannuel réaliste et contraignant ; des objectifs opérationnels clairs, tels que la trajectoire du déficit hors hydrocarbures ou celle de la dette publique ; des mécanismes renforcés de transparence et de reddition des comptes ; et une articulation cohérente entre la politique budgétaire, la politique monétaire et la politique de change. Ces dispositifs ne visent pas à supprimer la flexibilité nécessaire à la gestion conjoncturelle, mais à renforcer la prévisibilité, la cohérence et la crédibilité de la politique budgétaire. Ils constituent une condition essentielle pour ancrer les anticipations des agents économiques et soutenir durablement l'effort d'ajustement. À partir de ce cadre conceptuel, l'article analysera comment les faiblesses actuelles de la gouvernance des finances publiques en Algérie limitent l'efficacité de l'ajustement budgétaire et exposent l'économie à des cycles répétés de déséquilibre. Il examinera ensuite les leviers institutionnels nécessaires pour faire de la période 2026–2030 non seulement une phase de correction budgétaire, mais un véritable changement de régime dans la gestion des finances publiques.

Partie 2. Gouvernance budgétaire et viabilité macroéconomique : du diagnostic aux contraintes réelles

III. Cadre institutionnel et règles budgétaires : ancrer la crédibilité dans la durée

De la gestion discrétionnaire à la discipline stratégique. La soutenabilité budgétaire ne peut reposer durablement sur des ajustements ponctuels ou sur des décisions discrétionnaires prises en réaction aux chocs. Elle exige un cadre institutionnel robuste, capable d'ancrer les anticipations, de discipliner les choix budgétaires et d'assurer la cohérence intertemporelle des politiques publiques. Dans le contexte algérien, ce volet constitue l'un des chaînons les plus critiques de la transition 2026–2030 : sans réforme du cadre institutionnel, l'ajustement budgétaire risque de rester fragile, réversible et dépendant des cycles pétroliers.

Les institutions budgétaires comptent autant que les équilibres chiffrés. L'expérience internationale montre que les pays qui réussissent à stabiliser durablement leurs finances publiques ne sont pas seulement ceux qui réduisent leurs déficits, mais ceux qui s'appuient sur des institutions budgétaires crédibles. Ces pays partagent plusieurs caractéristiques : l'existence de cadres budgétaires à moyen terme contraignants, la formalisation explicite des arbitrages intertemporels, des mécanismes limitant la procyclicité des politiques publiques, et un niveau élevé de transparence renforçant la redevabilité. À l'inverse, l'absence de règles claires et d'institutions solides conduit à une politique budgétaire dépendante des recettes conjoncturelles, procyclique et vulnérable aux chocs externes. Dans les économies rentières, cette faiblesse institutionnelle amplifie les cycles de boom et de contre-choc et empêche l'ancrage d'une trajectoire budgétaire crédible.

Le cadre budgétaire à moyen terme : pierre angulaire de la réforme. La mise en place — ou le renforcement effectif — d'un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) constitue une priorité absolue. Ce cadre doit permettre de passer d'une logique annuelle et réactive à une programmation stratégique pluriannuelle. Concrètement, il doit : fixer des objectifs explicites sur plusieurs années, en particulier pour le déficit hors hydrocarbures ; reposer sur des hypothèses macroéconomiques prudentes et transparentes ; lier les plafonds de dépenses aux priorités stratégiques de l'État ; et améliorer la prévisibilité pour les administrations publiques comme pour les acteurs économiques. Le CBMT constitue ainsi l'outil central de transition entre une phase de stabilisation budgétaire et une trajectoire de convergence de long terme, en réduisant l'arbitraire et en rendant les choix budgétaires plus lisibles et plus crédibles.

Règles budgétaires : simplicité, crédibilité et flexibilité encadrée. Les règles budgétaires peuvent jouer un rôle disciplinaire déterminant à condition de respecter trois principes essentiels. Elles doivent être simples, afin d'être comprises et appropriées par les décideurs comme par le public ; crédibles, c'est-à-dire fondées sur des cibles atteignables et assorties de mécanismes de correction clairs ; et suffisamment flexibles pour intégrer des clauses de sauvegarde en cas de chocs exceptionnels. Dans une économie riche en ressources naturelles, une règle centrée sur le solde budgétaire hors hydrocarbures est plus pertinente qu'une règle portant uniquement sur le solde global ou sur la dette. Elle permet de dissocier l'orientation budgétaire des fluctuations de la rente et de mieux refléter l'effort structurel réel de l'État.

Coordination entre politique budgétaire, monétaire et de change. La crédibilité du cadre institutionnel dépend étroitement de la cohérence entre les politiques macroéconomiques. Une discipline budgétaire isolée est fragile si elle n'est pas appuyée par une politique monétaire cohérente ; inversement, une normalisation monétaire opérant sous dominance budgétaire perd rapidement en efficacité. Les priorités sont donc claires : renforcer la coordination entre le ministère des Finances et la banque centrale, assurer la cohérence entre la trajectoire budgétaire et la stratégie de change, et accroître la transparence sur les interactions entre politiques. Cette coordination est indispensable pour contenir l'inflation, réduire les tensions sur le marché des changes et restaurer la confiance des agents économiques.

Transparence, suivi et redevabilité : des actifs de crédibilité. Un cadre institutionnel crédible repose sur une transparence renforcée et des mécanismes effectifs de suivi et de redevabilité. Cela implique une information budgétaire exhaustive et de qualité, un suivi régulier de l'exécution par rapport aux objectifs annoncés, la publication d'indicateurs clés tels que le déficit hors hydrocarbures, la dette publique et les passifs contingents, ainsi qu'un renforcement du rôle des institutions de contrôle et d'évaluation. La transparence ne constitue pas un coût politique ; elle est au contraire un actif stratégique de crédibilité, indispensable pour ancrer les anticipations et soutenir l'adhésion aux réformes.

De la règle à la pratique : le défi de l'exécution. L'efficacité des cadres et des règles budgétaires dépend in fine de leur mise en œuvre effective. Cela suppose des capacités administratives renforcées, des incitations alignées pour les gestionnaires publics, des mécanismes de correction automatiques ou semi-automatiques, et une appropriation politique explicite au plus haut niveau de l'État. Sans exécution rigoureuse, les règles deviennent formelles, perdent leur pouvoir disciplinaire et n'empêchent pas le retour des comportements procycliques.

Synthèse. L'expérience internationale montre que la crédibilité budgétaire ne repose pas en premier lieu sur l'affichage de cibles chiffrées, mais sur la solidité et la cohérence des institutions qui encadrent la politique budgétaire. À cet égard, le cadre budgétaire à moyen terme constitue la pierre angulaire de toute réforme crédible, en permettant d'articuler les objectifs de soutenabilité, de stabilité macroéconomique et de programmation des dépenses dans le temps.

Les règles budgétaires ne sont efficaces que si elles demeurent simples, compréhensibles et crédibles, tout en intégrant une flexibilité strictement encadrée afin de faire face aux chocs exogènes. Par ailleurs, la stabilité macroéconomique ne peut être assurée sans une coordination étroite entre les politiques budgétaire, monétaire et de change, dont les interactions conditionnent la cohérence globale du cadre macroéconomique.

IV. Transparence et gouvernance : un pilier critique de la crédibilité budgétaire

La transparence et la gouvernance des finances publiques constituent des déterminants centraux de la discipline budgétaire et de la stabilité macroéconomique.

- Elles conditionnent la capacité de l'État à transformer des ressources publiques — en particulier une rente volatile — en politiques soutenables, efficaces et socialement acceptables. Dans le contexte d'un ajustement budgétaire incontournable, la transparence n'est pas un objectif normatif abstrait : elle est un instrument opérationnel de crédibilité, de responsabilisation et d'ancrage des anticipations.
- La transparence budgétaire renforce la responsabilisation des décideurs publics en ouvrant l'information financière à l'examen des citoyens, des institutions de contrôle et des partenaires économiques. Elle permet un débat public plus informé sur les choix budgétaires, facilite l'évaluation des arbitrages intertemporels et réduit l'asymétrie d'information qui alimente l'incertitude et la défiance. Elle repose sur quatre piliers essentiels : (1) la production et la diffusion de rapports financiers complets, fiables et opportuns ; (2) des prévisions macro-budgétaires crédibles, intégrées dans une programmation cohérente ; (3) l'identification, l'évaluation et la gestion explicite des risques budgétaires ; et (4) une gestion transparente des revenus tirés des ressources naturelles, couvrant la propriété, la fiscalité, la passation de contrats et l'affectation des recettes.
- Lorsque ces conditions sont réunies, elles soutiennent des institutions budgétaires plus disciplinées, réduisent la procyclicité de la dépense et renforcent la résilience des finances publiques. Il convient

toutefois de souligner qu'un déficit de transparence ne constitue pas en soi une preuve de corruption, pas plus qu'un respect formel des standards minimaux ne garantit une gouvernance exemplaire. La transparence est une condition nécessaire, mais non suffisante, d'une bonne gouvernance.

V. Expériences internationales en matière de transparence et de bonne gouvernance des finances publiques

L'expérience internationale montre de manière robuste que la soutenabilité des finances publiques ne repose pas uniquement sur des ajustements quantitatifs (déficits, dette, recettes), mais de façon déterminante sur la **qualité des institutions budgétaires**, la **transparence des comptes publics** et la **crédibilité des cadres de gouvernance**. Les pays ayant réussi des trajectoires durables de stabilisation et de convergence partagent un socle commun de réformes institutionnelles, adaptées à leur contexte mais fondées sur des principes universels.

Transparence budgétaire : un pilier de la crédibilité macroéconomique. Les expériences de pays avancés et émergents convergent sur un point central : **la transparence budgétaire réduit l'incertitude, améliore la discipline fiscale et renforce la confiance des agents économiques.**

- **Des cadres sont promus par le Fonds monétaire international comme le Code de transparence des finances publiques et l'Organisation de coopération et de développement économiques** : ils reposent notamment sur : (1) une couverture exhaustive du périmètre des administrations publiques ; (2) la publication régulière de données budgétaires fiables, cohérentes et auditées ; (3) l'identification explicite des risques budgétaires (entreprises publiques, garanties, partenariats public-privé, pensions) ; et (4) la distinction claire entre politiques discrétionnaires et stabilisateurs automatiques.
- **Des pays comme la Nouvelle-Zélande ont institutionnalisé très tôt ces principes à travers des lois de responsabilité budgétaire** imposant la publication d'objectifs pluriannuels, de scénarios alternatifs et d'analyses de soutenabilité de long terme. Cette transparence accrue a permis de réduire les biais optimistes, d'ancrer les anticipations et de renforcer l'acceptabilité sociale des ajustements.

Cadres budgétaires à moyen terme : de la logique annuelle à la cohérence intertemporelle. Un enseignement clé des expériences réussies est le passage d'une gestion budgétaire annuelle à des **cadres budgétaires à moyen terme crédibles**, liant décisions présentes et engagements futurs.

- Des pays comme la Suède ont introduit des règles budgétaires simples mais strictes (plafonds de dépenses, objectifs de solde structurel), combinées à une grande transparence sur les hypothèses macroéconomiques. Cette approche a permis de concilier discipline fiscale, stabilisation conjoncturelle et protection du modèle social.
- À l'inverse, l'absence de cadre intertemporel clair dans de nombreux pays riches en ressources naturelles a conduit à des politiques procycliques, à l'érosion des marges de manœuvre et à des ajustements tardifs et coûteux.

Institutions indépendantes et contrôle démocratique. Les expériences internationales montrent également l'importance d'institutions indépendantes de surveillance budgétaire (fiscal councils), chargées d'évaluer les hypothèses macroéconomiques, la cohérence des trajectoires et le respect des règles fiscales.

- **Dans des pays comme le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, ces institutions ont contribué à réduire l'optimisme budgétaire**, à renforcer la redevabilité des gouvernements et à améliorer la qualité du débat public.

- **Parallèlement, le renforcement du rôle des parlements, des cours des comptes et de la société civile** dans le suivi des finances publiques s'est avéré déterminant pour la crédibilité des réformes.

Ressources naturelles, transparence et gestion intergénérationnelle. Les pays exportateurs de ressources naturelles offrent des enseignements particulièrement pertinents. Des pays comme le Chili ont mis en place des règles budgétaires structurelles fondées sur des prix de référence indépendants, permettant d'isoler le budget des fluctuations des marchés mondiaux. Cette approche a renforcé la soutenabilité à long terme et limité les cycles de boom-bust. À l'inverse, l'opacité des finances publiques et la faiblesse des cadres de gouvernance dans certains pays rentiers ont accentué la volatilité macroéconomique, la dépendance aux hydrocarbures et les tensions sociales lors des phases d'ajustement.

Enseignements transversaux pour les pays en transition. De ces expériences, cinq enseignements transversaux se dégagent : (1) la transparence n'est pas un luxe institutionnel, mais un instrument de stabilisation macroéconomique ; (2) la crédibilité des ajustements dépend autant des institutions que des mesures chiffrées ; (3) les cadres à moyen terme réduisent les coûts politiques de l'ajustement en rendant les trajectoires lisibles ; (4) la gestion des ressources naturelles exige des règles explicites et indépendantes ; et (5) la communication et la redevabilité sont des composantes à part entière de la gouvernance budgétaire.

Implications pour l'Algérie. Pour l'Algérie, ces expériences suggèrent que la réussite d'un ajustement budgétaire durable entre 2026 et 2030 passe nécessairement par un **saut qualitatif en matière de transparence et de gouvernance des finances publiques**. Cela implique non seulement des réformes techniques, mais un changement de régime institutionnel, visant à restaurer la crédibilité, renforcer la confiance et aligner les décisions de court terme avec les objectifs de long terme.

VI. L'état de la transparence budgétaire en Algérie : des progrès inachevés

L'Algérie a engagé, depuis le milieu des années 2000, plusieurs initiatives visant à améliorer la transparence et la gestion des finances publiques. Des avancées ont été observées dans la publication de certaines données budgétaires, l'amélioration partielle des projections et la rationalisation de certains comptes spéciaux du Trésor. Toutefois, ces progrès sont demeurés fragmentaires et inégalement consolidés dans le temps.

Depuis le début des années 2010 — et malgré les chocs pétroliers successifs de 2014 et 2020 qui auraient exigé un renforcement rapide des cadres de gouvernance — les avancées en matière de transparence budgétaire sont restées limitées. Les faiblesses structurelles persistent, notamment : (1) l'absence d'une gestion explicite et systématique des risques macro-budgétaires (volatilité pétrolière, entreprises publiques, retraites, partenariats public-privé, collectivités locales) ; (2) une couverture incomplète des statistiques budgétaires, essentiellement centrées sur l'administration centrale, avec des délais de publication et une faible réconciliation avec les comptes monétaires ; (3) une diffusion limitée des informations financières, peu accessible au grand public ; (4) l'absence d'un cadre budgétaire à moyen terme pleinement opérationnel ; (5) une opacité persistante dans la gestion des ressources naturelles et des passifs contingents ; et (6) un affaiblissement de la crédibilité des règles budgétaires formelles. Ces lacunes compliquent l'évaluation de l'espace budgétaire réel, affaiblissent la capacité de pilotage macroéconomique et réduisent la crédibilité des trajectoires annoncées.

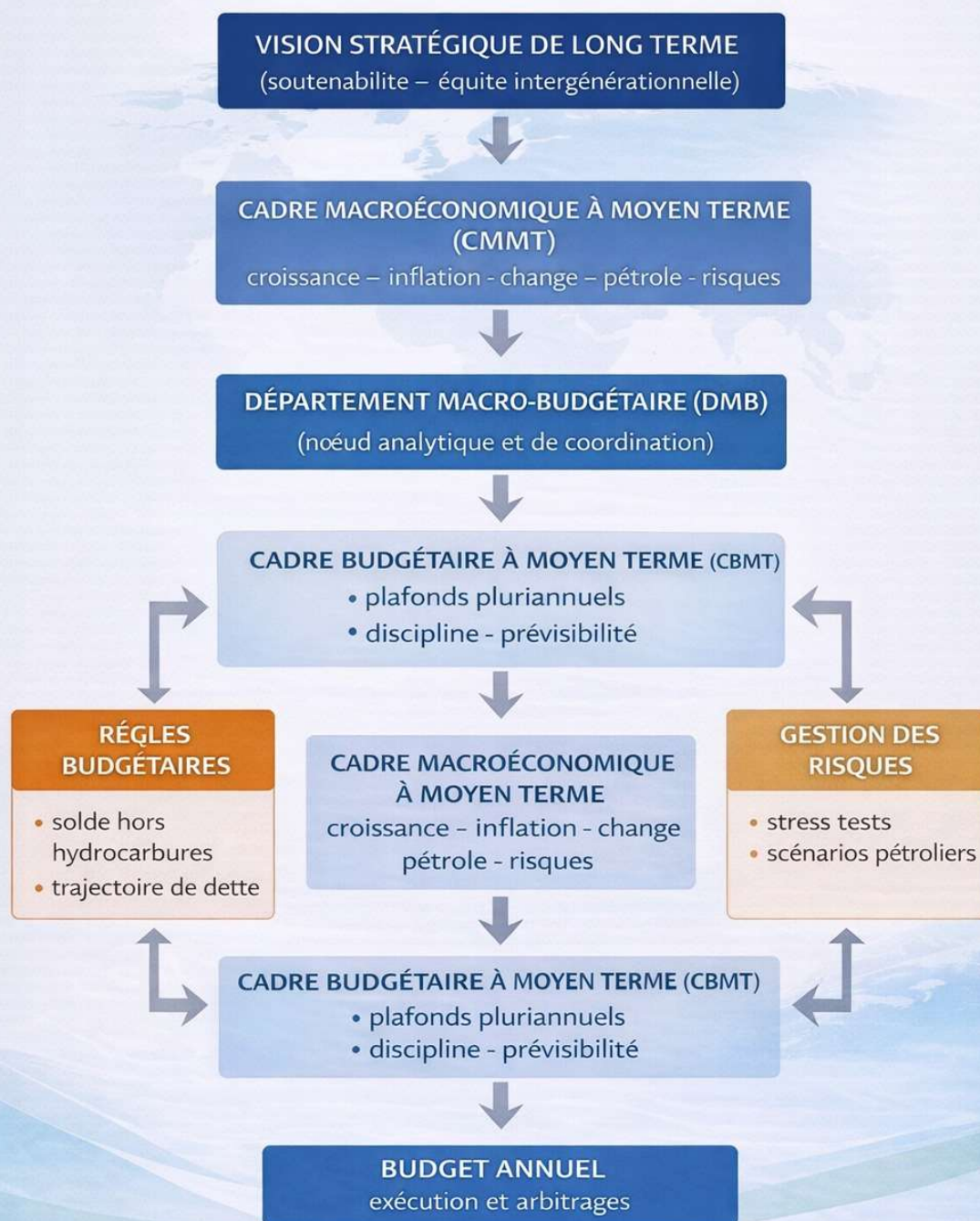
Gouvernance budgétaire et déséquilibres structurels. Les faiblesses de transparence et de gouvernance s'articulent étroitement avec les déséquilibres structurels des finances publiques. La persistance de déficits hors hydrocarbures élevés, la faiblesse durable des recettes fiscales non pétrolières, la rigidité des dépenses courantes et l'inefficacité de l'investissement public traduisent une gouvernance budgétaire insuffisamment

orientée vers la viabilité à moyen terme. À cela s'ajoute une structure de financement des déficits inadaptée, marquée par une dépendance excessive aux ressources domestiques, des mécanismes quasi-monétaires et une coordination imparfaite avec la politique monétaire et de change. Cette configuration accroît les risques inflationnistes, fragilise la stabilité financière et reporte le coût de l'ajustement sur les générations futures.

Transparence, gouvernance et ajustement crédible. Dans le cadre de la stratégie 2026–2030, le renforcement de la transparence et de la gouvernance des finances publiques n'est plus un objectif périphérique, mais un **préalable à la crédibilité de l'ajustement budgétaire**. Un ajustement sans information complète, sans gestion explicite des risques et sans redevabilité institutionnelle est politiquement fragile et macro économiquement instable. La transparence permet d'ancrer les anticipations, de sécuriser l'adhésion sociale et de transformer un ajustement contraint en transition maîtrisée. Elle constitue ainsi l'un des leviers centraux pour rompre avec la logique de cycles procycliques et instaurer un nouveau régime de gestion des finances publiques compatible avec la stabilité de long terme.

Ces limites appellent un renforcement du pilotage macro-budgétaire.

Architecture intégrée de la gouvernance macro-budgétaire



VII. Un département macro-budgétaire et de nouveaux outils pour restaurer durablement la viabilité des finances publiques

Le retour progressif à des finances publiques viables constitue une condition nécessaire à une croissance économique saine, durable et inclusive en Algérie. Mais cette trajectoire ne peut être atteinte par les seuls ajustements comptables. Elle exige des institutions, des capacités analytiques et des outils de pilotage capables d'anticiper les déséquilibres, d'en mesurer les risques et d'orienter les décisions budgétaires dans une perspective de moyen et long terme.

L'accumulation de déficits hors hydrocarbures très élevés au cours des dernières années traduit une détérioration des déséquilibres macroéconomiques.

- **Elle a également contribué à affaiblir l'économie** : avec une croissance modeste, à une érosion du ratio recettes fiscales/PIB, à une dynamique de dette publique défavorable, à une inflation élevée et, paradoxalement, à une appréciation du taux de change réel — reflet d'une orientation inadaptée de la politique de change privilégiant la désinflation à court terme au détriment de la cohérence macroéconomique globale.
- **Dans ce contexte, le rééquilibrage des finances publiques redevient une priorité stratégique** : pour reconstituer des marges de manœuvre, restaurer la crédibilité macroéconomique et permettre à l'État de répondre aux défis structurels internes (transition démographique, changement climatique) et externes (instabilité géopolitique, recomposition énergétique mondiale).
- **Toutefois, un tel rééquilibrage, nécessairement progressif et socialement négocié, ne peut réussir sans un saut qualitatif dans la gouvernance et le pilotage macro-budgétaire.** Cela implique la mise en place d'institutions solides et d'outils analytiques adaptés, au cœur desquels figure la création d'un **département macro-budgétaire**.

D'une politique budgétaire réactive à un pilotage stratégique. La politique budgétaire ne se limite plus à la gestion conjoncturelle des équilibres à court terme. Elle est désormais appelée à jouer un rôle central dans la soutenabilité de la croissance, la réduction des inégalités, l'adaptation au changement climatique et l'orientation de l'investissement public. Cette évolution impose un passage d'une logique essentiellement réactive à une **approche stratégique et anticipative**, fondée sur l'analyse des risques et la cohérence intertemporelle. Trois niveaux d'outils sont alors nécessaires :

- **Premier pilier : une vision stratégique des finances publiques à long terme**

La première exigence est l'ancrage des finances publiques dans une perspective de long terme. Une vision stratégique permet de relier les choix budgétaires annuels aux objectifs de développement, d'anticiper les pressions structurelles (démographie, dépenses sociales, climat) et de préserver l'équité intergénérationnelle. Sans cette boussole, l'ajustement budgétaire reste fragmenté et vulnérable aux retournements cycliques.

- **Deuxième pilier : un cadre macro-budgétaire et un CBMT opérationnel** : Le cadre macro-budgétaire constitue l'outil de planification stratégique à moyen terme (3 à 5 ans). Il permet : (1) d'évaluer la viabilité globale de la politique budgétaire ; (2) de fixer des objectifs cohérents sur les recettes, les dépenses, les déficits et la dette ; (3) d'intégrer explicitement les risques macroéconomiques ; et (4) de garantir que les décisions de court terme ne compromettent pas la stabilité future. Ce cadre trouve sa traduction opérationnelle dans un **cadre budgétaire à moyen terme (CBMT)**, qui aligne les budgets annuels sur des plafonds pluriannuels, améliore la prévisibilité, renforce la discipline et facilite la coordination entre administrations. Le CBMT joue également un rôle stabilisateur en limitant la procyclicité et en amortissant les chocs externes.

- **Troisième pilier : règles budgétaires et gestion active des risques** : les règles budgétaires complètent ce dispositif en fournissant des ancrages explicites. Dans une économie riche en ressources naturelles, des règles centrées sur le solde hors hydrocarbures et la trajectoire de dette sont plus pertinentes que des règles nominales. Elles doivent être simples, crédibles et assorties de clauses de flexibilité en cas de choc exceptionnel.

- **Parallèlement, des tests de résistance budgétaire** permettent d'évaluer la robustesse des finances publiques face à des scénarios défavorables (chocs pétroliers, récession, tensions financières), d'identifier les marges de contingence et de préparer des réponses préventives plutôt que correctives.

Le département macro-budgétaire : cœur analytique du nouveau dispositif. La création d'un département macro-budgétaire (DMB) au sein du ministère des Finances constitue la pièce maîtresse de cette architecture.

- **Ce département a vocation à devenir le centre de gravité analytique du pilotage budgétaire.** Il assure la cohérence entre les évolutions macroéconomiques et les projections budgétaires, élabore des scénarios à court, moyen et long terme, et évalue les risques pesant sur la trajectoire des finances publiques. Ses fonctions clés incluent : (1) l'évaluation de l'impact macroéconomique des politiques budgétaires ; (2) l'analyse de la dynamique de la dette et la formulation de scénarios de consolidation ; (3) l'estimation des multiplicateurs budgétaires et des effets sur la croissance ; (4) l'analyse des interactions entre politique budgétaire, secteur financier et politique monétaire ; (5) l'identification des risques budgétaires explicites et implicites ; et (6) le suivi continu des écarts entre prévisions et réalisations.

- **La mise en place d'une capacité macro-budgétaire crédible suppose plusieurs conditions complémentaires** : la réhabilitation d'un mécanisme de prix de référence du baril pour limiter la procyclicité ; un investissement soutenu dans la formation et les compétences analytiques ; un cadre juridique adapté ; et le développement d'outils modernes de modélisation et de gestion des risques.

Conclusion : En dotant l'État d'un département macro-budgétaire robuste et d'outils de pilotage adaptés, l'Algérie peut transformer l'ajustement budgétaire en un véritable **changement de régime de gestion des finances publiques**. Ce saut institutionnel est indispensable pour restaurer la viabilité budgétaire, renforcer la stabilité macroéconomique et inscrire durablement la transition vers un modèle de croissance post-rentier.

VIII. Articulation du département macro-budgétaire avec les outils de gestion macroéconomique

La création d'un département macro-budgétaire ne saurait être envisagée comme une réforme institutionnelle isolée. Sa crédibilité et son efficacité reposent au contraire sur sa pleine intégration dans un ensemble cohérent d'outils de gestion macroéconomique, couvrant l'analyse conjoncturelle, la programmation à moyen terme et l'évaluation des risques macro financiers. Le département macro-budgétaire doit ainsi fonctionner comme une plateforme transversale assurant la cohérence entre les différents cadres analytiques et décisionnels de la politique économique.

Le cadre macroéconomique à moyen terme comme socle analytique. Au cœur de ce dispositif figure le cadre macroéconomique à moyen terme (CMMT), qui constitue la référence commune pour l'ensemble des politiques publiques. Ce cadre formalise les hypothèses macroéconomiques centrales — croissance, inflation, prix des hydrocarbures, taux de change, conditions financières — et en décline les implications sur les équilibres budgétaires, extérieurs et monétaires sur un horizon de trois à cinq ans.

Le département macro-budgétaire joue un rôle déterminant dans l'élaboration, la mise à jour et la validation de ce cadre. Il veille à la cohérence interne des hypothèses, à leur réalisme et à leur compatibilité avec les contraintes structurelles de l'économie. Il s'assure également que les projections budgétaires reposent sur des scénarios macroéconomiques explicites et transparents, et non sur des extrapolations mécaniques ou des hypothèses implicites.

Lien organique avec le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT). Le cadre macroéconomique à moyen terme trouve sa traduction opérationnelle dans le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT), qui constitue l'instrument central de programmation des finances publiques. Le département macro-budgétaire assure l'interface entre ces deux cadres : il traduit les scénarios macroéconomiques en enveloppes budgétaires cohérentes, en trajectoires de recettes, de dépenses, de déficits et de dette.

Cette articulation garantit que les budgets annuels s'inscrivent dans une trajectoire pluriannuelle crédible, compatible avec les objectifs de soutenabilité et de stabilité macroéconomique. Elle permet également de détecter en amont les tensions potentielles — dérives de dépenses, surestimation des recettes, risques de financement — et d'ajuster la stratégie budgétaire avant que les déséquilibres ne deviennent critiques.

Intégration des indicateurs macroéconomiques et macro financiers. Au-delà des cadres formels, le département macro-budgétaire s'appuie sur un ensemble élargi d'indicateurs macroéconomiques et macro financiers, indispensables au pilotage en temps réel de la politique budgétaire. Ces indicateurs incluent notamment :

- L'évolution du déficit et du solde primaire hors hydrocarbures ;
- La dynamique de la dette publique et ses coûts de financement ;
- Les ratios de recettes fiscales au PIB et leur élasticité à la croissance ;
- Les indicateurs d'inflation et de transmission des chocs budgétaires aux prix ;
- Les conditions de liquidité et de financement domestique ;
- Les interactions entre politique budgétaire, secteur bancaire et politique monétaire ;
- Les déséquilibres extérieurs et les pressions sur le taux de change réel.

Le suivi régulier et intégré de ces indicateurs permet au département macro-budgétaire d'identifier les signaux précoces de vulnérabilité, d'évaluer les arbitrages entre stabilité, croissance et soutenabilité, et d'éclairer les décisions des autorités sur une base factuelle et prospective.

Coordination avec les autres politiques macroéconomiques. Le département macro-budgétaire constitue également un vecteur essentiel de coordination entre la politique budgétaire, la politique monétaire et la politique de change. En analysant systématiquement les interactions entre ces politiques, il contribue à éviter les incohérences macroéconomiques — par exemple une politique budgétaire expansionniste neutralisée par un resserrement monétaire, ou une politique de change incompatible avec les objectifs budgétaires et de compétitivité. Cette coordination est particulièrement cruciale dans un contexte marqué par une inflation élevée, des tensions sur le financement et des ajustements du taux de change. Le DMB fournit ainsi un cadre analytique commun permettant d'arbitrer entre désinflation, soutenabilité budgétaire et soutien à la croissance.

Le département macro-budgétaire comme nœud de gouvernance macroéconomique. En définitive, le département macro-budgétaire ne se limite pas à une fonction technique de prévision ou de modélisation. Il constitue le nœud de gouvernance macroéconomique reliant stratégie de long terme, gestion budgétaire et coordination des politiques économiques. En renforçant la transparence des hypothèses, la cohérence des trajectoires et la redevabilité des décisions, il contribue directement à la crédibilité de l'État et à la stabilité macroéconomique.

Partie 3. Qui porte la réforme et comment elle est acceptée ?

IX. Gouvernance politique et communication : sécuriser l'adhésion et la soutenabilité sociale

Réformer avec autorité, transparence et pédagogie. La réussite de la trajectoire budgétaire — et plus largement du processus de réformes économiques — ne dépend pas uniquement de la qualité des instruments techniques mobilisés. Elle repose de manière décisive sur la gouvernance politique et sur une stratégie de communication structurée, continue et crédible. Dans un contexte de transition économique profonde, l'adhésion sociale devient un **actif macroéconomique à part entière**, conditionnant la crédibilité, la durabilité et l'efficacité de l'ajustement.

Pourquoi la gouvernance politique est déterminante ? Les réformes budgétaires et structurelles affectent nécessairement la répartition des ressources, remettent en cause des rentes existantes et produisent des effets différenciés entre groupes sociaux et secteurs économiques. Sans pilotage politique clair et assumé, trois risques majeurs émergent : (1) des arbitrages différés ou incohérents ; (2) des mesures diluées, fragmentées ou réversibles ; et (3) une érosion rapide de la crédibilité du processus. La gouvernance politique doit donc être **centralisée, lisible et portée au plus haut niveau de l'État**, afin de garantir la cohérence des décisions dans le temps et la continuité de la trajectoire de réforme.

Le rôle irremplaçable du leadership exécutif. L'expérience internationale montre que les ajustements budgétaires réussis partagent un trait commun : un **portage politique explicite par l'exécutif**, capable : (1) d'arbitrer entre ministères et intérêts sectoriels concurrents ; (2) de fixer un cap clair, non ambigu et crédible ; (3) de maintenir la cohérence intertemporelle du processus de réforme ; (4) d'assumer le coût politique initial de décisions nécessaires mais impopulaires à court terme. Dans le cas algérien, seul un leadership exécutif fort et constant peut garantir à la fois le déclenchement effectif des réformes et leur poursuite sur plusieurs années, au-delà des cycles conjoncturels et des résistances institutionnelles.

Architecture de gouvernance : clarté des rôles et responsabilité. Une gouvernance efficace suppose une architecture institutionnelle claire, reposant sur : (1) une instance centrale de pilotage, rattachée au plus haut niveau de décision et dotée d'un mandat explicite ; (2) une définition précise des responsabilités de chaque ministère et institution ; (3) des mécanismes formalisés de coordination intersectorielle ; (4) des procédures d'arbitrage rapides, transparentes et exécutoires. L'objectif est d'éviter la fragmentation des décisions, la dilution des responsabilités et les incohérences entre politiques publiques, qui affaiblissent la crédibilité de l'ajustement.

La communication comme instrument de politique économique. La communication ne peut être réduite à un exercice d'accompagnement ou à un outil cosmétique. Elle constitue un **instrument de politique économique à part entière**. Une stratégie de communication efficace vise à : (1) expliciter le diagnostic macroéconomique et la nécessité des réformes ; (2) clarifier les objectifs, le calendrier et le séquençage de l'ajustement ; (3) distinguer clairement les coûts de court terme des bénéfices de moyen terme ; et (4) réduire l'incertitude, les anticipations négatives et les rumeurs. Une communication insuffisante ou incohérente accroît mécaniquement les risques de résistance sociale, de désinformation et de perte de crédibilité.

Temporalité de la communication : avant, pendant et après. La communication doit être pensée comme un processus continu et séquentiel :

- **Avant le lancement** : préparation de l'opinion publique, explication des coûts de l'inaction et mise en visibilité des mécanismes de protection sociale ;
- **Pendant la mise en œuvre** : information régulière sur l'état d'avancement, communication transparente sur les ajustements nécessaires et gestion proactive des inquiétudes sociales ;
- **Après les premières étapes** : valorisation des résultats tangibles, renforcement de la crédibilité du cap et ancrage des anticipations de moyen terme.

Dialogue social et protection ciblée. La soutenabilité sociale de l'ajustement repose sur : (1) un dialogue social structuré et institutionnalisé ; (2) la protection explicite et ciblée des ménages vulnérables ; (3) des mécanismes de compensation transparents et lisibles ; et (4) l'association des partenaires sociaux aux grandes orientations de la réforme. Un ajustement budgétaire dépourvu de filet social crédible est politiquement fragile et économiquement contre-productif.

Anticiper et gérer les résistances. Toute réforme structurelle génère des résistances. Une gouvernance efficace doit : (1) identifier en amont les groupes et secteurs affectés ; (2) anticiper les points de blocage potentiels ; (3) distinguer les intérêts légitimes des rentes improductives ; et (4) mobiliser la transparence, la progressivité et la pédagogie comme leviers d'acceptation. Ignorer ces résistances ou les traiter de manière improvisée fragilise l'ensemble du processus de réforme.

In fine, la gouvernance politique constitue un déterminant central de la réussite de l'ajustement budgétaire et des réformes qui l'accompagnent.

- **Un leadership exécutif fort et crédible est indispensable pour initier la trajectoire de réforme**, en assurer la continuité et préserver la cohérence des arbitrages dans le temps. Cette dynamique doit s'appuyer sur une architecture institutionnelle claire, qui précise les responsabilités, renforce la redevabilité et limite les incohérences entre acteurs publics.
- **Une communication économique joue, à cet égard, un rôle macroéconomique à part entière** : en clarifiant les objectifs, le calendrier et les bénéfices attendus des réformes, elle contribue à ancrer les anticipations et à réduire l'incertitude. Par ailleurs, la soutenabilité de l'ajustement repose sur un dialogue social structuré et sur la mise en place de mécanismes de protection ciblée, permettant de préserver les groupes les plus vulnérables et de maintenir la cohésion sociale.
- **Enfin, une capacité à anticiper les résistances, à identifier les perdants potentiels de la réforme et à y répondre par des mesures d'accompagnement adaptées** constitue une condition essentielle du succès. Sans cette dimension politique et sociale, même les stratégies d'ajustement les plus techniquement solides risquent de perdre leur crédibilité et leur efficacité.

Partie 4. Quand ? Le caractère décisif de 2026 et la nécessité d'un étalement de l'ajustement

Comme souligné dans les articles précédents de cette série, **l'année 2026 constitue un point de bascule** dans la trajectoire des finances publiques. Elle ne doit pas être appréhendée comme une simple échéance calendaire, mais comme une **fenêtre de décision stratégique** : une période durant laquelle les déséquilibres sont devenus structurels, tout en restant encore maîtrisables par une action anticipée et graduelle.

C'est précisément pour cette raison que l'ajustement budgétaire ne peut être ni brutal ni concentré dans le court terme. Il doit être **étalé sur la période 2026–2030**, afin de préserver la soutenabilité macroéconomique, de limiter les coûts sociaux et d'éviter une dynamique procyclique défavorable à la croissance. Cet étalement permet

également d'articuler l'effort budgétaire avec les réformes structurelles nécessaires, d'en renforcer la crédibilité et d'en assurer la cohérence intertemporelle.

Engager l'ajustement dès 2026, selon une trajectoire progressive clairement annoncée, constitue ainsi un choix stratégique visant à reprendre le contrôle du calendrier, à ancrer les anticipations et à éviter que les décisions budgétaires futures ne soient dictées par la contrainte ou l'urgence.

Conclusion générale

L'analyse développée dans cet article montre que l'ajustement budgétaire ne peut être appréhendé comme un exercice purement technique ou conjoncturel. Il constitue avant tout un processus économique et institutionnel de long terme, dont la réussite dépend étroitement de la qualité de la gouvernance politique qui l'encadre. Au-delà des instruments et des cadres analytiques mobilisés, un leadership exécutif clair, crédible et durable est indispensable pour initier la trajectoire d'ajustement, en assurer la continuité et préserver la cohérence intertemporelle des choix budgétaires.

Cette dynamique doit s'appuyer sur une architecture institutionnelle lisible et robuste, permettant de clarifier les responsabilités, de renforcer la redevabilité et de limiter les arbitrages incohérents entre objectifs de court terme et impératifs de soutenabilité. Dans ce cadre, la communication économique ne relève pas d'un registre accessoire : elle constitue un levier macroéconomique à part entière, essentiel pour ancrer les anticipations, réduire l'incertitude et restaurer la crédibilité de l'action publique.

Par ailleurs, la soutenabilité de l'ajustement budgétaire ne saurait être dissociée de sa dimension sociale. Un dialogue social structuré, adossé à des mécanismes de protection ciblée et efficaces, est une condition nécessaire pour préserver la cohésion sociale et garantir l'acceptabilité des réformes. L'ajustement ne peut être durable s'il repose sur une compression aveugle des dépenses ou sur un transfert disproportionné des coûts vers les catégories les plus vulnérables.

Enfin, l'anticipation des résistances — politiques, économiques et sociales — apparaît comme un déterminant central du succès. Identifier en amont les contraintes, les risques de blocage et les perdants potentiels de la réforme permet de concevoir des stratégies d'accompagnement adaptées et de prévenir les ruptures de trajectoire. À défaut, même les cadres macro-budgétaires les plus rigoureux risquent de demeurer formels et de perdre leur efficacité.

Ainsi conçu, l'ajustement budgétaire ne se réduit pas à une correction des déséquilibres existants : il devient un vecteur de transformation du mode de gestion des finances publiques, un levier de crédibilité macroéconomique et une condition essentielle de la transition vers un modèle de croissance plus soutenable et moins dépendant de la rente.

